



Trasceglie  
ùn hè micca  
cumplicatu!



# ETUDE OPERATIONNELLE D'OPTIMISATION DES COLLECTES DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE

DOCUMENT : RAPPORT DEFINITIF

Le rapport présente l'état des lieux des pratiques, les indicateurs de performance technique et financière du dispositif actuel ainsi que les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une collecte Porte à Porte sur le territoire.

Date : 09 mai 2016



PROCESS ENVIRONNEMENT

# SOMMAIRE

<b>A. ETAT DES LIEUX .....</b>	<b>6</b>
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>2. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE .....</b>	<b>7</b>
<b>2.1. GENERALITES .....</b>	<b>7</b>
<b>2.2. DONNEES DEMOGRAPHIQUES.....</b>	<b>8</b>
2.2.1. POPULATION A PRENDRE EN COMPTE POUR LE SPED .....	8
2.2.2. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE .....	10
2.2.3. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE LA POPULATION A 10 ANS.....	11
<b>2.3. SPECIFICITES LOCALES .....</b>	<b>11</b>
2.3.1. REPARTITION SPATIALE ET TYPE D'HABITAT .....	11
2.3.2. INFRASTRUCTURES ROUTIERES.....	11
<b>3. GISEMENT DE DECHETS.....</b>	<b>12</b>
<b>3.1. ORDURES MENAGERES ET DECHETS ASSIMILES.....</b>	<b>12</b>
3.1.1. DEFINITION DU GISEMENT A PRENDRE EN COMPTE.....	12
3.1.2. EVALUATION DU GISEMENT D'ORDURES MENAGERES RESIDUELLES .....	13
3.1.3. EVALUATION DU GISEMENT COLLECTE SELECTIVEMENT .....	20
<b>3.2. DECHETS D'EMBALLAGES ET LES JOURNAUX MAGAZINES.....</b>	<b>22</b>
3.2.1. DEFINITION .....	22
3.2.2. EVALUATION DU GISEMENT.....	22
<b>3.3. FFOM (FRACTION FERMENTESCIBLE DES ORDURES MENAGERES).....</b>	<b>23</b>
3.3.1. DEFINITION .....	23
3.3.2. EVALUATION DU GISEMENT.....	23
<b>3.4. DECHETS MENAGERS SPECIAUX (DMS).....</b>	<b>23</b>
3.4.1. DEFINITION .....	23
3.4.2. EVALUATION DU GISEMENT.....	24
<b>3.5. DICB (DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX BANALS) .....</b>	<b>24</b>
3.5.1. DEFINITION .....	24
3.5.2. CONTEXTE REGLEMENTAIRE .....	24
3.5.3. EVALUATION DU GISEMENT.....	25
<b>3.6. SYNTHESE DES GISEMENTS DE DECHETS .....</b>	<b>25</b>

#### **4. DIAGNOSTIC TECHNICO-ECONOMIQUE DU SYSTEME ACTUEL DE GESTION DES DECHETS ..... 26**

<b>4.1. PRESENTATION DU SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS .....</b>	<b>26</b>
4.1.1. CONTEXTE .....	26
4.1.2. METHODOLOGIE .....	26
4.1.3. CONTENEURISATION OMR .....	27
4.1.4. CARTOGRAPHIE DE LA CONTENEURISATION OMR.....	27
4.1.5. VENTILATION PAR CIRCUIT ET COMMUNES DE LA CONTENEURISATION OMR .....	33
4.1.6. CARTOGRAPHIE DES CIRCUITS DE COLLECTE OMR.....	36
4.1.7. CARTOGRAPHIE DES EVENEMENTS DE COLLECTE OMR .....	44
4.1.8. CARTOGRAPHIE DES FREQUENCES DE COLLECTE OMR .....	47
4.1.9. TEMPS DE SERVICES ET PARAMETRES TECHNIQUES DES CIRCUITS DE COLLECTE OMR .....	48
4.1.10. COLLECTE SELECTIVE DES DVM .....	55
4.1.11. CARTONS BRUNS.....	56
4.1.12. BIODECHETS.....	58
4.1.13. ENCOMBRANTS.....	60
<b>4.2. ORGANISATION DU SERVICE .....</b>	<b>63</b>
4.2.1. PERSONNEL AFFECTE - COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES .....	63
4.2.2. PERSONNEL AFFECTE - COLLECTE DES CARTONS BRUNS .....	63
4.2.3. PERSONNEL AFFECTE - COLLECTE DES BIODECHETS .....	64
4.2.4. PERSONNEL AFFECTE - COLLECTE DES ENCOMBRANTS .....	64
4.2.5. HYGIENE ET SECURITE .....	65
4.2.6. LISTE DES VEHICULES.....	65
<b>4.3. COUT DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS .....</b>	<b>66</b>
4.3.1. RAPPEL REGLEMENTAIRE .....	66
4.3.2. OBLIGATION D'INFORMATION .....	67
4.3.3. LE MODE DE FINANCEMENT RETENU .....	68
4.3.4. RECETTES.....	68
4.3.5. CHARGES.....	69
4.3.6. SYNTHESE DES COUTS .....	75
<b>4.4. PROPOSITIONS D'OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS .....</b>	<b>77</b>
4.4.1. PRINCIPE .....	77
4.4.2. COTATION DES LEVIERS D'OPTIMISATION.....	78

#### **B. RENFORCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE ET MISE EN PLACE DE LA COLLECTE PAP..... 80**

##### **1. PRINCIPES GENERAUX DE LA COLLECTE SELECTIVE .....**

<b>1.1. MATERIAUX CONCERNES .....</b>	<b>80</b>
<b>1.2. MODES DE COLLECTE.....</b>	<b>81</b>
1.2.1. COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE (PAV).....	81
1.2.2. COLLECTE EN PORTE A PORTE (PAP).....	82



<b>2. EVOLUTION DU DISPOSITIF ACTUEL VERS LA COLLECTE PAP .....</b>	<b>83</b>
2.1. TAUX DE CAPTAGE ACTUELS ET OBJECTIFS .....	83
2.2. PRESENTATION DES SCENARII D'EVOLUTION .....	84
2.2.1. HYPOTHESES COMMUNES.....	84
2.2.2. ZONAGE ET SCENARII .....	85
2.2.3. CONTENANTS .....	87
<b>3. SCENARIO 1 – COLLECTE EN PAP EN ZONE TEST .....</b>	<b>88</b>
3.1. MODE DE GESTION ET LES MOYENS TECHNIQUES.....	88
3.2. CARACTERISTIQUES DU SCENARIO.....	88
3.2.1. GENERALITES.....	88
3.2.2. ZONE DE COLLECTE PAP.....	89
3.2.3. SYNTHESE .....	90
3.2.4. PLANNING .....	93
<b>4. SCENARIO 2 – EXTENSION DE LA COLLECTE EN PAP EN ZONE D'ECART.....</b>	<b>94</b>
4.1. MODE DE GESTION ET LES MOYENS TECHNIQUES.....	94
4.2. CARACTERISTIQUES DU SCENARIO.....	94
4.2.1. GENERALITES.....	94
4.2.2. ZONE DE COLLECTE.....	95
4.2.3. SYNTHESE .....	96
4.2.4. PLANNING .....	99
<b>5. PROGRAMME DE COMUNICATION .....</b>	<b>100</b>
5.1. PRINCIPE.....	100
5.2. ETAPE N°1 – EN AMONT DU LANCEMENT : FAIRE CONNAITRE, FAIRE COMPRENDRE, FAIRE ADHERER .....	100
5.3. ETAPE N°2 – DEUX OU TROIS SEMAINES AVANT LE LANCEMENT : DONNER LE MODE D'EMPLOI.....	100
5.4. ETAPE N°3 – PAR LA SUITE : ACCOMPAGNER, RELANCER, RESPONSABILISER .....	101
<b>6. CHOIX DE MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>102</b>
6.1. PRISE EN COMPTE DES ELEMENTS DE SECURISATION DES PRATIQUES DE COLLECTE .....	102
6.2. PRINCIPE DU SCENARIO DE COLLECTE SELECTIVE.....	102
6.3. PLANNING PREVISIONNEL .....	103
6.4. PERFORMANCES ATTENDUES.....	104
6.5. CONTENEURISATION PORTE A PORTE .....	105
6.5.1. CONTENEURISATION PAP DES DV SECS .....	105
6.5.2. PRE-COLLECTE DU VERRE .....	106
6.5.3. CONTENEURISATION PAP DES BIODECHETS.....	106



<b>6.6. RENFORCEMENT DU DISPOSITIF PAV.....</b>	<b>107</b>
6.6.1. RENFORCEMENT DU RESEAU « VERRE » EN ZONE PAP .....	107
6.6.2. RENFORCEMENT DU DISPOSITIF PAV EN CENTRE VILLE DE CORTE .....	108
6.6.3. ACCESSIBILITE DES BORNES AUX GROS PRODUCTEURS.....	108
<b>6.7. COMMUNICATION .....</b>	<b>109</b>
<b>6.8. PRINCIPE.....</b>	<b>109</b>
<b>6.9. ETAPE N°1 – EN AMONT DU LANCEMENT : FAIRE CONNAITRE, FAIRE COMPRENDRE, FAIRE ADHERER .....</b>	<b>109</b>
<b>6.10. ETAPE N°2 – DEUX OU TROIS SEMAINES AVANT LE LANCEMENT : DONNER LE MODE D’EMPLOI .....</b>	<b>110</b>
<b>6.11. ETAPE N°3 – PAR LA SUITE : ACCOMPAGNER, RELANCER, RESPONSABILISER.....</b>	<b>111</b>
<b>6.12. ELEMENTS FINANCIERS.....</b>	<b>112</b>

## A. ETAT DES LIEUX

### 1. INTRODUCTION

Soucieuse de son environnement, la Communauté de Communes du Centre Corse (4C) souhaite faire évoluer son système actuel de gestion des déchets avec pour objectif principal une hausse importante de la collecte sélective des déchets valorisables secs.

Dans ce cadre, la 4C a confié au cabinet PROCESS ENVIRONNEMENT la réalisation d'une « Mission d'étude d'optimisation de la collecte des déchets ménagers » avec pour objectif principal le déploiement (partiel ou total) d'une collecte PAP sur le territoire en remplacement de la collecte en PDR actuelle.

Cette dernière, à pour objectif d'apporter les éléments techniques, juridiques et financiers susceptibles de guider la collectivité dans ses choix.

On trouvera dans la première partie de l'étude un « état des lieux » du mode de gestion actuel des déchets.

Ce diagnostic permet, en mettant en avant les « points forts » et « points faibles » du système actuel, de dégager les leviers d'optimisation de la collecte des déchets résiduels et de l'évolution du dispositif de collecte sélective préexistant.

La deuxième partie aura pour objectif de présenter la faisabilité de mise en œuvre d'une collecte sélective en PAP associée ou non aux OMR.

La troisième partie, enfin, détaillera d'un point de vue technico-économique le scénario retenu par la collectivité et qui fera l'objet d'une demande de financement pour sa réalisation.

## 2. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

### 2.1. GENERALITES

Liste des communes de l'intercommunalité

Nom	Code Insee	Gentilé	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population (dernière pop. légale)	Densité (hab./km <sup>2</sup> )
Riventosa	2B260		6,03	154 (2013)	26
Casanova	2B074		9,89	350 (2013)	35
Corte	2B096	Cortenais	149,27	7 332 (2013)	49
Muracciole	2B171	Muracciolais	14,06	40 (2013)	2,8
Noceta	2B177		18,66	56 (2013)	3
Poggio-di-Venaco	2B238		13,28	198 (2013)	15
Rospigliani	2B263		9,82	82 (2013)	8,4
Santo-Pietro-di-Venaco	2B315		7,96	274 (2013)	34
Venaco	2B341	Venacais	53,72	763 (2013)	14
Vivario	2B354	Vivariais	79,28	475 (2013)	6

La Communauté de Communes du Centre Corse regroupe 9 724 habitants (INSEE – 2013). Créé en 2000, cet EPCI exerce la compétence « élimination des déchets ménagers et assimilés ».

A ce titre, elle assure pour le compte de ses dix communes membres le service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés. En 2007, la 4C a fait le choix de déléguer au SYVADEC, syndicat régional, sa compétence traitement des déchets.

Au total, en 2015, 5 609 tonnes de déchets sont pris en charge chaque année sur le territoire, répartis comme suit :

- Ordures ménagères résiduelles : 3 372 tonnes
- Collectes sélectives en Point d'Apport Volontaire (PAV: verre, papier, emballages) : 274 tonnes
- Déchetterie et collecte et Porte à Porte (PAP): 1 963 tonnes dont 719 tonnes de « tout venant » non valorisables.

**Ainsi en 2015 la 4C affiche un taux de valorisation de 27, 06 %**

Nous présentons ci-dessous le mode de gestion du service :

	OM Résiduelles		Collecte Sélective		Encombrants	
	Collecte	Traitement	Collecte	Traitement	Collecte	Traitement
Type	PDR (bacs)	CSDU	PAV (bornes)	Transfert et tri	Préventive et curative (fréquences variables)	Déchetterie
Mode de gestion	Régie	SYVADEC	Prestataire	SYVADEC	Régie	Régie SYVADEC (filiales REP)

## 2.2. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

### 2.2.1. Population à prendre en compte pour le SPED

Collectivité	Population légale (2013)	Population touristique <sup>(1)</sup>	Population totale (en équivalent habitant permanent)
4C	9 724		
<b>TOTAL</b>	<b>9 724</b>	<b>2 191</b>	<b>11 915</b>

<sup>(1)</sup> Evaluation par « lissage » de la population touristique marchande et non marchande (Hôtellerie, Hôtellerie de plein air, et résidences secondaires) sur l'année en intégrant un taux d'occupation moyen de 55 % sur la période Avril – Octobre et une moyenne de 3,5 personnes par unité d'hébergement (source : ATC).

On notera qu'en première approximation la population touristique séjournant sur le territoire pèse sur environ 20 % des tonnages pris en charge par le SPED (Service Public d'Élimination des Déchets).

**SOURCES :**

**LOG T2 - Catégories et types de logements**

	2012	%
<b>Ensemble</b>	<b>6 461</b>	<b>100,0</b>
<i>Résidences principales</i>	4 630	71,7
<i>Résidences secondaires et logements occasionnels</i>	1 203	18,6
<i>Logements vacants</i>	629	9,7
<i>Maisons</i>	1 916	29,7
<i>Appartements</i>	4 372	67,7

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

**TOU T1 - Nombre et capacité des hôtels au 1er janvier 2015**

	Hôtels	Chambres
<b>Ensemble</b>	<b>16</b>	<b>406</b>
1 étoile	0	0
2 étoiles	3	105
3 étoiles	5	99
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	8	202

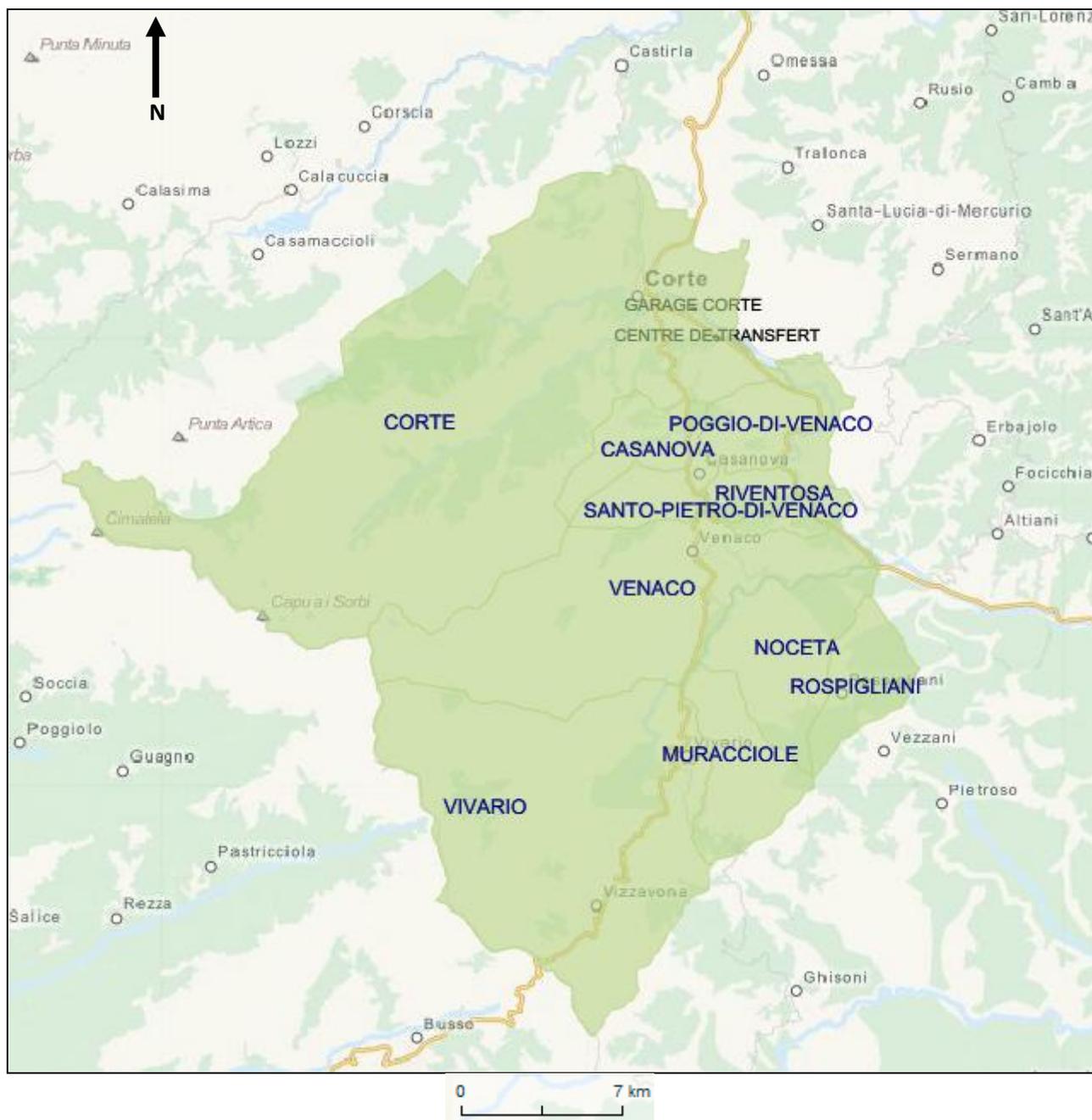
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux

**TOU T2 - Nombre et capacité des campings au 1er janvier 2015**

	Terrains	Emplacements
<b>Ensemble</b>	<b>9</b>	<b>482</b>
1 étoile	0	0
2 étoiles	5	337
3 étoiles	0	0
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	4	145

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux

## 2.2.2. Localisation géographique



**Figure 1** - Localisation de la zone d'étude

### 2.2.3. Perspectives d'évolution de la population à 10 ans

Compte tenu des taux de croissance de la population constatés par le passé sur le territoire (variation de la population : taux annuel moyen entre 2007 et 2012 : + 1,6 %) et du maintien de la fréquentation touristique au niveau actuel, nous pouvons évaluer la population (en équivalent habitant permanent) à : **14 000 habitants à l'horizon 2025** hors tourisme non sédentaire (dit « de passage »).

## 2.3. SPECIFICITES LOCALES

### 2.3.1. Répartition spatiale et type d'habitat

Le territoire de la 4C représente un vaste territoire d'une surface de 362 km<sup>2</sup>. La densité de population y est faible pour la Corse (moyenne : 34 hab/km<sup>2</sup>) de l'ordre de 27 habitants au km<sup>2</sup>. Mais les chiffres masquent la réalité, en effet la grande majorité de la population est concentrée sur une zone relativement étroite autour de la ville universitaire qu'est Corte. Cet espace concentre plus de 75% de la population.

### 2.3.2. Infrastructures routières

Les axes routiers principaux et secondaires autorisent la circulation de Bennes d'Ordures Ménagères (BOM) ou de camion grue Poids Lourd. Néanmoins, on notera que les centre des villages est difficile (voir impossible) d'accès pour les véhicules de collecte de gros gabarit qui se trouvent régulièrement confrontés à des difficultés de circulation (stationnement, largeur de voirie, ...).

## 3. GISEMENT DE DECHETS

### 3.1. ORDURES MENAGERES ET DECHETS ASSIMILES

#### 3.1.1. Définition du gisement à prendre en compte

Conformément à la circulaire interministérielle n°80-50 du 26 mars 1980, doit être entendu par **déchets des ménages** (sur lesquels porte l'obligation réglementaire de prise en charge par les collectivités territoriales) :

- 1- Les **déchets ordinaires** provenant de la préparation des aliments et du nettoyage normal des **habitations et bureaux**, débris de verre ou de vaisselle, cendres, feuilles, chiffons, balayures et résidus divers.

Note 1 : Les déchets énumérés ci-dessus constituent les **Ordures Ménagères (OM)**

Les **produits du nettoyage des voies publiques**, squares, parcs, cimetières et de leurs dépendances, rassemblés en vue de leur évacuation.

Les produits du nettoyage et **détritus** des halles, foires, marchés, lieux de fêtes publiques, rassemblés en vue de leur évacuation.

Les **déchets** provenant **des écoles, casernes, hôpitaux, hospices, prisons et tous les bâtiments publics**, déposés dans des récipients dans les **mêmes conditions que les déchets des habitations et bureaux**.

Note 2 : Les déchets énumérés ci-dessus constituent les **Déchets Municipaux (DM)**

- 2- Les **déchets volumineux ou encombrants** d'origine ménagère

Note 3 : Afin de répondre aux obligations faites aux communes (ou à leurs groupements) dans le domaine des déchets encombrants, l'autorité compétente se doit conformément au décret du 07 février 1977 d'assurer pour « les déchets volumineux des ménages » et ce dans des conditions prédéfinies, soit :

- Une collecte en porte à porte à date fixe ou sur rendez-vous
- Une dépose dans des centres de réception mis à disposition du public à poste fixe ou périodique
- Une réception directe dans une installation de traitement ou de recyclage

- 3- Les **déchets d'origine commerciale ou artisanale**, (ou **DICB**) qui peuvent être traités sans sujétion particulière, déposés dans des récipients **dans les mêmes conditions que les déchets des habitations et bureaux et dans des conditions précisées par l'autorité compétente**

Note 4 : Le financement du service de ramassage pour ces catégories de producteur doit être spécifique (REOM différenciée ou Redevances spéciale), forfaitaire ou fonction des volumes réels collectés.

#### 4- Les **déchets ménagers spéciaux** ou autres

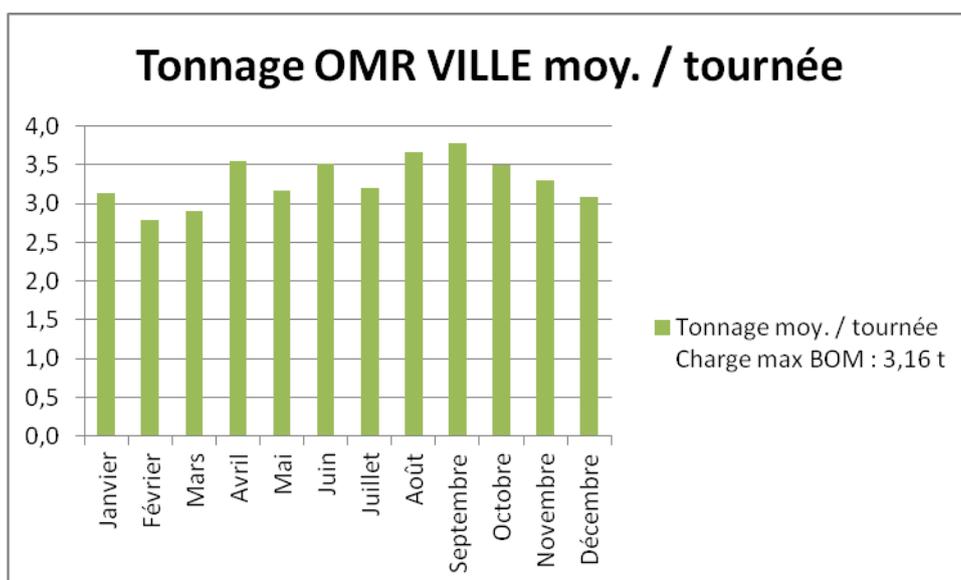
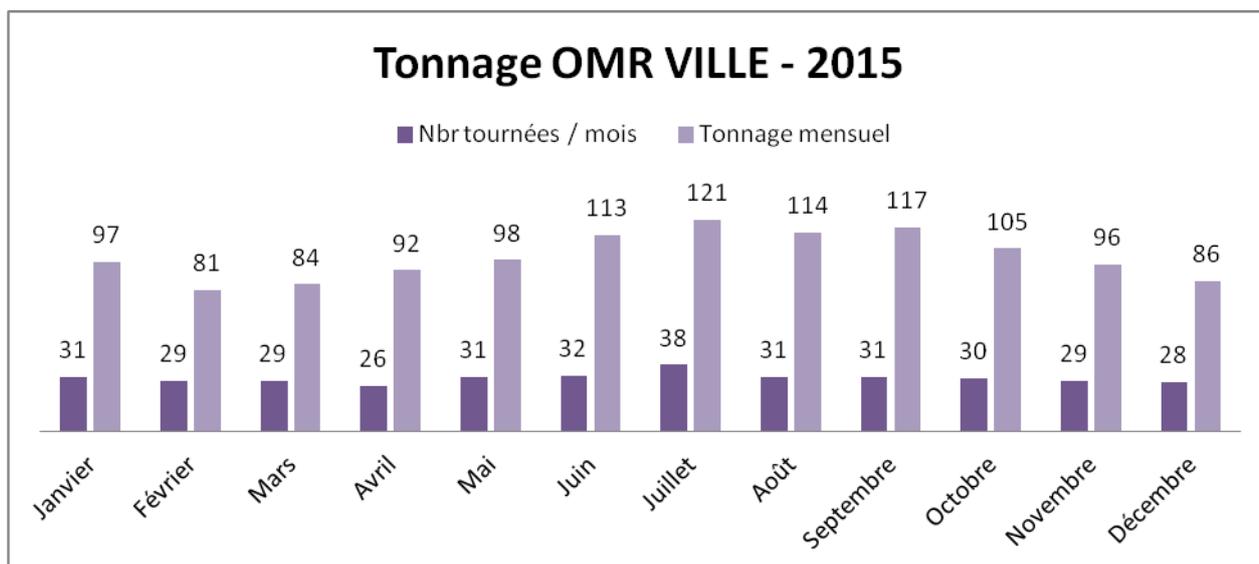
Les catégories mentionnées ci-dessous ne peuvent donc pas être considérées comme des déchets des ménages au sens de la réglementation :

- a- Les déblais, gravats, décombres et débris, provenant des travaux publics et des particuliers, à moins qu'ils ne proviennent du « bricolage familial » et soient déposés dans des récipients dans les mêmes conditions que les déchets visés ci-dessus.
- b- Les déchets autres que ceux visés au 3, ainsi que ceux provenant des cours et jardins privés autres que ceux visés au 1.
- c- Les déchets anatomiques ou infectieux provenant des hôpitaux ou cliniques, les déchets issus d'abattoirs ainsi que les déchets spéciaux qui, en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif, ne peuvent pas être éliminés par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques pour les personnes et l'environnement.

### **3.1.2. Evaluation du gisement d'Ordures Ménagères Résiduelles**

La 4C dépose l'ensemble de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (Il s'agit du flux collecté en mélange hors collecte sélective) sur le site de transfert du SYVADEC implanté à Corte le long de la RN 200.

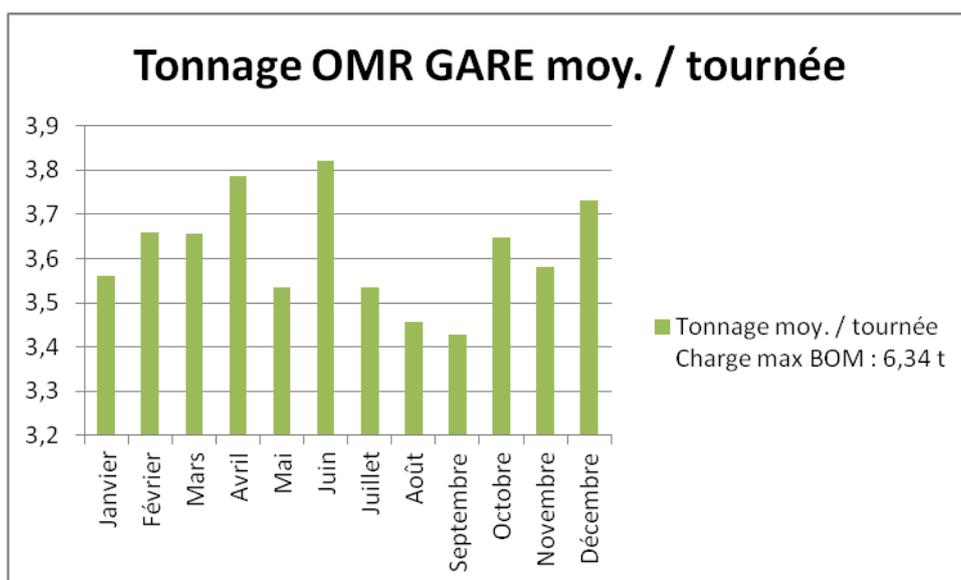
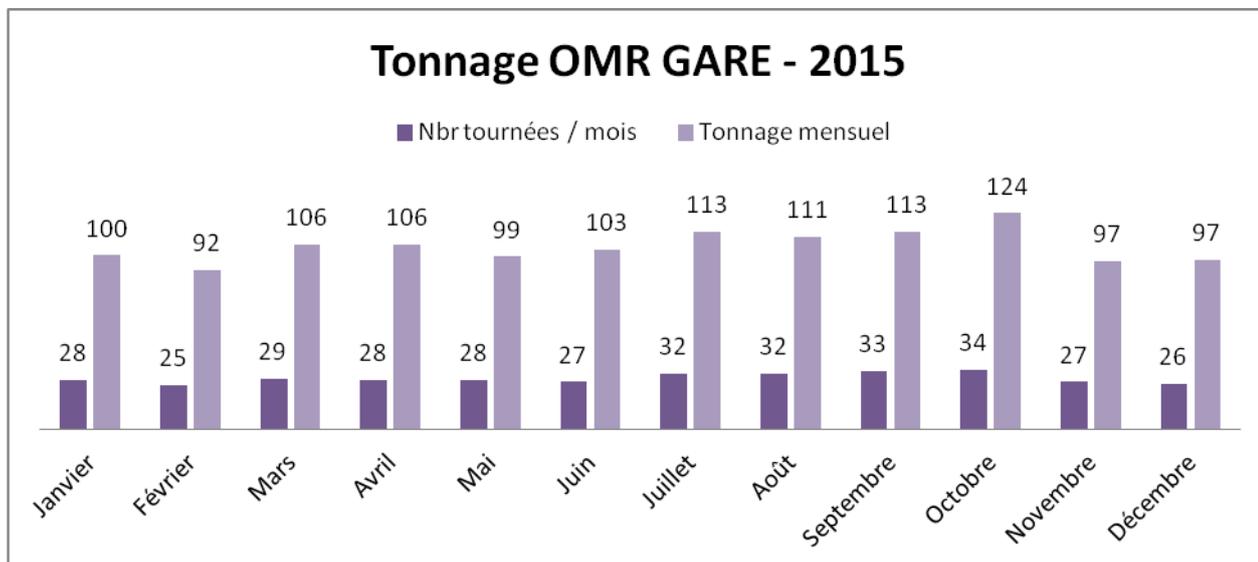
Cette installation disposant d'un pont bascule la reconstitution du gisement global collecté (2015) présenté ci-après permet un rendu très précis.



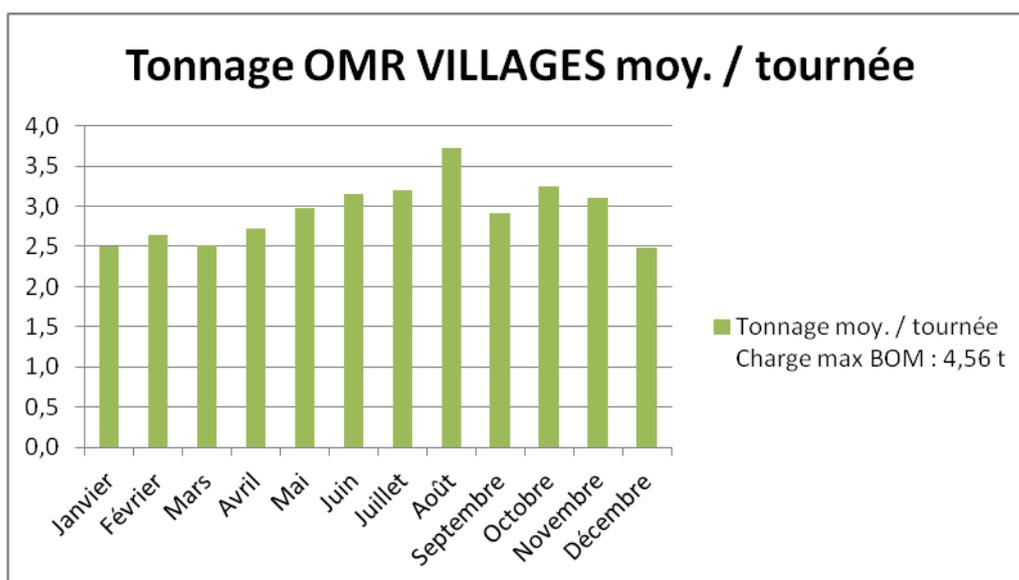
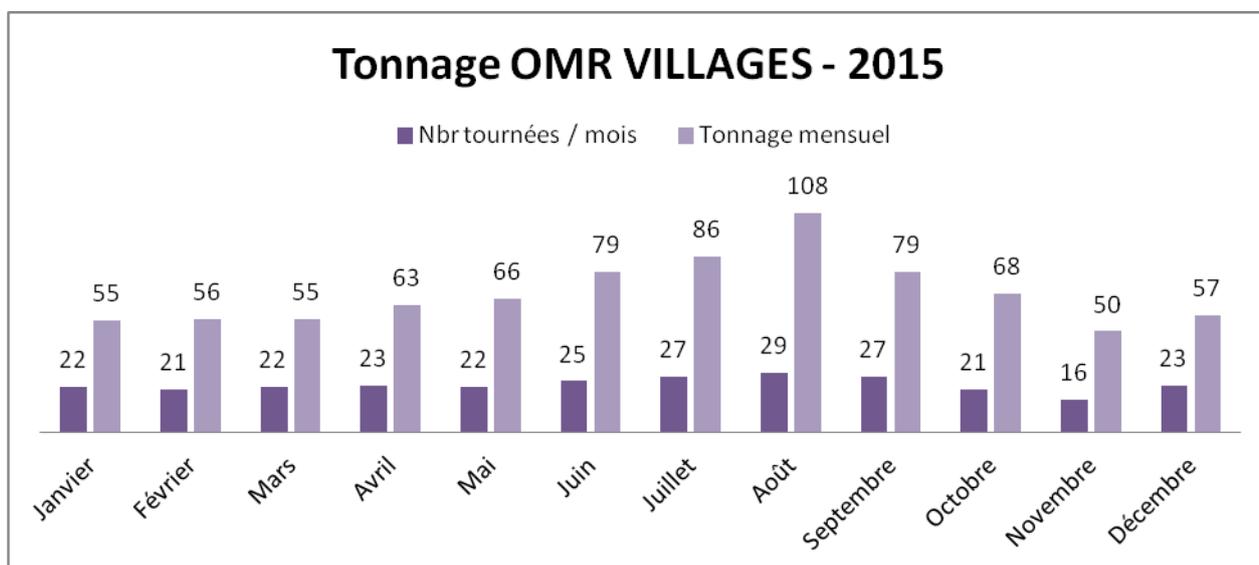
L'exigüité de la voirie, doublée d'une faiblesse des capacités de stockage sur voie publique nécessite l'utilisation d'une BOM à faible PTAC fonctionnant en C6 tout en étant régulièrement en surcharge.

On rappellera sur ce point l'article R312-2 du code de la route « Il est interdit de faire circuler un véhicule ou un élément de véhicule dont le poids réel excède le poids total autorisé en charge ... toute infraction aux dispositions du présent article ou à celles prises pour son application est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe... En cas de dépassement du poids autorisé excédant 5 %, l'immobilisation peut être prescrite dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3. ».

On notera que sur le seul mois de septembre 2015, 70 % des livraisons effectuées faisaient apparaître une surcharge de plus de 5%.

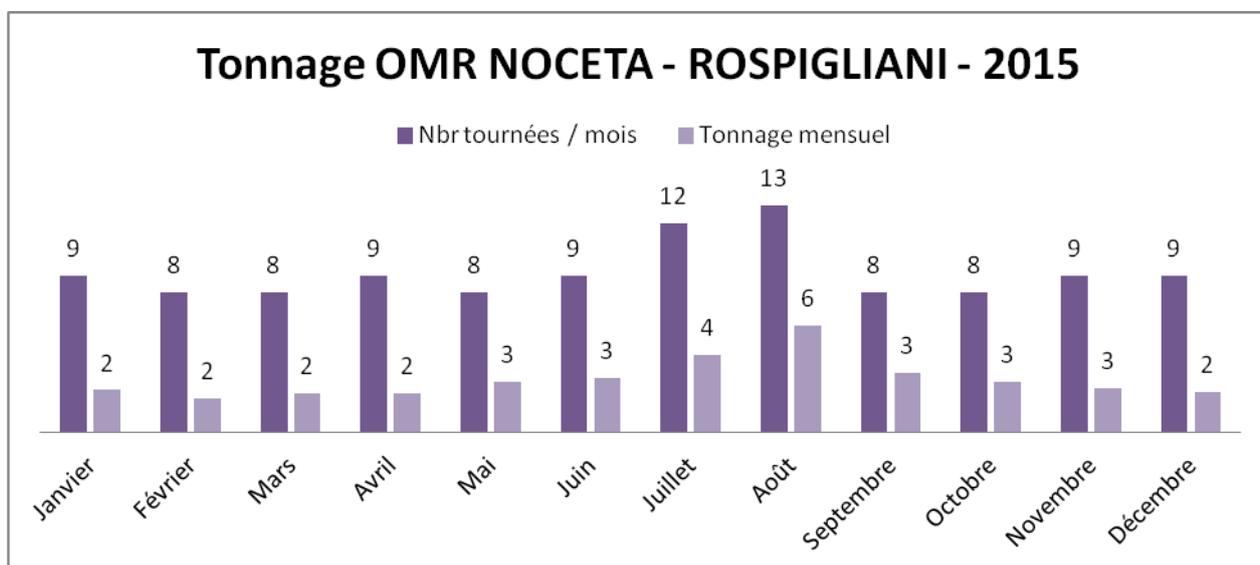


Pour ce secteur on relèvera la généralisation d'une pratique de collecte à fréquence élevée et à faible tonnage unitaire bien en deçà de la limite technique de charge du véhicule. Cette mauvaise allocation des moyens disponibles engendre inévitablement des coûts de service élevés. Une réduction de fréquences peut être recherchée.

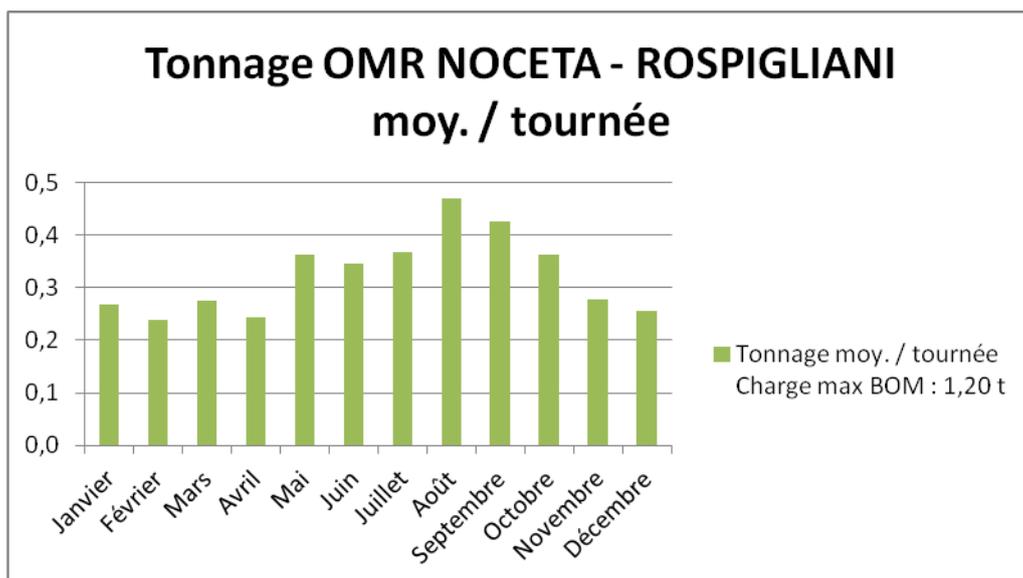


Ce secteur est le plus « chronophage » mais implique une pratique de collecte à fréquence élevée et à faible tonnage afin de prendre en charge un nombre de points limités faisant l'objet de débordements. Là aussi une réduction de fréquences peut être recherchée.

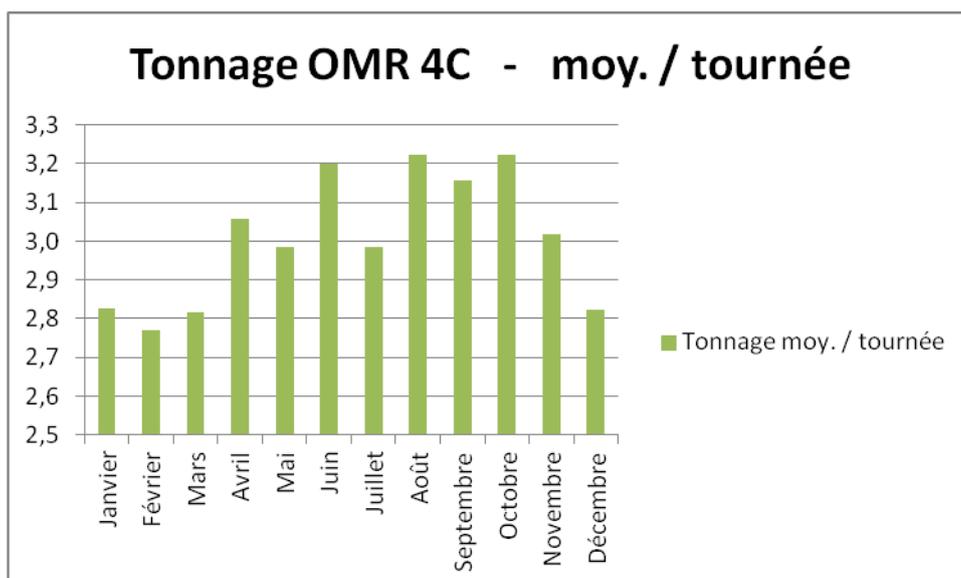
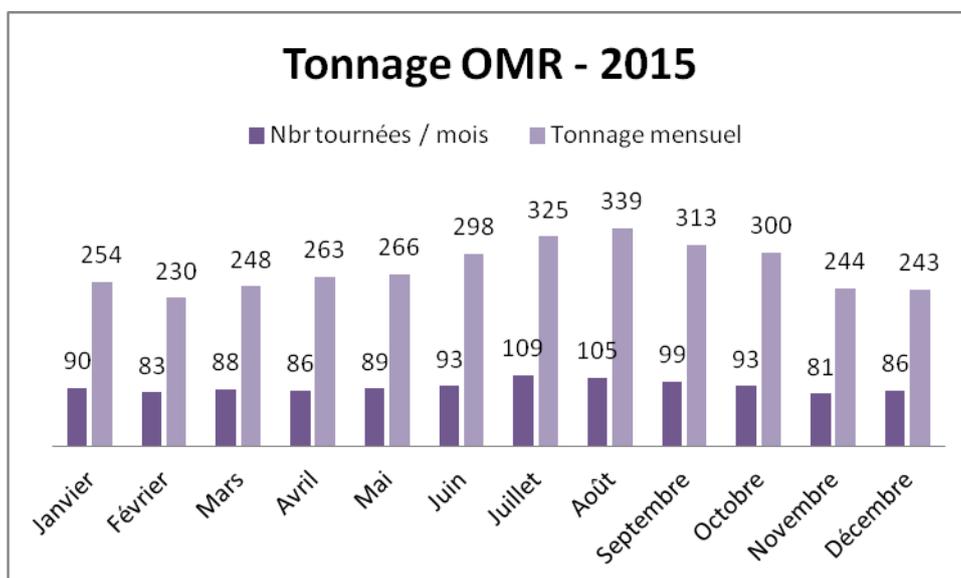
## Tonnage OMR NOCETA - ROSPIGLIANI - 2015



## Tonnage OMR NOCETA - ROSPIGLIANI moy. / tournée



Ce secteur assuré en C2 au PAP avec une collecte en sac se doit à terme d'être conteneurisé et collecté en C1 à l'aide d'une BOM VL équipé d'un lève conteneurs.



Le profil moyen de collecte des OMR s'établit comme suit :

- ◆ 60 tonnes / semaine en « basse saison » (Novembre – Mai)
- ◆ 70 tonnes / semaine en « haute saison » (Juin, Septembre- Octobre) + 15 %
- ◆ 80 tonnes / semaine en « pointe » (Juillet et Août) + 30 %

Pour un tonnage annuel de **3 322 tonnes** (2015) et **1 102 tournées** annuelles de **3.3 t de charge moyenne** (\*).

(\*) Charge moyenne hors collecte Noceta Rospigliani.

Le profil de collecte fait apparaître un tonnage total OMR en forte baisse depuis 3 ans (- 15%) avec une « pointe estivale » relativement modeste qui pèse modérément sur l'organisation du service public d'élimination des déchets (SPED) au regard de certaines zones touristiques corses.

On notera la généralisation d'une pratique de collecte à fréquence élevée et à faible tonnage unitaire bien en deçà de la limite technique de charge des véhicules (hors secteur « ville »).

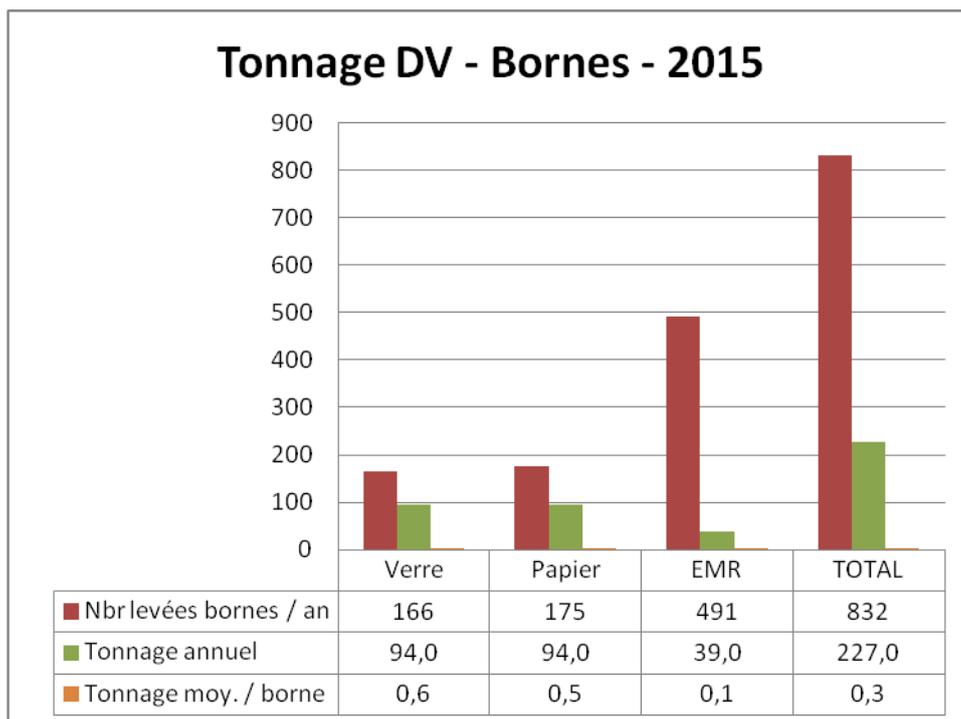
Cette mauvaise allocation des moyens disponibles contribue à la hausse constante des coûts de service.

**Une meilleure allocation des moyens disponibles contribuera à limiter la hausse constante des coûts de service**

### 3.1.3. Evaluation du gisement collecté sélectivement

La CC du Centre Corse réalise depuis de nombreuses années une collecte séparative du verre, des Papiers et Emballages (EMR) sur son territoire. Une collecte en bornes est assurée par un prestataire.

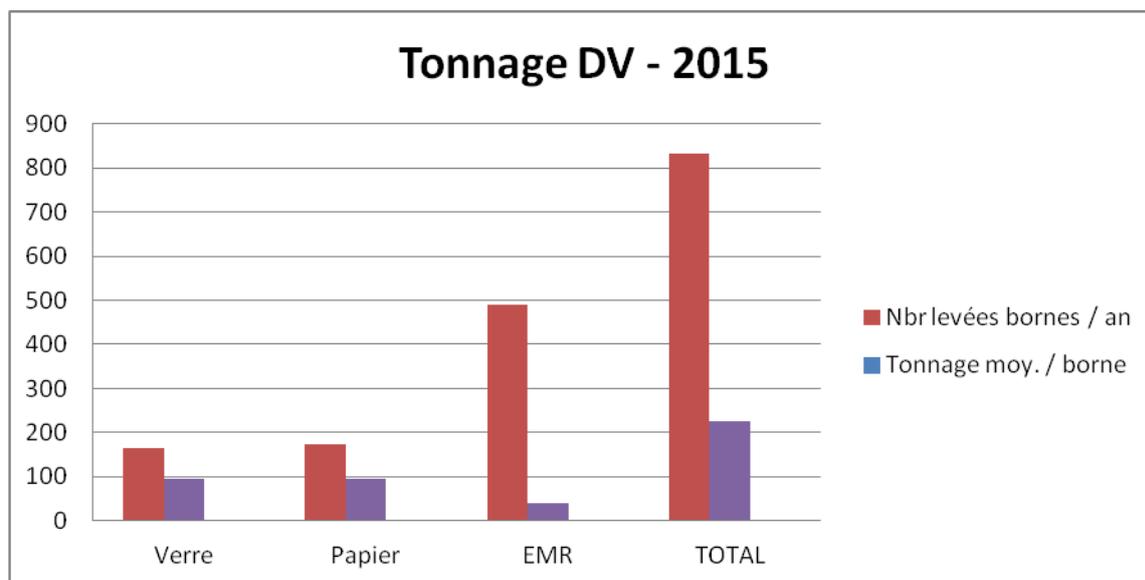
L'ensemble des flux sont transférés après collecte sur des sites de tri/transfert gérés par le SYVADEC.



Les données de collecte font apparaître pour le verre et le papier un faible tonnage moyen par borne qui peut s'expliquer par un déclenchement de collecte prématuré. On notera pour information qu'une borne papier de 3.5 m<sup>3</sup> utile (modèle installé) peut peser à plein jusqu'à 1,5 t et une borne à verre jusqu'à 1,0 t.

Le profil de collecte des DV (Déchets Valorisables) en bornes s'établit comme suit :

Tonnage annuel de **227 tonnes** (2015) pour **832 levées** annuelles de **0.3 t de charge moyenne**  
Variation moyenne de 0.1 t (EMR) à 0.6 t (Verre).



#### Performance de tri en Apport volontaire (2012) en Mixte Rural (Source : Eco-Emballages)

<b>EMR</b>	<b>13,85 Kg/hab./an</b>
<b>Papier ou JRM</b>	<b>9 Kg/hab./an</b>
<b>Verre</b>	<b>35,4 Kg/hab./an</b>

Ainsi, sur le territoire de la 4C les ratios sont pour les EMR et le verre sont nettement inférieurs aux performances PAV constatées par Eco-Emballages pour des territoires comparables.

Flux	Gisement collecté (Kg/Hab./an)	Gisement (Kg/Hab./an)	% du gisement collecté
EMR	04	56	7,0 %
Papiers JRM	10	43	23,0 %
Verre	10	40	25,0 %

Déchets valorisables	Gisement (kg/hab./an)	Captage (kg/hab./an)	Efficacité des collectes (%)
<b>Recyclables secs</b>	<b>150</b>	<b>30</b>	<b>20%</b>
Papiers	43	4	10%
Cartons	44	15	34%
Tétrabriques	2	0,1	4%
Flaconnages plastiques	14	0,8	6%
Verre	40	9	23%
Métaux	9	0,3	3%

Source : Caractérisation des OMR 4C – AWIPLAN (novembre 2015) – SYVADEC



La collecte des Ordures Ménagères (résiduelle et sélective) représente donc plus de **3 500 tonnes / an** à l'échelle du territoire.

Compte tenu de la population totale (INSEE 2013 – 9 724 hab.), le ratio de production s'établit à **365 kg / hab. / an**.

Note : pour information le ratio de production d'OM et assimilés (Corse) retenu dans le PIEDMA se décompose comme suit :

« Ratio ordures ménagères : 448 kg/hab/an

dont,

- 367 kg/hab/an d'ordures ménagères et déchets de nettoyage
- 81 kg/hab/an de Déchets des Commerces (DICB) collectés avec les OM»

Le ratio obtenu pour la 4C est nettement inférieur au ratio global retenu dans le PIEDMA. En effet, compte tenu du caractère rural du territoire, de la relative faiblesse du tissu économique, et de l'absence de « pointe estivale » très marquée, la part de DICB présents dans les OM doit vraisemblablement être nettement inférieure au ratio théorique.

Nous présentons ci-après une évaluation type de la composition par matériau des Ordures Ménagères.

## 3.2. DECHETS D'EMBALLAGES ET LES JOURNAUX MAGAZINES

### 3.2.1. Définition

Ils constituent une part importante du volume des déchets ménagers et assimilés, et bénéficient, en particulier pour les emballages ménagers (verre, plastique, métal, carton...), de dispositifs d'aides spécifiques à la collecte sélective.

### 3.2.2. Evaluation du gisement

Collectivité	Matériau	Production annuelle <sup>(3)</sup> (en kg/ hab/an)	Population de référence	Tonnage annuel (en T / an)
4C	Verre	40	9 724	389
	Papier <sup>(1)</sup>	43	9 724	418
	EMR <sup>(2)</sup>	56	9 724	544
<b>TOTAL</b>		<b>139</b>	<b>9 724</b>	<b>1 351</b>

<sup>(1)</sup> Journaux - Magazines

<sup>(2)</sup> Emballages Ménagers Recyclables : Regroupent les emballages en plastique, métal, carton et briques alimentaires

<sup>(3)</sup> Source : Caractérisation des OMR 4C – AWIPLAN (novembre 2015) - SYVADEC

<sup>(4)</sup> Population INSEE 2013

### 3.3. FFOM (FRACTION FERMENTESCIBLE DES ORDURES MENAGERES)

#### 3.3.1. Définition

Les déchets concernés sont les suivants :

- Déchets verts : Déchets de coupes et d'entretien des jardins potagers et d'agrément

Note : seule une petite partie de ces déchets (les moins volumineux) sont actuellement collectés dans les OM

- Déchets de cuisine : épluchures, restes de repas et de préparation de cuisine...

#### 3.3.2. Evaluation du gisement

Collectivité	Matériau	Production annuelle <sup>(1)</sup> (en kg/ hab/an)	Population de référence <sup>(2)</sup>	Tonnage annuel (en T / an)
4C	<b>FFOM</b>	56 120	9 724	545
<b>TOTAL</b>			<b>9 724</b>	<b>545</b>

<sup>(1)</sup> Source : (56) Caractérisation des OMR 4C – AWIPLAN (novembre 2015) - SYVADEC + collecte SCOW

<sup>(1)</sup> Source : (120) Etude cabinet Merlin (1995) – Composition OM en Corse / ADEME (2007)- Composition OM en France

<sup>(2)</sup> Population INSEE 2013

### 3.4. DECHETS MENAGERS SPECIAUX (DMS)

#### 3.4.1. Définition

Les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS : Huiles de vidange, batteries, solvants, peintures...) présentent des risques pour les préposés chargés de l'enlèvement des OM et nécessitent un traitement spécifique en raison de leur caractère polluant.

**Leur récupération doit s'opérer via une déchetterie.** La collecte pourra s'effectuer par apport volontaire ou faire l'objet d'un service spécial en porte à porte.

### 3.4.2. Evaluation du gisement

Collectivité	Matériau	Production annuelle <sup>(1)</sup> (en kg/ hab/an)	Population de référence <sup>(2)</sup>	Tonnage annuel (en T / an)
4C	<b>DMS</b>	1	9 724	10
<b>TOTAL</b>			<b>9 724</b>	<b>10</b>

<sup>(1)</sup> Source : Caractérisation des OMR 4C – AWIPLAN (novembre 2015) – SYVADEC

<sup>(2)</sup> Population INSEE 2013

## 3.5. DICB (DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX BANALS)

### 3.5.1. Définition

Il s'agit des déchets (carton, verre, déchets de cuisine, emballages...) générés par les entreprises, hors inertes et dangereux, dont la collecte et le traitement peuvent éventuellement être réalisés dans les mêmes conditions que les déchets ménagers.

### 3.5.2. Contexte réglementaire

Les communes ou leurs groupements, sont tenus d'assurer la collecte et l'élimination des déchets ménagers, ainsi que celle des déchets non ménagers qui « *peuvent, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, (être) collectés et traités sans sujétions techniques particulières* » (Article L.2224-14 du (CGCT) Code Général des Collectivités Territoriales)

En raison de la structure des entreprises insulaires (plus de 90% occupent moins de 5 salariés), les DICB produits par celles-ci sont dans une large mesure assimilable aux déchets ménagers. En outre, les entreprises sont souvent diffuses et déposent leurs ordures dans les conteneurs des collectes municipales.

Dès lors, toute collecte d'Ordures Ménagères intègre une part plus ou moins importante de DICB. Ceci à bien évidemment une incidence directe sur l'organisation, les volumes traités et donc le coût global du service.

Quelque soit le mode de financement retenu par la collectivité, **la prise en charge des déchets des artisans et commerçants doit faire l'objet d'un financement différencié** de celui des ménages au regard du service spécifique rendu à cette catégorie de producteurs.

### 3.5.3. Evaluation du gisement

Collectivité	Matériau	Production annuelle <sup>(1)</sup> (en kg/ hab/an)	Population de référence <sup>(2)</sup>	Tonnage annuel (en T / an)
4C	<b>DICB</b>	81	9 724	788
<b>TOTAL</b>			<b>9 724</b>	<b>788</b>

<sup>(1)</sup> Source : PIEDMA

<sup>(2)</sup> Population INSEE 2013

### 3.6. SYNTHÈSE DES GISEMENTS DE DÉCHETS

Collectivité	Matériau	Production annuelle (en kg/ hab/an)	Population de référence	Tonnage annuel (en T / an)
4C	<b>OM</b> Dont,	365	9 724	<u>3 550</u>
	<b>Verre</b>	40	9 724	389
	<b>Papier</b>	43	9 724	418
	<b>EMR</b>	56	9 724	544
	<b>FFOM</b>	56	9 724	545
	<b>DMS</b>	1	9 724	10
<b>TOTAL</b>			<b>9 724</b>	

Le service public de ramassage des déchets de la 4C porte donc sur environ **3 500 tonnes /an d'Ordures Ménagères et assimilés** auxquelles s'ajoutent les « d'encombrants » faisant l'objet d'une collecte sur voie publique.

On notera par ailleurs que la part théorique des « recyclables secs » contenu dans les OM est de 40 % et celle des biodéchets de l'ordre de 30 %. Au regard du faible taux de valorisation actuel sur le territoire de la 4C (8%) la poursuite d'une politique de tri volontariste est une nécessité.

## 4. DIAGNOSTIC TECHNICO-ECONOMIQUE DU SYSTEME ACTUEL DE GESTION DES DECHETS

### 4.1. PRESENTATION DU SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

#### 4.1.1. Contexte

Afin d'assurer pleinement ses compétences, la CC du Centre Corse souhaite engager une démarche visant à réorganiser le service de collecte des déchets ménagers avec un double objectif de limitation des points d'arrêt pour la collecte résiduelle et de renforcement du dispositif de collecte séparative.

#### 4.1.2. Méthodologie

Dans le cadre de la présente étude des suivis de tournées ont été effectué de deux manières afin d'avoir un rendu exhaustif des pratiques de collecte :

- A l'aide de balises GPS installées sur l'ensemble des BOM
- Par véhicule suiveur

Nous en présentons brièvement ci-après la méthodologie :



Boîtier mobile



Véhicule de collecte (BOM)

- Un **boîtier mobile** (enregistrement GPS) est placé sur la cabine du véhicule de collecte par un système d'aimant. Il s'agit d'un système **non intrusif** qui permet la constitution des données réelles d'activité sans occasionner de gêne dans le travail quotidien des équipages.
- Le boîtier enregistre la **position géographique et temporelle de la benne** tout au long de son déplacement.

- La période d'enregistrement s'effectue : **du dépôt avant le départ du camion, jusqu'à son retour au dépôt à la fin de la journée de travail.**
- Les enregistrements permettent de créer **une semaine type d'activité.**
- Le véhicule suiveur assure le **recueil de données techniques** (informations qualitatives de la collecte, identification des gros producteurs et des volumes produits par flux, types de bac, taux de remplissage, ...),
- La **remontée d'information sécuritaire** (identification des points noirs de la collecte) en lien avec la R437.
- La **Géo localisation les PDR et PAV** et de leur contenu (nombre type de bac ou colonne).

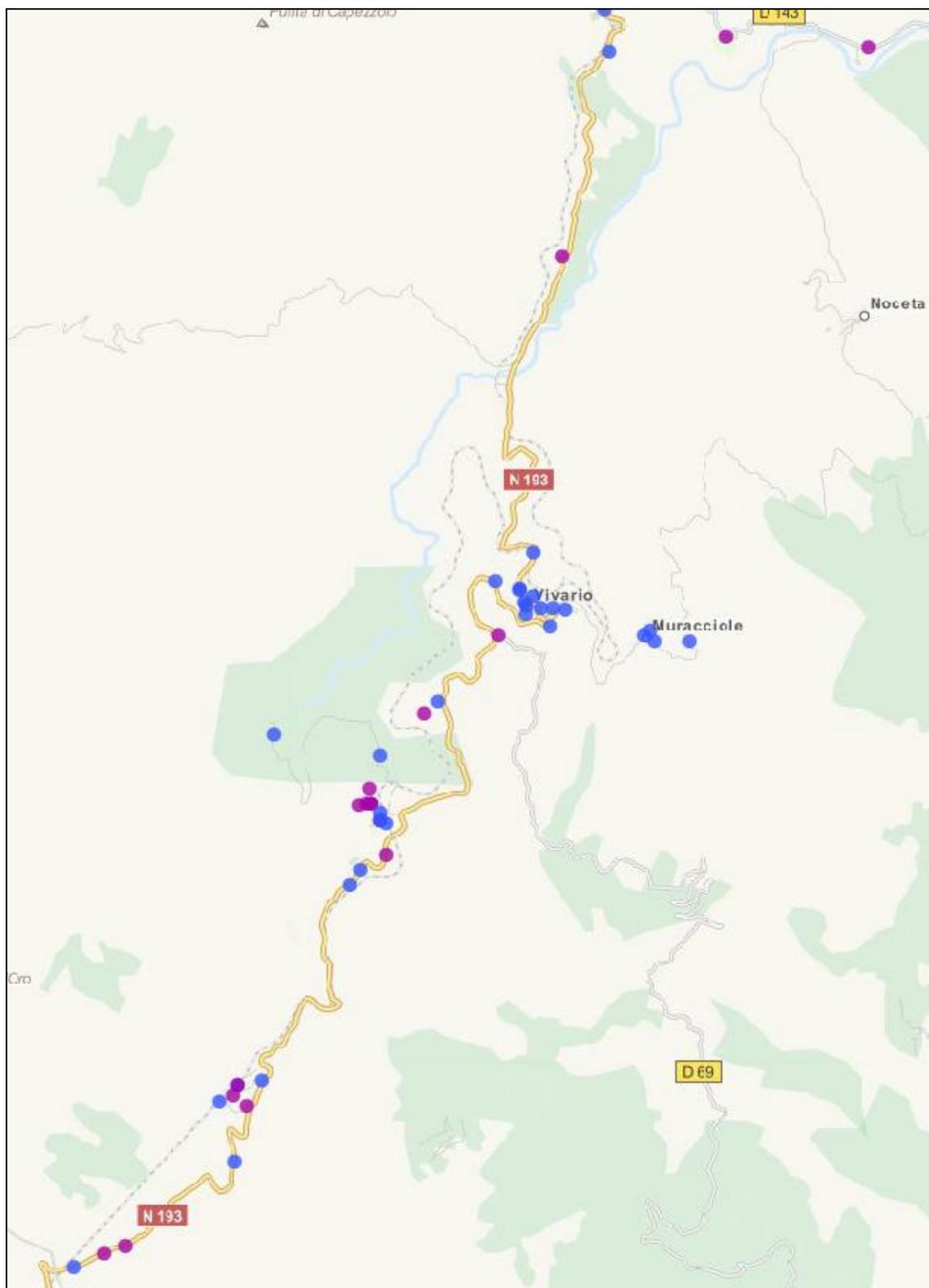
#### 4.1.3. Conteneurisation OMR

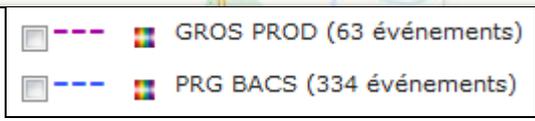
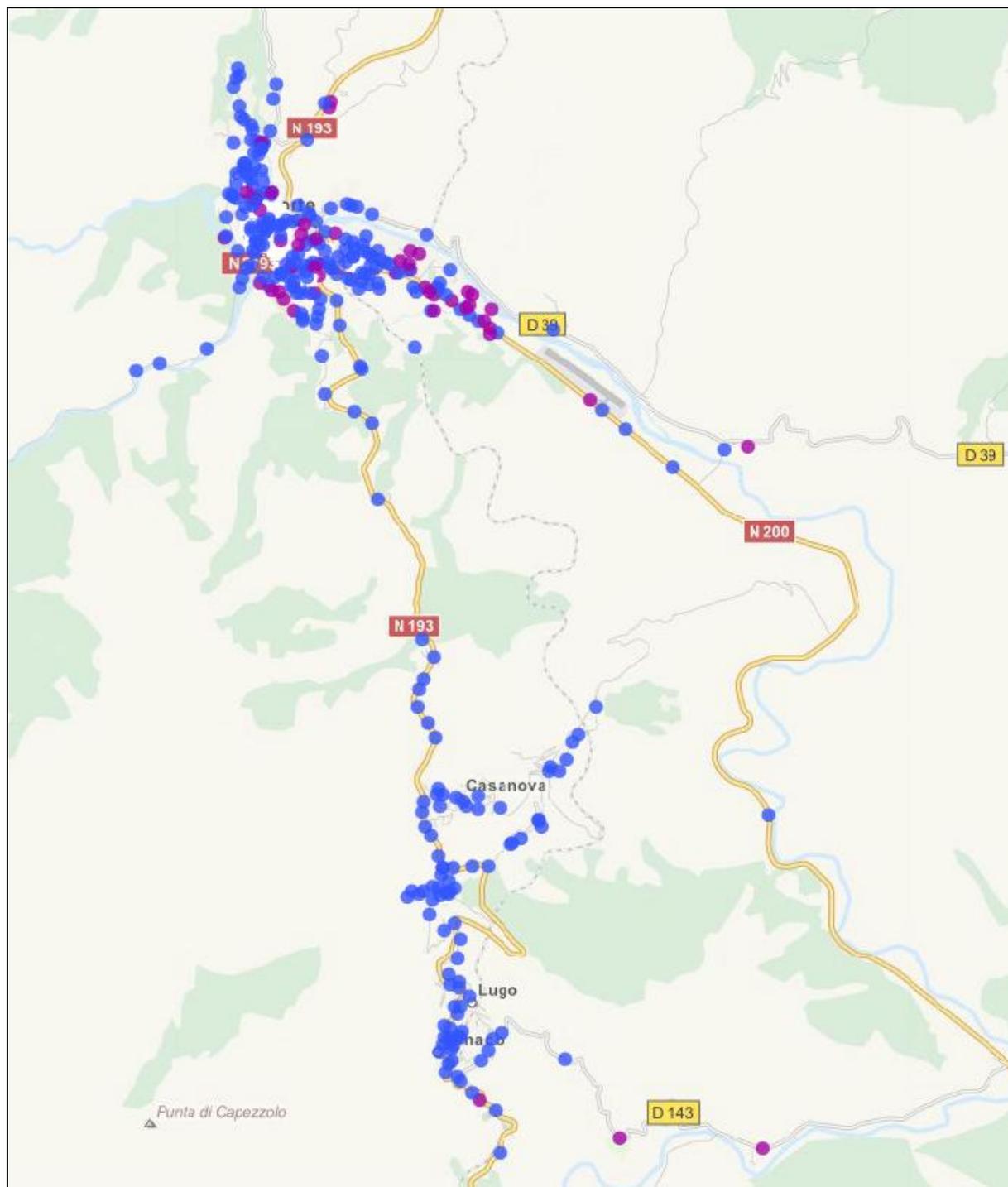
Chaque habitant de la CC du Centre Corse dispose à proximité de son habitation (rayon allant du « pas de porte » à quelques dizaines de mètres) d'un conteneur roulant individuel ou collectif, où il peut déposer ses déchets emballés dans un sac.

En tout, **1 108 conteneurs** de capacités variables sont répartis sur **380 Points de Regroupement (PDR)** dont 35 dédiés aux professionnels (Gros Producteurs - GP) pour un total de **672 m<sup>3</sup> de capacité totale de stockage.**

#### 4.1.4. Cartographie de la conteneurisation OMR

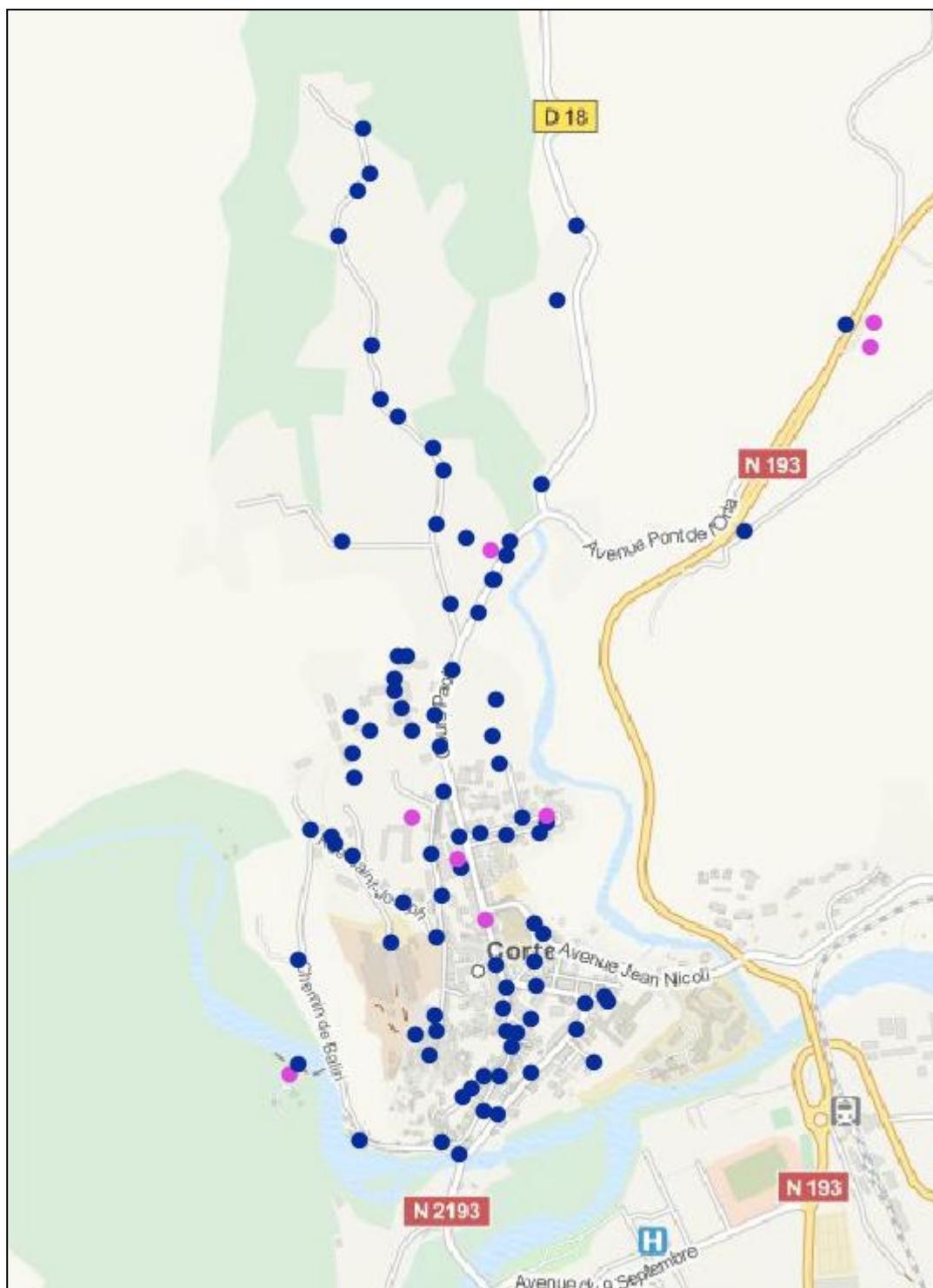
Nous en présentons ci-après la cartographie des PDR et GP ainsi que la conteneurisation associée.





**TOTAL POINT D'ARRÊTS 4C : 397**

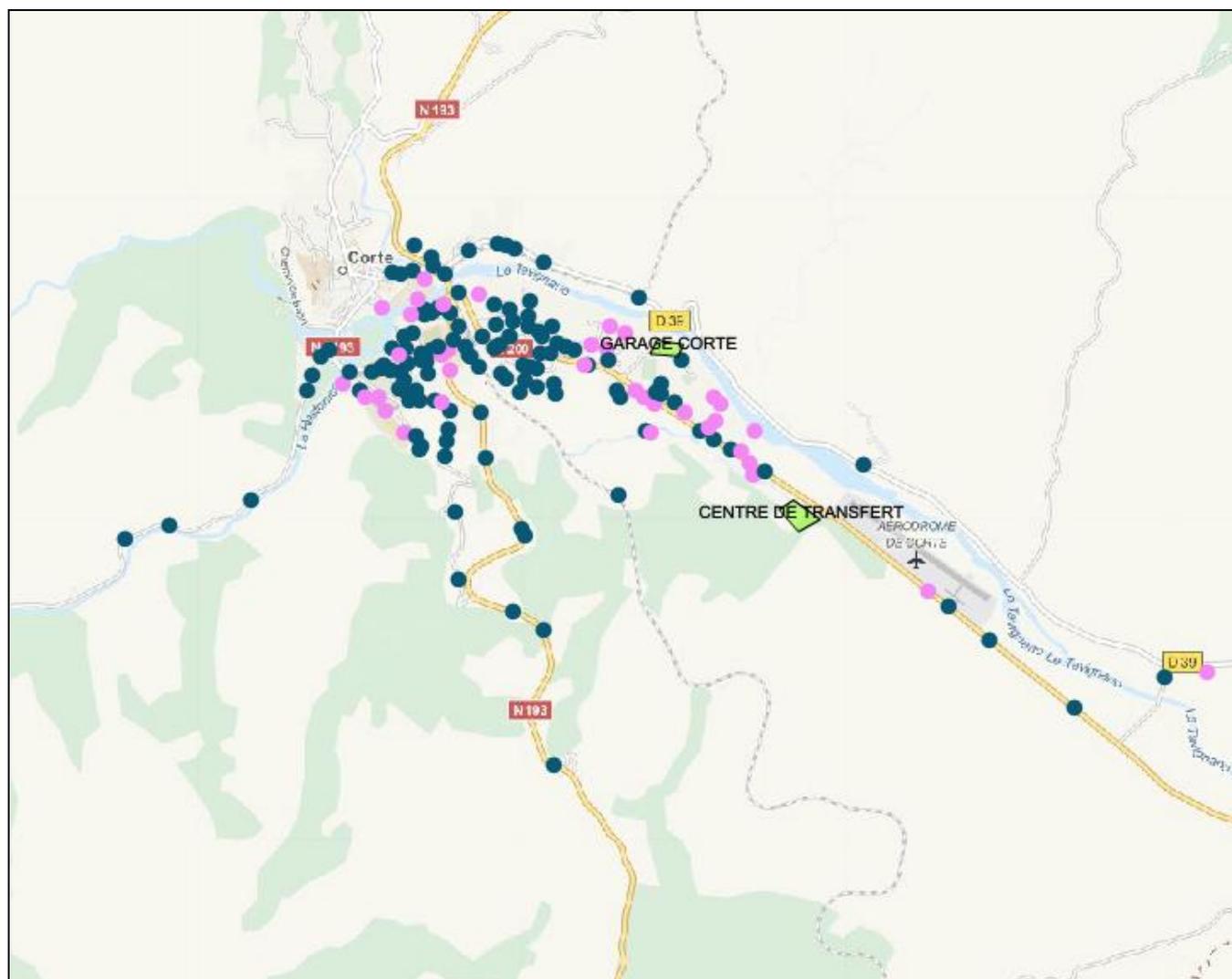
63 GROS PRODUCTEURS (CONTENEURS EXCLUSIFS)  
 334 POINTS DE REGROUPEMENT (PDR) SUR VOIRIE



- - - GP Suivi-Ville-Lundi ( 8 )
- - - PDR Suivi-Ville-Lundi ( 89 )

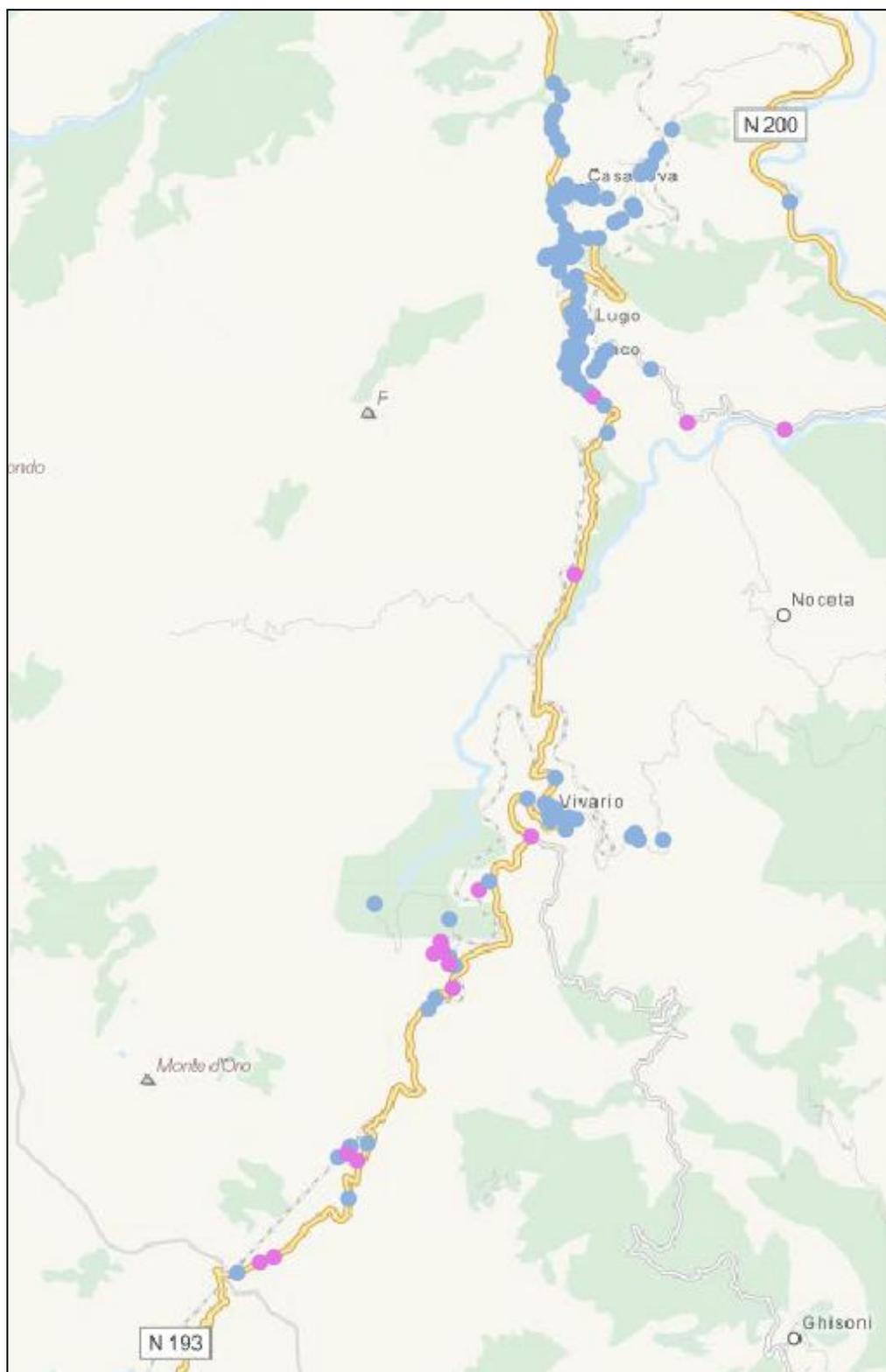
TOTAL CIRCUIT VILLE





- GP Suivi-Gare-lundi ( 37 )
- PDR Suivi-Gare-lundi ( 123 )

TOTAL CIRCUIT GARE



- - - GP Suivi-Villages-Lundi ( 18 )
- - - PDR Suivi-Villages-Lundi ( 122 )

**TOTAL CIRCUIT VILLAGE**



#### 4.1.5. Ventilation par circuit et communes de la conteneurisation OMR

Circuit	BAC 1100L	BAC 750L	BAC 660L	BAC 360L	BAC 240L	TOTAL
Ville	97		70		3	170
Gare	195	1	82	10	11	299
Villages	107	4	122	18	5	256
<b>TOTAL</b>	<b>399</b>	<b>5</b>	<b>274</b>	<b>28</b>	<b>19</b>	<b>725</b>

Commune	BAC 1100L	BAC 750L	BAC 660L	BAC 360L	BAC 240L	TOTAL
CASANOVA	17		11	1		29
CORTE	292	1	150	10	14	467
MURACCIOLE			7			7
POGGIO-DI-VENACO	9		8	4	1	22
RIVENTOSA	8		6	1	1	16
SANTO-PIETRO-DI-VENACO	2	1	20	1	1	25
VENACO	24	1	39	7		71
VIVARIO	47	2	33	4	2	88
<b>TOTAL</b>	<b>399</b>	<b>5</b>	<b>274</b>	<b>28</b>	<b>19</b>	<b>725</b>

Commune	Litrage disponible	Population	Fréquence	Litrage disponible/hab/J
CASANOVA	26 320	350	C3	25
CORTE	424 746	7 332	C5 à C6	19
MURACCIOLE	4 620	40	C3	39
POGGIO-DI-VENACO	16 860	198	C3	28
RIVENTOSA	13 360	154	C3	29
SANTO-PIETRO-DI-VENACO	16 750	274	C3	20
VENACO	55 410	763	C3	24
VIVARIO	76 900	475	C3	54
<b>TOTAL</b>	<b>634 966</b>	<b>9 586</b>		

La densité moyenne de conteneurisation est très élevée avec un litrage disponible systématiquement surdimensionné (en hiver) par rapport à la valeur théorique de production OMR de 10 litres/jour/habitant, le taux de débordements constaté est de ce fait très faible hormis le secteur Ville de la commune de Corte (Près de 15% des bacs en débordement constaté lors du suivi de tournée effectué le lundi).

Commune	BAC 0%	BAC < 50%	BAC > 50%	BAC 100%	BAC > 100%	Tx débordement	Tx bac vide
CASANOVA	6	10	9	4	2	6	19
CORTE	67	111	88	153	46	10	14
MURACCIOLE	3		3	1		0	43
POGGIO-DI-VENACO	8	7	3	4		0	36
RIVENTOSA	4	6	2	3		0	27
SANTO-PIETRO-DI-VENACO	3	13	4	6		0	12
VENACO	21	23	17	6	3	4	30
VIVARIO	43	18	10	17		0	49

Le taux de débordement élevé de la commune de Corte est à rapprocher des litrages disponibles plus faibles sur cette commune, à l'inverse on notera que lors des suivis de tournée (lundi – Période hivernale) près de la moitié des bacs de la commune de Muracciole et Vivario étaient vides.

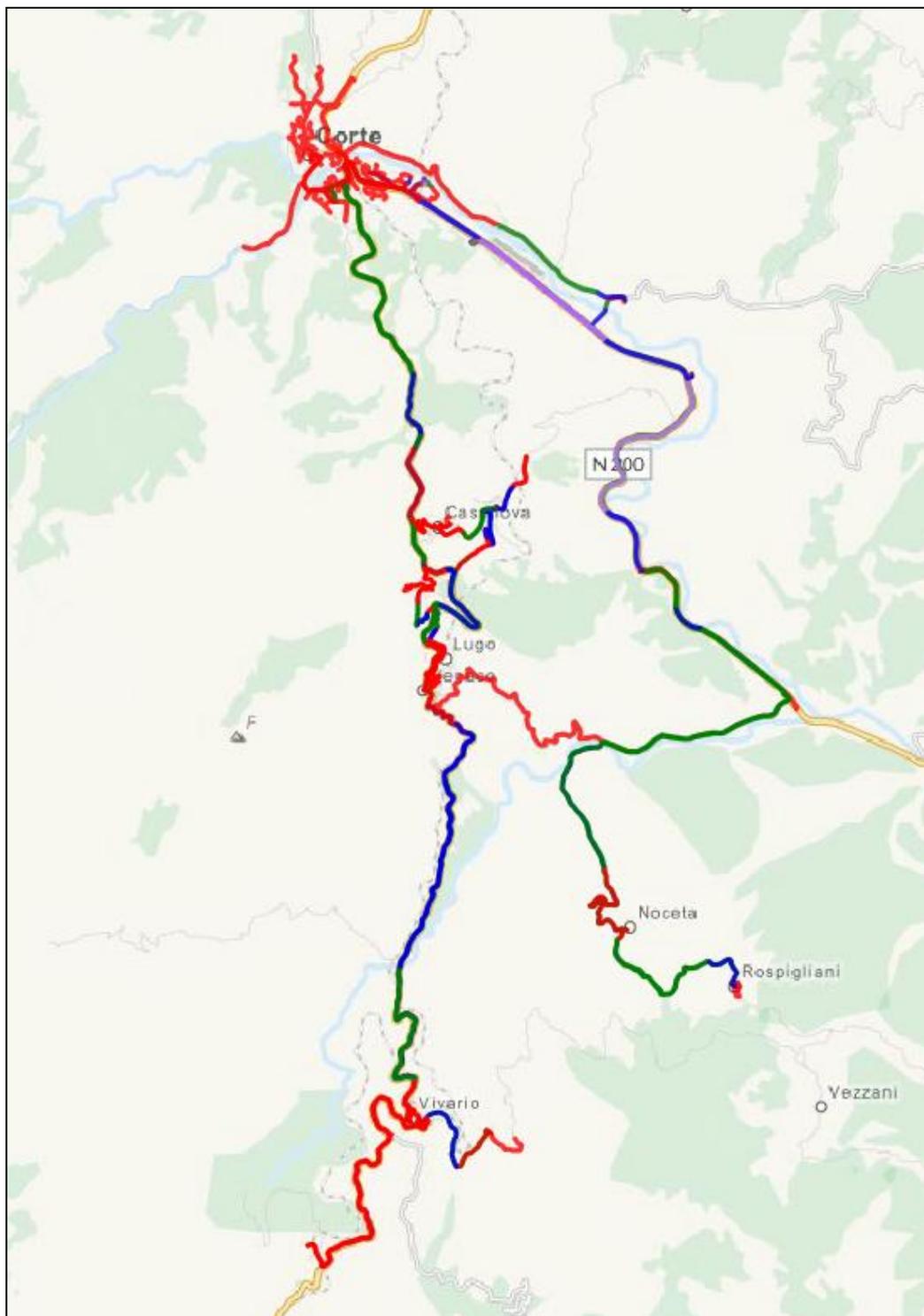
Circuit	Date	Jour	BAC 0%	BAC < 50%	BAC > 50%	BAC 100%	BAC > 100%	TOTAL	Tx Débordement
Suivi-Gare-lundi	2016-02-08	Lundi	59	81	56	82	23	301	8
Suivi-Ville-Lundi	2016-02-15	Lundi	10	31	35	71	23	170	14
Suivi-Villages-Lundi	2016-02-22	Lundi	86	76	46	41	5	254	2

Les paramètres entrants en jeu pour remédier à ces débordements sont selon les cas, l'augmentation des fréquences, l'augmentation de la conteneurisation des PDR et/ou la conteneurisation PAP des commerçants. Nous présentons ci-après la liste des GP (Gros producteurs) issue des suivis de tournées :

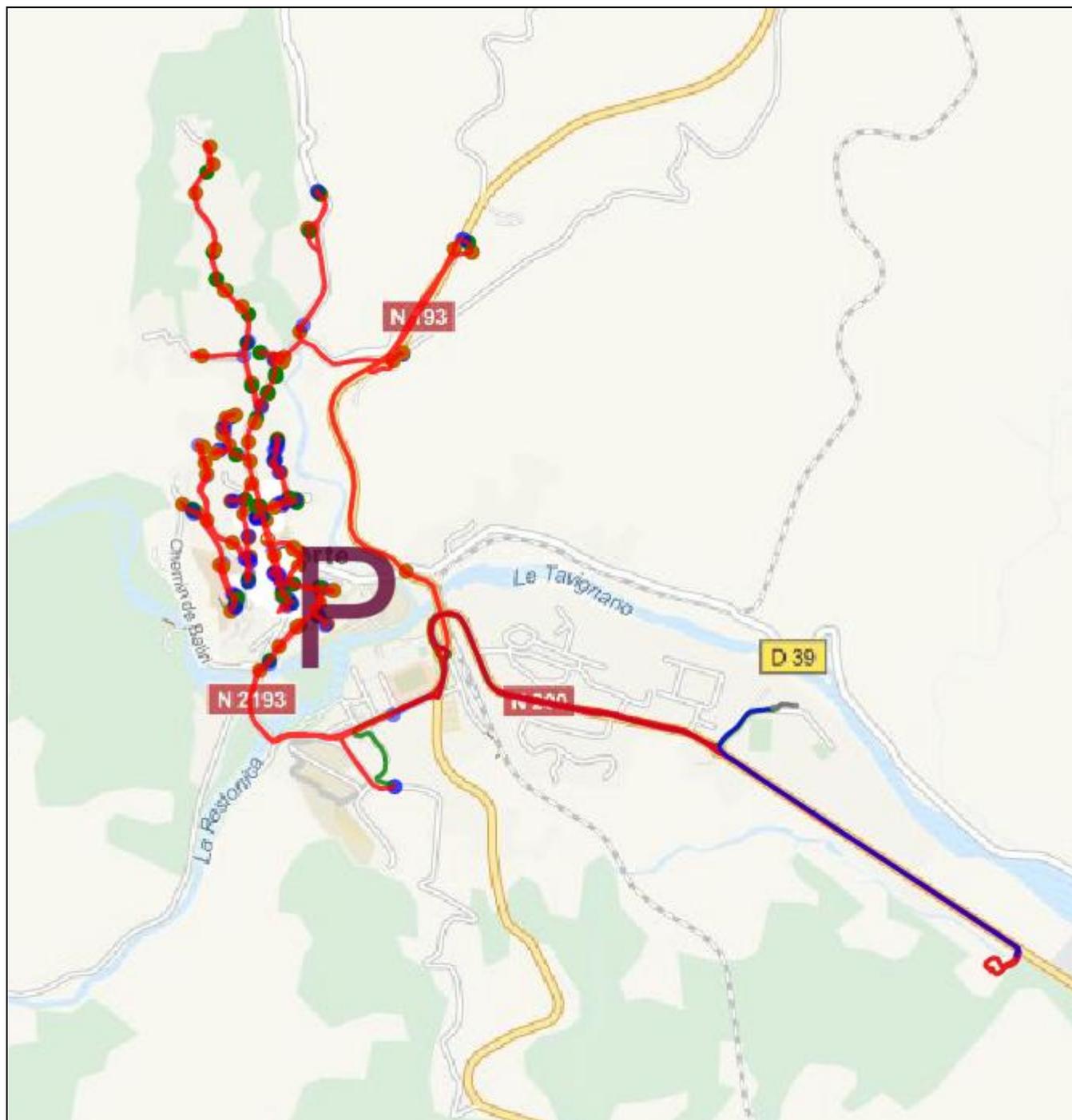
Commune	Nom du point de collecte	BAC 1100L	BAC 660L	BAC 120L	BAC 240L	BAC 360L
CORTE	Pharmacie RN		1			
CORTE	Station VITO	1	1			
CORTE	Oasis + Glacier				1	
CORTE	Université CARAMAN	1				
CORTE	Université CARAMAN	2				
CORTE	Université CARAMAN	12	8		2	
CORTE	Hôpital	1				
CORTE	Restaurant l'Alba	3				
CORTE	Camping Chez Bartho (8*1100 l en saison)	1				
CORTE	Serenu - Maison de retraite	2				
CORTE	Université GROSSETTI					
CORTE	Université GROSSETTI	1				
CORTE	Université GROSSETTI	2				
CORTE	Université GROSSETTI	3				
CORTE	Hôtel de la paix	1				
CORTE	Résidence MONTE E CISMONTE		1			
CORTE	Ecole Sandreschi	1	1			
CORTE	Galerie marchande CASINO	3			1	
CORTE	Université Résidences PORETTE	4				
CORTE	Renault Route Aleria	1				
CORTE	AFPA	3	2			2
CORTE	Station TOTAL + ONF	1				
CORTE	Ideal Primeur	1				
CORTE	Zone Artisanale RN 200					
CORTE	SIFAP	1				
CORTE	Station BP - Albertini	1				
CORTE	Zone Artisanale RN 200	1	2			
CORTE	DEKRA	1				
CORTE	Zone Artisanale RN 200		1			
CORTE	Zone artisanale RN 200	2				
CORTE	Pâtisserie CASANOVA	3				
CORTE	FM FOOT		1			
CORTE	Corse distribution	1				
CORTE	FoireFouille + Espace Elec	4				
CORTE	USC 5	3				
CORTE	USC 5		3			
CORTE	USC 5		5			
CORTE	USC 5	1				
CORTE	USC 5		2			
CORTE	USC 5				1	
CORTE	PROCOLOR + Centre Administratif LERGIE		1			
CORTE	Autocars Cortenais		2			1
CORTE	Camping Santa Barbara	3				
POGGIO-DI-VENACO	EQUI LOISIRS		2			2
VENACO	Snack A Guingetta					
VENACO	Hôtel U Frascone	1				
VENACO	Ferme de Peridundella		1			4
VENACO	Camping Caselle	3				
VIVARIO	Le Chalet	1				
VIVARIO	Centre PEP	3	2			
VIVARIO	Camping Le Soleil		5			
VIVARIO	Hôpital Tattone					
VIVARIO	Hôpital Tattone	2	5			
VIVARIO	Hôpital Tattone	3				
VIVARIO	Hôpital Tattone	2				
VIVARIO	Hôpital Tattone	1				
VIVARIO	Station TOTAL	1				
VIVARIO	L'Altagna + Restaurant de la Gare	5				
VIVARIO	Hôtel Laricci					
VIVARIO	Hôtel U Castelli	3				
VIVARIO	Snack A Muntagnera	2				
VIVARIO	Hôtel Monte d'Oro	2	3			2

#### 4.1.6. Cartographie des circuits de collecte OMR

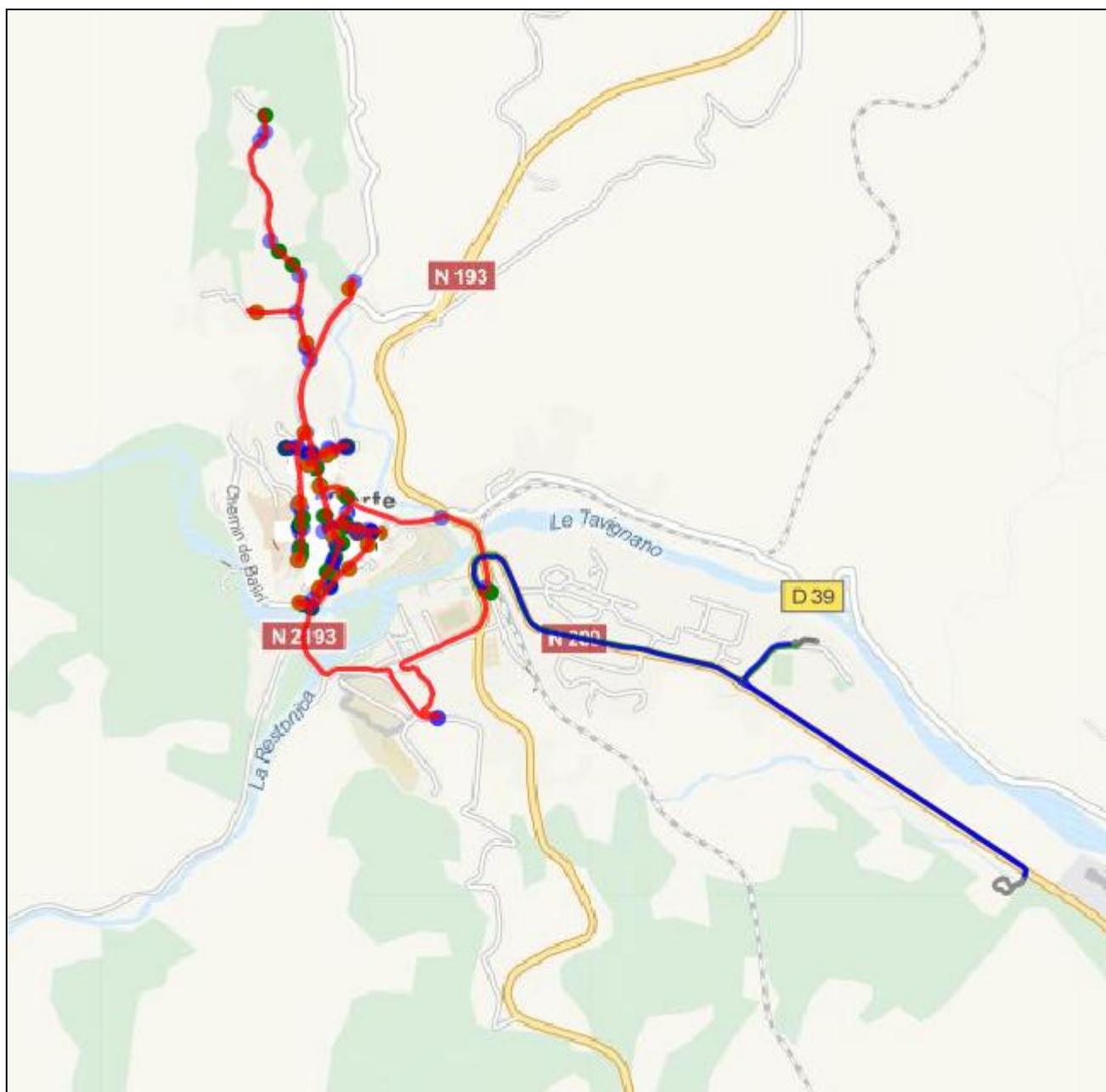
Afin de mieux appréhender l'organisation actuelle du service nous présentons ci-dessous le rendu cartographique des circuits de collecte actuels issus des suivis de tournées.



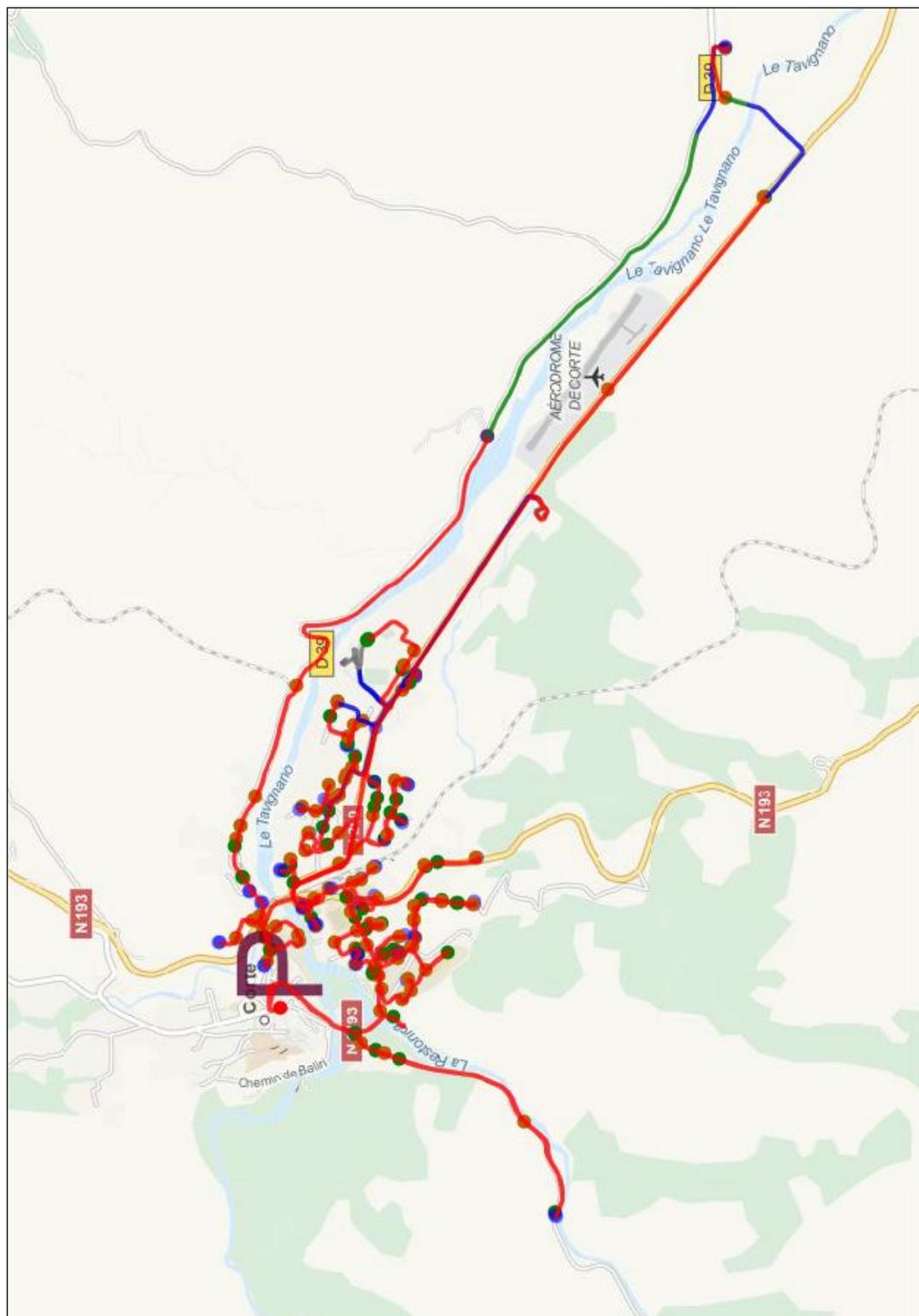
**Circuits OMR – Activité semaine type**



Circuit – Ville – Lundi



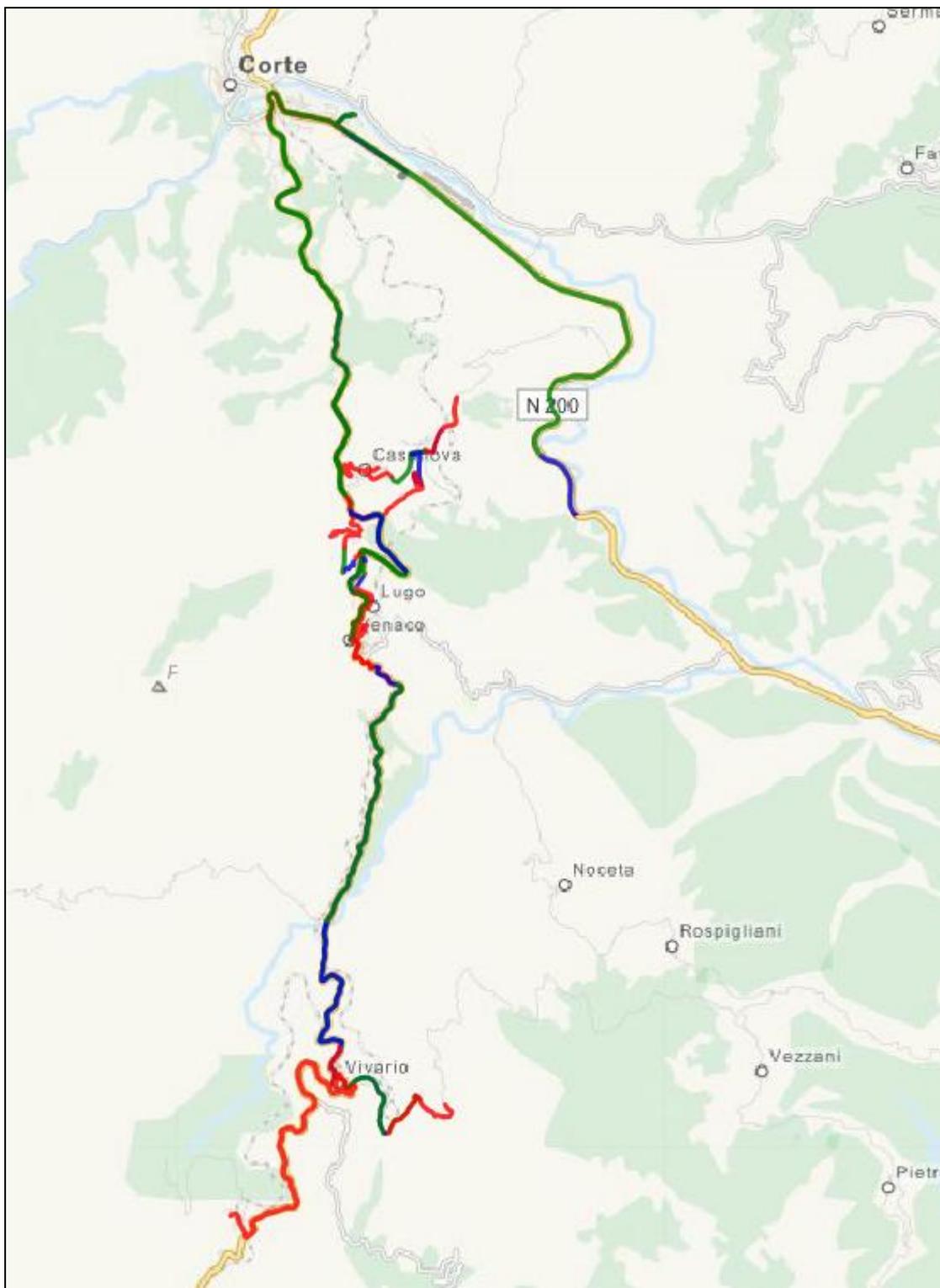
Circuits – Ville – Mardi



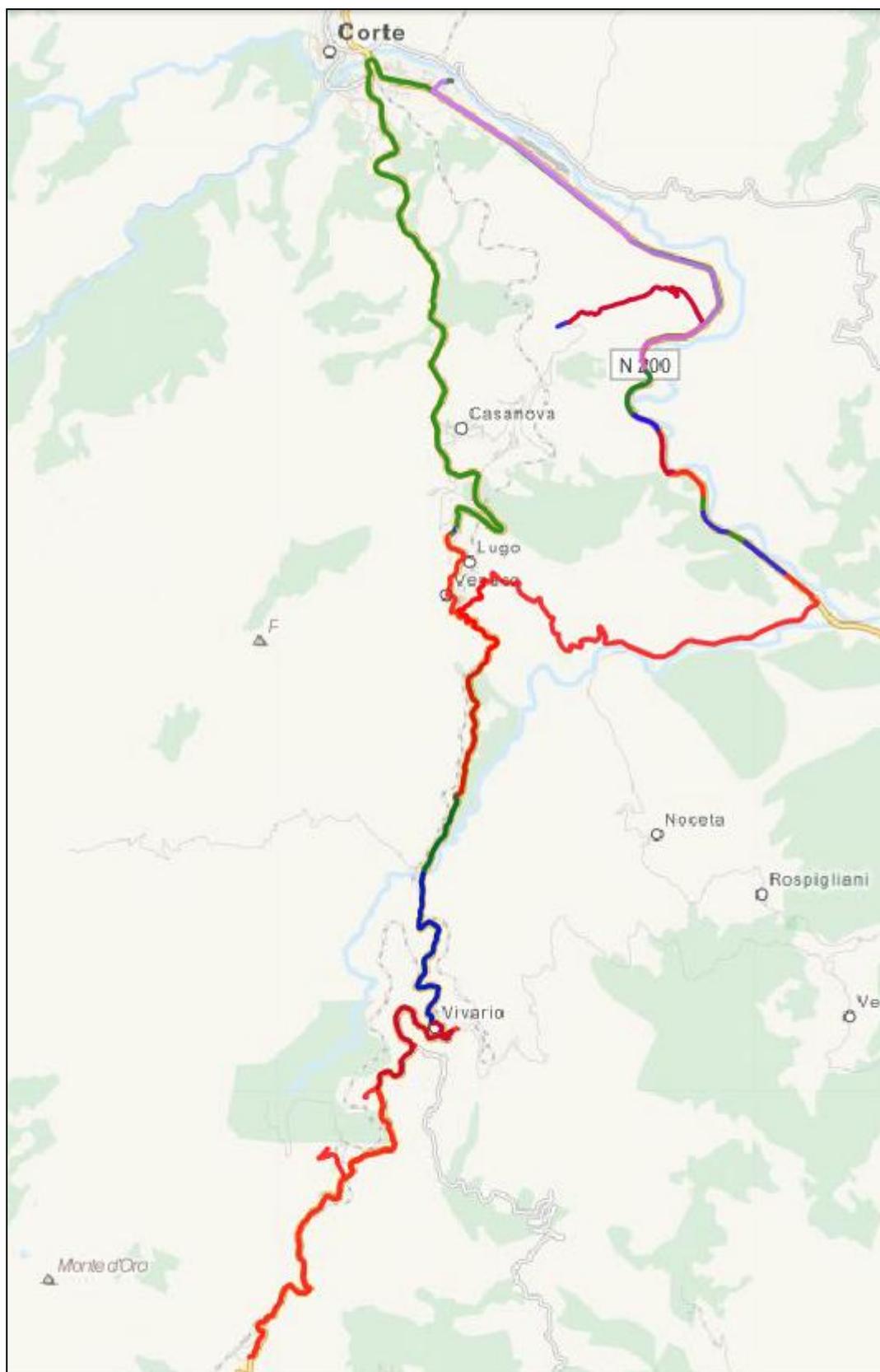
**Circuit – Gare – Lundi**



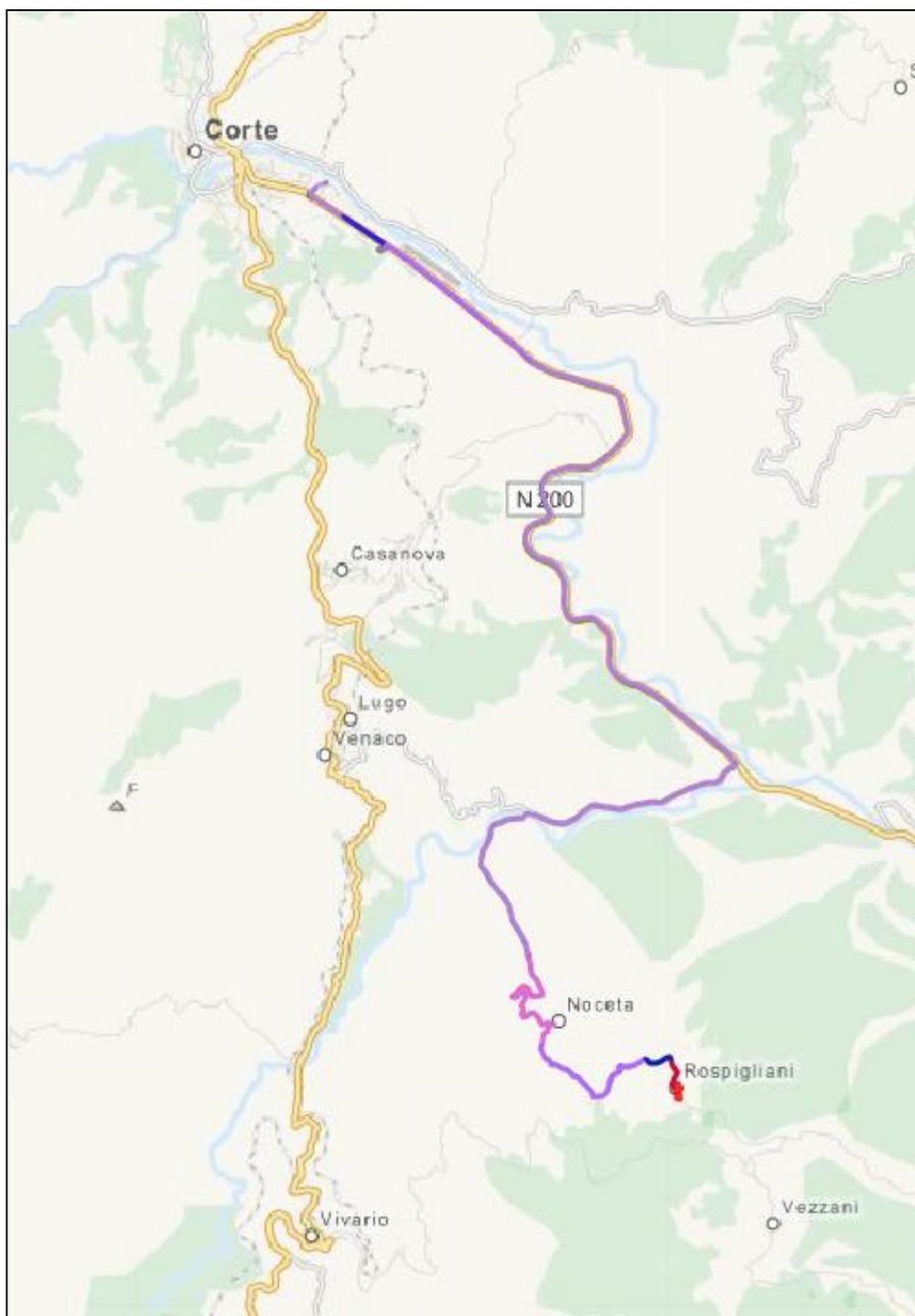
**Circuit – Gare – Mardi**



**Circuit – Villages – Lundi**



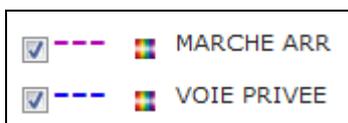
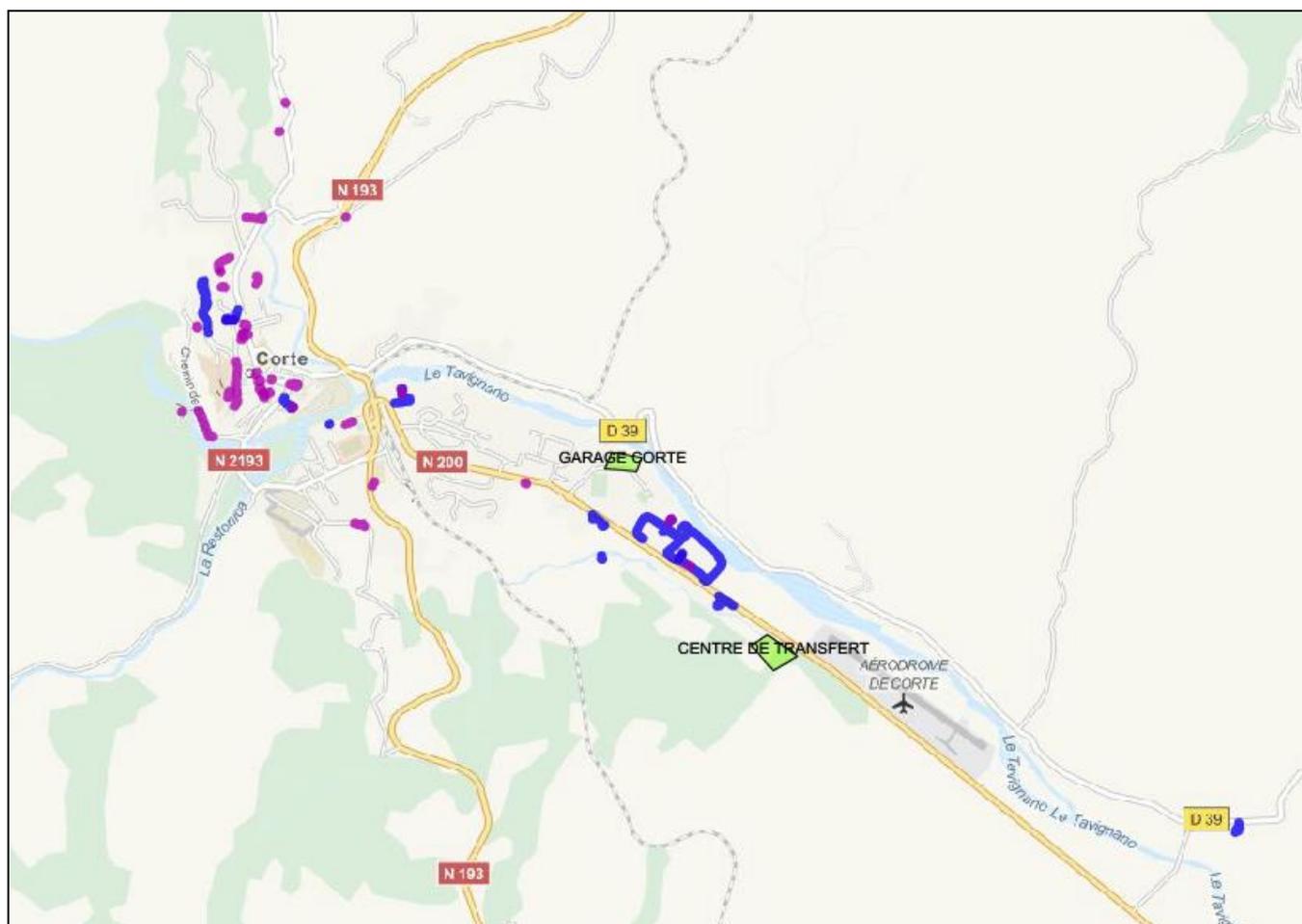
**Circuits – Villages – Mardi**

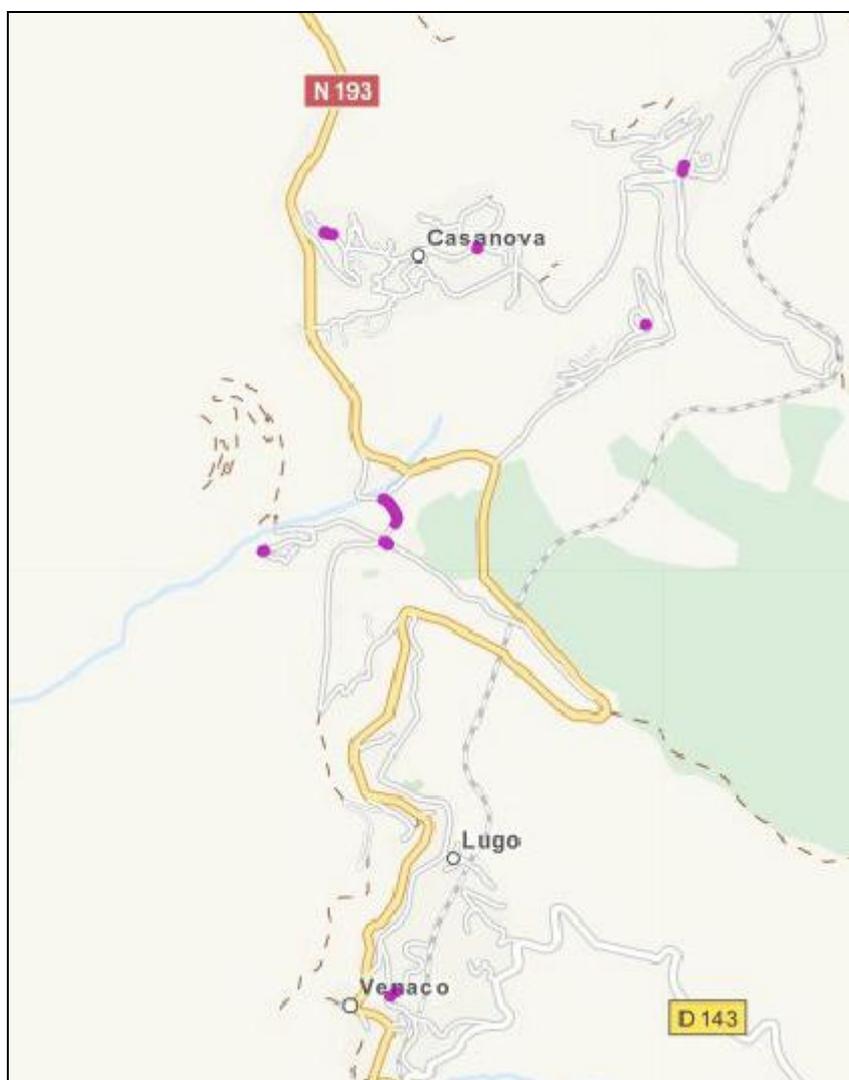


**Circuits – Noceta Rospigliani**

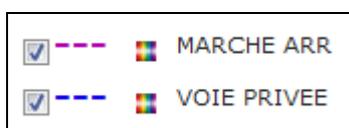
#### 4.1.7. Cartographie des événements de collecte OMR

Circuit	MARCHE ARR	VOIE PRIVEE	BAC CASSE	ELAGAGE	Stationnement	VOIE ETROITE
Ville	27	4	6	5	2	7
Gare	11	7	7	2		5
Villages	10	2	9	1		3
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>15</b>

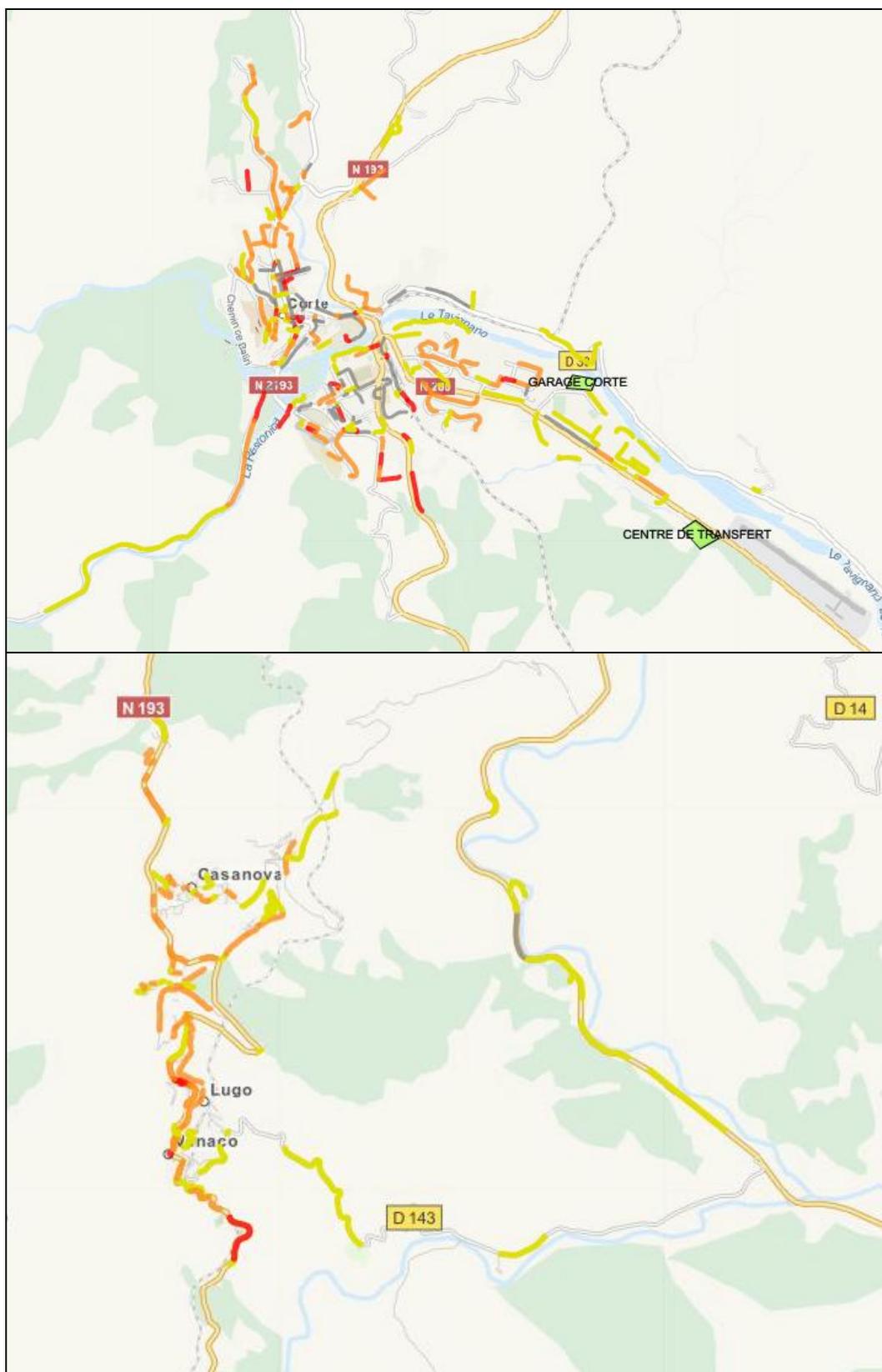




<input checked="" type="checkbox"/>			MARCHE ARR
<input checked="" type="checkbox"/>			VOIE PRIVEE



#### 4.1.8. Cartographie des fréquences de collecte OMR





<input checked="" type="checkbox"/>			FREQUENCE C2 ( 140 voies )
<input checked="" type="checkbox"/>			FREQUENCE C3 ( 135 voies )
<input checked="" type="checkbox"/>			FREQUENCE C4 ( 38 voies )
<input checked="" type="checkbox"/>			FREQUENCE C5 ( 34 voies )
<input checked="" type="checkbox"/>			FREQUENCE C6 ( 27 voies )

#### 4.1.9. Temps de services et paramètres techniques des circuits de collecte OMR

## Tournée OMR Ville

CC CENTRE CORSE - SEMAINE TYPE - RECONSTITUTION DES TEMPS DE SERVICE, KILOMETRES PARCOURUS ET NOMBRE D'ARRÊTS

Date	Circuit	Benne	Tour(s)	Flux	Jour	Durée activité	Durée collecte	Durée Transport	Durée Vidages	Durée Pauses	Poids	Taux charge (%)	Kms	Nb arrêts
2015-12-14	Ville-Lundi	BN 429 VP	2	OM	Lundi	03:58	03:50	00:07	00:26	00:33	5,52	123	44	256
2015-12-15	Ville-Mardi	BN 429 VP	1	OM	Mardi	02:28	02:19	00:08	00:07	00:00	3,16	100	24	195
2015-12-16	Ville-Mercredi	BN 429 VP	1	OM	Mercredi	03:29	03:24	00:05	00:08	00:21	3,64	115	29	279
2015-12-17	Ville-Jeudi	BN 429 VP	1	OM	Jeudi	01:57	01:52	00:05	00:06	00:22	2,22	70	25	136
2015-12-18	Ville-Vendredi	BN 429 VP	2	OM	Vendredi	04:27	04:18	00:09	00:14	00:30	4,74	108	46	286
2015-12-19	Ville-Samedi	BN 429 VP	1	OM	Samedi	02:15	02:05	00:10	00:09	00:23	3,26	103	23	160
<b>SEMAINE TYPE</b>	TOTAL		8			18:35	17:49	00:46	01:09	02:10	22,54	620	192	1312
	MOYENNE / J					<b>03:06</b>	02:58	00:08	00:11	00:22	3,76	103	32	219

## Tournée OMR Gare

CC CENTRE DORSE - SEMAINE TYPE - RECONSTITUTION DES TEMPS DE SERVICE, KILOMETRES PARCOURUS ET NOMBRE D'ARRÊTS

Date	Circuit	Benne	Tour(s)	Flux	Jour	Durée activité	Durée collecte	Durée Transport	Durée Vidages	Durée Pausas	Poids	Taux charge (%)	Kms	Nb arrêts
2015-12-14	Gare-Lundi ☑	DX 102 QY	2	OM	Lundi	04:16	04:07	00:09	00:38	00:20	8,24	85	54	216
2015-12-15	Gare-Mardi	DX 102 QY	1	OM	Mardi	02:35	02:29	00:06	00:07	00:29	2,76	44	36	141
2015-12-16	Gare-Mercredi	DX 102 QY	1	OM	Mercredi	02:39	02:34	00:05	00:08	00:38	3,42	54	33	151
2015-12-17	Gare-Jeudi	DX 102 QY	1	OM	Jeudi	02:34	02:23	00:11	00:07	00:34	3,56	56	43	145
2015-12-18	Gare-Vendredi	DX 102 QY	1	OM	Vendredi	03:18	03:13	00:05	00:07	00:26	5,08	80	42	182
<b>SEMAINE TYPE</b>	<b>TOTAL</b>		6			15:23	14:47	00:36	01:08	02:29	23,06	318	207	835
	<b>MOYENNE / J</b>					<b>03:05</b>	02:57	00:07	00:14	00:30	4,61	64	41	167

## Tournée OMR Village

CC CENTRE CORSE - SEMAINE TYPE - RECONSTITUTION DES TEMPS DE SERVICE, KILOMETRES PARCOURUS ET NOMBRE D'ARRÊTS

Date	Circuit	Benne	Tour(s)	Flux	Jour	Durée activité	Durée collecte	Durée Transport	Durée Vidages	Durée Pauses	Poids	Taux charge (%)	Kms	Nb arrêts
2016-02-08	Villages-lundi	BB 495 SZ	1	1 OM	Lundi	05:41	04:15	01:26	00:20	00:00	3,7	81	129	186
2016-02-09	Villages-mardi	BB 495 SZ	2	2 OM	Mardi	03:53	02:36	01:17	00:00	00:21	1,5	33	135	97
2016-02-10	Villages-mercredi	BB 495 SZ	1	1 OM	Mercredi	04:29	02:44	01:45	00:08	00:21	2,2	48	139	122
2016-02-04	Villages-jeudi	BB 495 SZ	1	1 OM	Jeudi	05:05	03:21	01:44	00:15	00:00	3,32	73	153	113
2016-02-05	Villages-vendredi	BB 495 SZ	1	1 OM	Vendredi	05:23	04:00	01:23	00:08	00:17	2,64	58	137	186
<b>SEMAINE TYPE</b>	<b>TOTAL</b>		6			24:31	16:57	07:35	00:51	00:59	13,36	293	692	704
	<b>MOYENNE / J</b>					<b>04:54</b>	03:23	01:31	00:10	00:12	2,67	59	<b>138</b>	141

## Tournée OMR Noceta Rospigliani

CC CENTRE DORSE - SEMAINE TYPE - RECONSTITUTION DES TEMPS DE SERVICE, KILOMETRES PARCOURUS ET NOMBRE D'ARRÊTS

Date	Circuit	Benne	Tour(s)	Flux	Jour	Durée activité	Durée collecte	Durée Transport	Durée Vidages	Durée Pauses	Poids	Taux charge (%)	Kms	Nb arrêts
2016-02-04	Noceta-Rospigliani	AC 452 ZE	1	OM	Jeudi	01:56	00:58	00:58	00:10	00:00	0,26	22	67	43
2016-02-04	Noceta-Rospigliani	AC 452 ZE	1	OM	Jeudi	01:56	00:58	00:58	00:10	00:00	0,26	22	67	43
<b>SEMAINE TYPE</b>	TOTAL		2			03:52	01:56	01:56	00:20	00:00	0,52		134	86
	MOYENNE / J					<b>01:56</b>	00:58	00:58	00:10	00:00	<b>0,26</b>	<b>22</b>	67	<b>43</b>

## Global service OMR 4C

CC CENTRE DORSE - SEMAINE TYPE - RECONSTITUTION DES TEMPS DE SERVICE, KILOMETRES PARCOURS ET NOMBRE D'ARRÊTS

Date	Circuit	Benne	Tour(s)	Flux	Jour	Durée activité	Durée collecte	Durée Transport	Durée Vidages	Durée Pauses	Poids	Taux charge (%)	Kms	Nb arrêts
2015-12-14	Ville-Lundi	BN 429 VP	2	1 OM	Lundi	03:58	03:50	00:07	00:26	00:33	5,52	123	44	256
2015-12-14	Gare-Lundi	DX 102 QY	2	1 OM	Lundi	04:16	04:07	00:09	00:38	00:20	8,24	85	54	216
2016-02-08	Villages-Lundi	BB 495 SZ	1	1 OM	Lundi	05:41	04:15	01:26	00:20	00:00	3,7	81	129	186
2016-02-04	Noceta-Rospigliani	AC 452 ZE	1	1 OM	Jeudi	01:56	00:58	00:58	00:10	00:00	0,24	22	67	43
2015-12-15	Ville-Mardi	BN 429 VP	1	1 OM	Mardi	02:28	02:19	00:08	00:07	00:00	3,16	100	24	195
2015-12-15	Gare-Mardi	DX 102 QY	1	1 OM	Mardi	02:35	02:29	00:06	00:07	00:29	2,76	44	36	141
2016-02-09	Villages-mardi	BB 495 SZ	2	1 OM	Mardi	03:53	02:36	01:17	00:00	00:21	1,5	33	135	97
2015-12-16	Ville-Mercredi	BN 429 VP	1	1 OM	Mercredi	03:29	03:24	00:05	00:08	00:21	3,64	115	29	279
2015-12-16	Gare-Mercredi	DX 102 QY	1	1 OM	Mercredi	02:39	02:34	00:05	00:08	00:38	3,42	54	33	151
2016-02-10	Villages-mercredi	BB 495 SZ	1	1 OM	Mercredi	04:29	02:44	01:45	00:08	00:21	2,2	48	139	122
2015-12-17	Ville-Jeudi	BN 429 VP	1	1 OM	Jeudi	01:57	01:52	00:05	00:06	00:22	2,22	70	25	136
2015-12-17	Gare-Jeudi	DX 102 QY	1	1 OM	Jeudi	02:34	02:23	00:11	00:07	00:34	3,56	56	43	145
2016-02-04	Villages-jeudi	BB 495 SZ	1	1 OM	Jeudi	05:05	03:21	01:44	00:15	00:00	3,32	73	153	113
2016-02-04	Noceta-Rospigliani	AC 452 ZE	1	1 OM	Jeudi	01:56	00:58	00:58	00:10	00:00	0,24	22	67	43
2015-12-18	Ville-Vendredi	BN 429 VP	2	1 OM	Vendredi	04:27	04:18	00:09	00:14	00:30	4,74	108	46	286
2015-12-18	Gare-Vendredi	DX 102 QY	1	1 OM	Vendredi	03:18	03:13	00:05	00:07	00:26	5,08	80	42	182
2016-02-05	Villages-vendredi	BB 495 SZ	1	1 OM	Vendredi	05:23	04:00	01:23	00:08	00:17	2,64	58	137	186
2015-12-19	Ville-Samedi	BN 429 VP	1	1 OM	Samedi	02:15	02:05	00:10	00:09	00:23	3,26	103	23	160
<b>SEMAINE TYPE</b>	<b>TOTAL</b>		<b>23</b>			<b>64:17</b>	<b>52:17</b>	<b>11:59</b>	<b>03:24</b>	<b>05:38</b>	<b>59,48</b>		<b>1320</b>	<b>2968</b>
	<b>MOYENNE / J</b>					<b>03:34</b>	<b>02:54</b>	<b>00:40</b>	<b>00:11</b>	<b>00:19</b>	<b>3,3</b>	<b>71</b>	<b>73</b>	<b>165</b>

L'organisation actuelle du service révèle un **mauvais équilibre des tournées** et une charge transportée très variable.

Le temps de service hebdomadaire est de 64 H (y compris tournée ville Corte du samedi) répartis sur 3 BOM et 1 VL (Noceta Rospigliani). **Les temps de services sont faibles pour les deux tournées de Corte, de l'ordre de 03 H par jour (avec un maximum de 04 H le lundi), contre 05 H par jour pour la tournée « Village ».**

La collecte en sac réalisée sur Noceta – Rospigliani dure quant à elle en moyenne 02 H.

Le gros avantage du territoire est de bénéficier d'un exutoire de proximité (centre de transfert) limitant fortement le temps de service affecté au transport. Ceci participe à rendre possible techniquement une évolution du service vers plus de proximité pour l'utilisateur.

#### 4.1.10. Collecte sélective des DVM

COMMUNE	NBR PAV
CORTE	25
VENACO	05
VIVARIO	03
SANTO PIETRO DI VENACO	02
CASANOVA	02
RIVENTOSA	01
POGGIO DI VENACO	01
NOCETA	01
ROSPIGLIANI	01
MURACCIOLE	01
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>

La 4C dispose de **42 PAV en bornes tri-flux** (*Verre / Papier / EMR*) répartis sur l'ensemble de son territoire d'intervention.

Force est de constater que malgré un maillage conforme aux préconisations théoriques (1 PAV / 250 habitants), les performances de collecte sont anormalement basses.

Les performances annuelles de la 4C sont à rapprocher des performances 2015 constatés sur le périmètre SYVADEC et les objectifs du syndicat (les performances sont exprimés en hab. INSEE) :

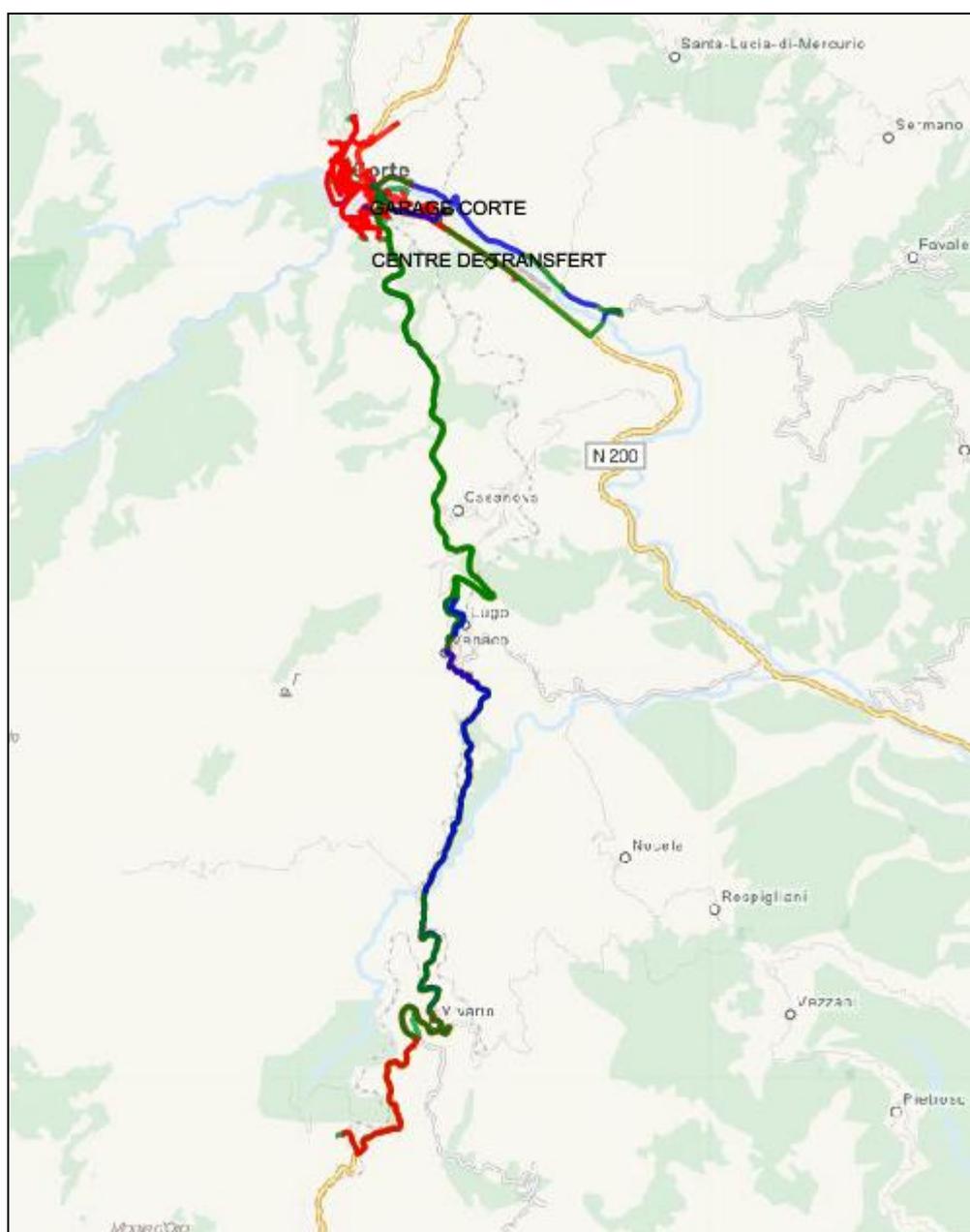
<b>Performances 4C</b>	<b>Performances périmètre SYVADEC</b>	<b>Objectifs SYVADEC</b>
Verre : 10 kg/hab/an	41/kg/hab/an (7 à 136 kg)	40 kg/hab/an
Papier : 10 kg/hab/an	14 kg/hab/an (4 à 36 kg)	22 kg/hab/an
EMR : 4 kg/hab/an	14 kg/hab/an (3 à 29 kg)	18 kg/hab/an

#### 4.1.11. Cartons bruns

Compte tenu du tissu économique existant sur le territoire (artisans, commerce de proximité, restaurants, camp de vacances ...), et des volumes générés par ces activités, l'ensemble des déchets des professionnels est collecté dans le cadre du service public de ramassage des déchets ménagers.

Dès lors, afin d'améliorer la valorisation des déchets et réduire les volumes de carton brun présents dans les bacs, la 4C a mis en place un service PAP en C6 pour la collecte de ces derniers.

Afin de mieux appréhender l'organisation actuelle du service nous présentons ci-dessous le rendu cartographique des circuits actuels de collecte des cartons réalisé au PAP en C5 issus des suivis de tournées ainsi que le temps de service hebdomadaire calculé sur la base d'une « semaine type hiver ».

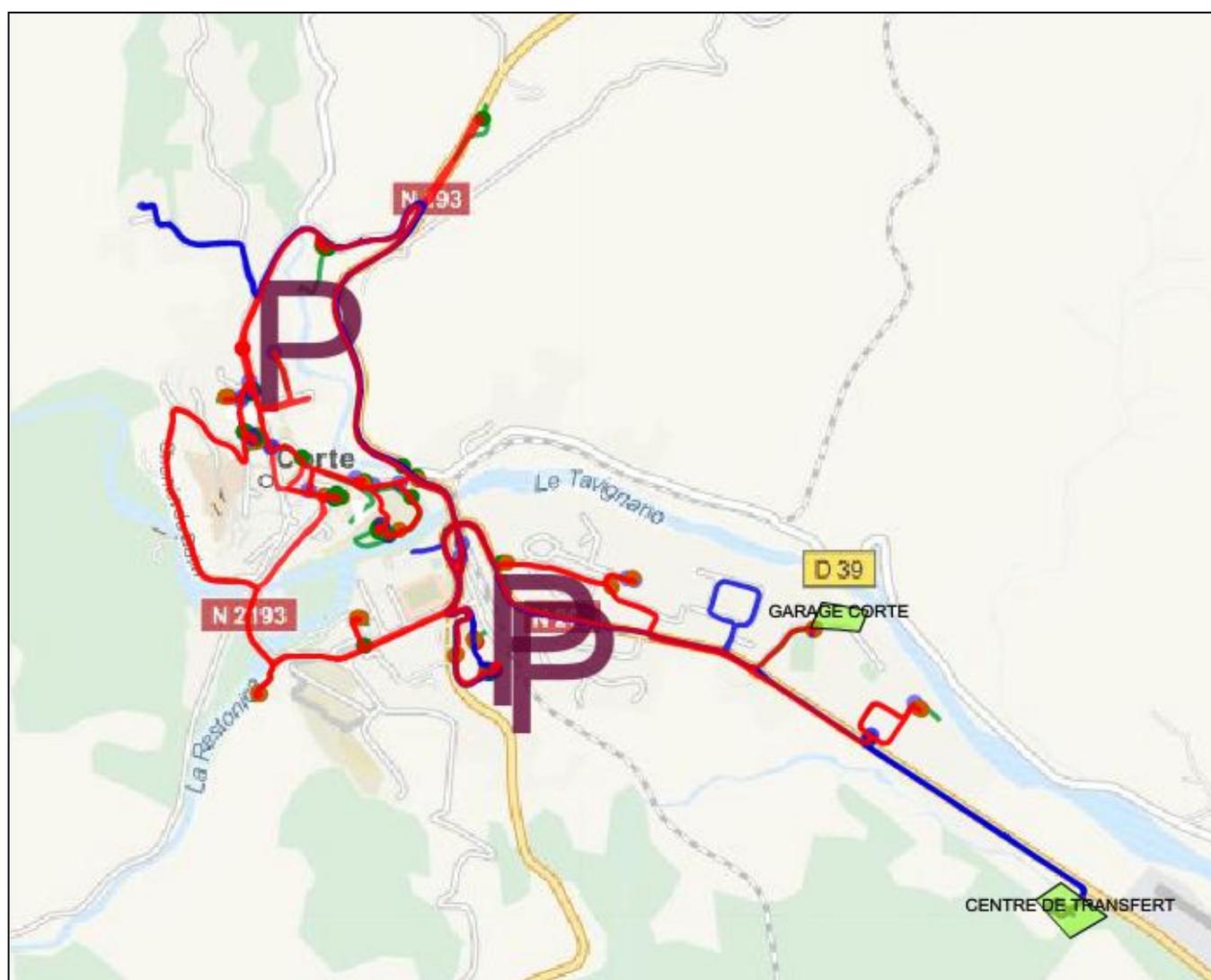


Date	Circuit	Benne	Tour(s)	Flux	Jour	Durée activité	Durée collecte	Durée A/R	Kms
2016-02-26	Carton	CX349ET - CARTON	2	CARTON	Vendredi	03:01	02:55	00:06	65,49
2016-02-25	Carton	CX349ET - CARTON	2	CARTON	Jeudi	02:55	01:56	00:58	109,34
2016-02-24	Carton	CX349ET - CARTON	2	CARTON	Mercredi	03:08	02:59	00:09	54,64
2016-02-23	Carton	CX349ET - CARTON	6	CARTON	Mardi	05:04	04:12	00:51	110,98
2016-02-22	Carton	CX349ET - CARTON	5	CARTON	Lundi	05:59	04:56	01:03	146,26
TOTAL [5]			17			<b>20:07</b>	16:59	03:08	486,72
SEMAINE TYPE			3,4			<b>04:01</b>	03:24	00:38	97,34

#### 4.1.12. Biodéchets

Dans le cadre du projet SCOW piloté par le SYVADEC la 4C a procédé en février 2015 à l'équipement et à la collecte des déchets alimentaires (bio déchets) auprès de certains « Gros Producteurs » de son territoire.

Nous présentons ci-dessous le rendu cartographique des circuits actuels de collecte des biodéchets auprès des GP et réalisée au PAP en C3 et issus des suivis de tournées ainsi que le temps de service hebdomadaire calculé sur la base d'une « semaine type hiver ».



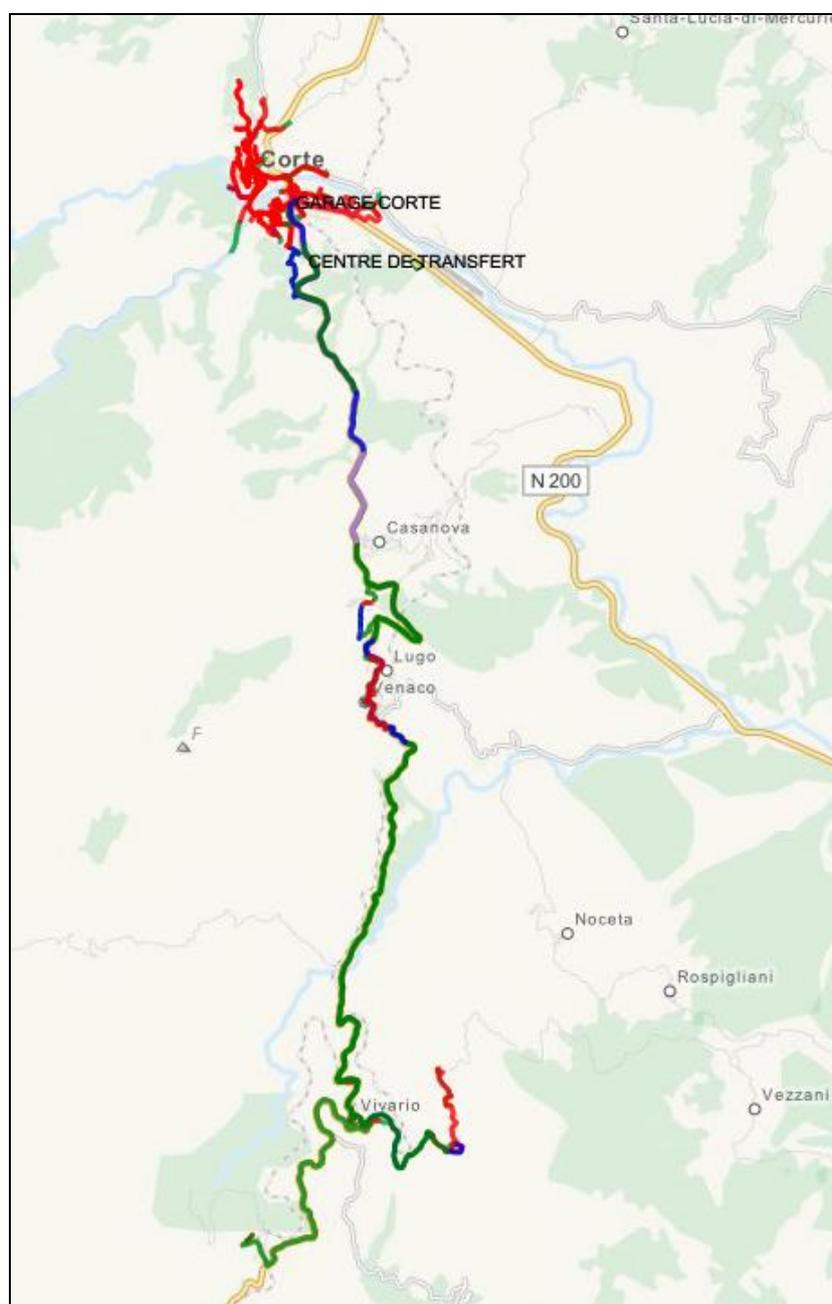
Date	Circuit	Benne	Tour(s)	Flux	Jour	Durée activité	Durée collecte	Durée A/R	Durée Vidages	Durée Pauses	Poids	Taux charge (%)	Kms	Kms A/R	Kms collecte
2016-03-11	Biodechet	DR920BQ- BIOD	1	ND	Vendredi	02:54	01:35	01:19	00:16	03:28	0,24	20	109,35	89,12	18,99
2016-03-09	Biodechet	DR920BQ- BIOD	1	ND	Mercredi	02:20	01:37	00:43	00:09	00:18	0,14	11,67	42,95	16,12	26,27
2016-03-07	Biodechet	DR920BQ- BIOD	1	ND	Lundi	02:04	01:47	00:17	00:15	00:44	0,26	21,67	32,39	8,69	23,02
SEMAINE TYPE	TOTAL [3]		3			07:19	04:59	02:20	00:40	04:30	0,64	53,33	184,68	113,93	68,29
	MOYENNE		1			02:26	01:40	00:47	00:13	01:30	0,21	17,78	61,56	37,98	22,76

#### 4.1.13. Encombrants

Le territoire de la 4C dispose d'une déchetterie intercommunale implantée sur la commune de Corte (quartier Chabrière) et gérée en régie.

Outre l'apport volontaire en déchetterie, la 4C a mis en place un service de collecte PAP sur appel afin de limiter les dépôts sauvages sur voie publique. Le service est de type préventif et curatif et réalisé en C5 sur l'ensemble du territoire.

Afin de mieux appréhender l'organisation actuelle du service nous présentons ci-dessous le rendu cartographique des circuits actuels de collecte des encombrants issus des suivis de tournées ainsi que le temps de service hebdomadaire calculé sur la base d'une « semaine type hiver ».



Date	Circuit	Benne	Tour(s)	Flux	Jour	Durée activité	Durée collecte	Durée A/R	Durée Pauses	Kms
2016-02-26	Encombrant	BD313CX-Encombrant	3	EMCOMBRANT	Vendredi	03:29	02:59	00:30	00:00	80,25
2016-02-25	Encombrant	BD313CX-Encombrant	2	EMCOMBRANT	Jeudi	02:55	01:58	00:56	00:15	94,27
2016-02-24	Encombrant	BD313CX-Encombrant	3	EMCOMBRANT	Mercredi	03:03	02:14	00:50	00:17	101,2
2016-02-23	Encombrant	BD313CX-Encombrant	2	EMCOMBRANT	Mardi	03:12	02:09	01:03	00:00	90,36
2016-02-22	Encombrant	BD313CX-Encombrant	4	EMCOMBRANT	Lundi	03:35	02:48	00:47	00:16	107,62
SEMAINE TYPE	TOTAL [5]		14			<b>16:15</b>	12:09	04:06	00:48	473,7
	MOYENNE		2,8			<b>03:15</b>	02:26	00:49	00:10	94,74

L'organisation actuelle de la collecte sélective PAP (cartons bruns et biodéchets) est marquée par un faible tonnage transporté, de l'ordre de 200 kg par tournée pour les biodéchets, bien en deçà de la limite technique du thermo composteur (400 kg/jour) assurant la valorisation en compost, le tonnage carton en l'absence de pesée ne fait pas l'objet d'un suivi.

Les temps de services par tournée pour les biodéchets sont très courts de l'ordre de 02 h 30, avec un nombre de points de collecte réduits qui pourrait être accru. La collecte des cartons est de 04 h en moyenne pour un tonnage vraisemblablement faible au regard de la densité du matériau pris en charge. En effet, l'absence de conteneurisation des cartons bruns implique une fréquence de collecte élevée et une manutention manuelle (impact sur le temps de services) ainsi qu'une non responsabilisation de l'utilisateur (pliage des cartons) ayant un impact direct sur les faibles tonnages collectés lors de chaque tournée.

Les tournées encombrantes sont de l'ordre de 03 h 15 par jour en moyenne.

Le principal facteur limitant à la rationalisation de la collecte actuelle effectuée en PAP auprès des GP est l'absence de conteneurisation et de collecte mécanisée.

## 4.2. ORGANISATION DU SERVICE

### 4.2.1. Personnel affecté - collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

La 4C assure en régie le service de ramassage des déchets ménagers (OMR).  
Quatre tournées sont actuellement en place sur le territoire.

Nous présentons ci-dessous, en l'état actuel de l'organisation du service, les moyens humains en ETP<sup>(\*)</sup> nécessaires à la bonne exécution des opérations de collecte :

Basse saison / en ETP <sup>(*)</sup>	Haute saison / en ETP	Total
9.50	9.50	9.50

<sup>(\*)</sup> Personnel comptabilisé en Equivalent Temps Plein (ETP)

Les 10 personnels sont tous titulaires (4 chauffeurs, 5 ripeurs) assurent pour 9 d'entre eux à temps plein le service de collecte des OMR sur le territoire. L'agent en charge de la collecte du secteur « Noceta-Rospigliani » effectue une collecte C2 en hiver et C3 en période estivale.

### 4.2.2. Personnel affecté - collecte des cartons bruns

La 4C assure en régie le service de ramassage des cartons bruns auprès des professionnels.  
Une seule tournée existe actuellement.

Basse saison / en ETP <sup>(*)</sup>	Haute saison / en ETP	Total
2.00	2.00	2.00

<sup>(\*)</sup> Personnel comptabilisé en Equivalent Temps Plein (ETP)

Les personnels sont tous titulaires et assurent à temps plein le service de collecte des cartons sur le territoire.

#### 4.2.3. Personnel affecté - collecte des biodéchets

La 4C assure en régie le service de ramassage de collecte des biodéchets auprès de certains gros producteurs professionnels (restaurants collectifs).

Une seule tournée existe actuellement.

Basse saison / en ETP <sup>(*)</sup>	Haute saison / en ETP	Total
1.00	1.00	1.00

<sup>(\*)</sup> Personnel comptabilisé en Equivalent Temps Plein (ETP)

Le personnel est titulaire et assure à 60% le service de collecte des biodéchets sur le territoire et à 40% l'entretien et le contrôle du remplissage des PAV.

#### 4.2.4. Personnel affecté - collecte des encombrants

La 4C assure en régie le service de ramassage de collecte des encombrants.

Une seule tournée existe actuellement.

Basse saison / en ETP <sup>(*)</sup>	Haute saison / en ETP	Total
2.00	2.00	2.00

<sup>(\*)</sup> Personnel comptabilisé en Equivalent Temps Plein (ETP)

Les personnels sont tous titulaires et assurent à temps plein le service de collecte des cartons sur le territoire.

#### 4.2.5. Hygiène et sécurité

La CC du Centre Corse n'a désigné un agent ACMO et procédé à la rédaction d'un DUER.

Pour rappel, les collectivités territoriales sont astreintes à des obligations légales très strictes en matière de prévention des risques professionnels.

- Elles « sont chargées de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité » (article 2-1 du Décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié).
- Elles doivent désigner les agents chargés d'assurer sous leur responsabilité la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO).
- Elles désignent également le ou les agents qui sont chargés d'assurer une fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité ou peuvent passer une convention à cet effet avec le centre de gestion (ACFI).
- Elles doivent aussi transcrire et mettre à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité de leurs agents (DUER).

#### 4.2.6. Liste des véhicules

La liste des matériels utilisés dans le cadre du SPED est présentée dans le tableau suivant :

No	Départ	Parc	Id de parc	Immat.	Nom	No	PTC	PTV	Charge utile
○	GARAGE CORTE	OUI	0	BN 429 VP	BN 429 VP - OM	1	12000	8840	3160
○	GARAGE CORTE	OUI	0	BB 495 SZ	BB 495 SZ - OM	2	14000	9440	4560
○	GARAGE CORTE	OUI	0	DX 102 QY	DX 102 QY - OM	3	16000	9660	6340
○	GARAGE CORTE	OUI	0	AC 452 ZE	AC 452 ZE-OM	4	3500	2300	1200
○	GARAGE CORTE	OUI	0	DR920BQ	DR920BQ-BIOD	5	3500	2475	1025
○	GARAGE CORTE	OUI	0	CX349ET	CX349ET - CARTON	6	3500	2680	820
○	GARAGE CORTE	NON	0	BD313CX	BD313CX-Encombrant	15	3500	2540	960

### 4.3. COUT DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS

#### 4.3.1. Rappel réglementaire

Pour faire face aux dépenses de leur service d'élimination des déchets des ménages, les collectivités ont le choix entre deux modalités, essentiellement différentes, de gestion et de financement :

- Soit, le financement par l'impôt, c'est à dire par le « contribuable ». Les dépenses sont alors couvertes, soit par le **budget** de la collectivité locale, soit par le produit de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**, soit par une combinaison de ces deux ressources. L'assiette de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est assise sur le revenu net qui sert de base à la contribution foncière des propriétés bâties.
- Soit, le financement au moyen d'une **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)** établie en fonction du service rendu et à laquelle sont assujettis les « usagers » du service, lequel est alors géré comme un service public à caractère industriel et commercial. La circulaire n°75-71 du 5 février 1975 du ministère de l'intérieur précise un certain nombre de conditions auxquelles doit satisfaire un tel service.

Nous présentons dans le tableau ci-dessous les différents modes de financement et les possibilités de cumul :

Modes de financement	Possibilité de cumul	Collectivités concernées
<b>Budget Général</b> Produit des 4 impôts locaux directs : - taxe d'habitation - taxe professionnelle - taxe foncière sur les propriétés non bâties - taxe foncière sur les propriétés bâties	<b>Cumul possible avec la TEOM</b> Introduction obligatoire de la redevance spéciale (pour couvrir le service rendu aux non-ménages)	Environ 5 000 communes, pour un produit de l'ordre de 1,5Md€
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères ( <b>REOM</b> )	<b>Pas de cumul possible avec la TEOM, la redevance spéciale ou le financement par le budget général</b>	Environ 14 000 communes (10 millions d'habitants), pour un produit de l'ordre de 332,34M€
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères ( <b>TEOM</b> )	<b>Pas de cumul possible avec la REOM</b> <b>Cumul possible avec le budget général</b> Introduction obligatoire de la redevance spéciale (pour couvrir le service rendu aux non-ménages)	Environ 17 500 communes (46 millions d'habitants), pour un produit de l'ordre de 2,9Md€

En outre, conformément à l'article L.2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) « A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1993, les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale qui n'ont pas institué la redevance générale créent une **redevance spéciale** », ce afin d'assurer l'élimination des déchets (autre que ménagers) « qu'elles peuvent, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, collecter et traiter sans sujétions techniques particulières » (déchets des commerces, industries, artisanat, campings ...).

Cette redevance est calculée en fonction du service rendu et notamment de la quantité de déchets éliminés. Elle peut toutefois être fixée de manière forfaitaire pour l'élimination de petites quantités de déchets.

#### **4.3.2. Obligation d'information**

Afin d'assurer une certaine transparence auprès des usagers du service, l'article L. 2224-5 du CGCT prévoit que le maire ou le président de l'EPCI compétent doit présenter chaque année un rapport sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets à son conseil municipal ou à son assemblée délibérante. Le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 a fixé les indicateurs techniques et financiers qui doivent figurer obligatoirement dans ce rapport.

Dans les collectivités de plus de 3 500 habitants ce rapport est public. Un exemplaire du rapport est adressé pour information au préfet concerné. La CC du Centre Corse assure la publication annuelle d'un tel rapport.

**Les indicateurs techniques** sont :

- pour la collecte des déchets provenant des ménages : le nombre d'habitants desservis, la fréquence des collectes, le nombre et la localisation des déchetteries, les collectes séparatives proposées, les types de collectes de déchets encombrants ;
- pour la collecte des déchets ne provenant pas des ménages : le tonnage des déchets enlevés pour l'exercice considéré et le précédent, l'évolution prévisible de l'organisation de la collecte ;
- pour le traitement : la localisation des unités de traitement, la nature des traitements et des valorisations, la capacité de ces unités et les tonnages traités.

**Les indicateurs financiers** sont :

- les modalités d'exploitations du service,
- le montant annuel des dépenses du service et les modalités de financement,
- le montant annuel des prestations rémunérées à des entreprises sur contrat.

**Les indicateurs complémentaires éventuels** sont :

- le coût global ramené à la tonne, les modalités d'établissement de la redevance spéciale,
- les produits des droits d'accès aux centres de traitement et de stockage,
- le montant des aides reçues des organismes agréés pour les déchets d'emballages,
- le montant des recettes perçues au titre de la valorisation.

### 4.3.3. Le mode de financement retenu

La CC du Centre Corse a opté pour un financement par la **TEOM** du service de ramassage et de traitement des Ordures Ménagères et assimilés.

A ce titre elle est soumise à l'obligation de mise en place de la Redevance Spéciale (**RS**). Cette dernière a été instaurée depuis plusieurs années et prévoit un barème de tarification forfaitaire des activités commerciales.

### 4.3.4. Recettes

Le produit de la TEOM (2015) est le suivant :

Base	Taux	Produit (en €)
6 886 287	14.70 %	<b>1 012 284</b>

Le produit de la RS (2015) est de :

Base	PU	Produit (en €)
	Variable selon les catégories	<b>137 430</b>

(\*) Etablissements industriels et commerciaux dont Cafés, Hôtels et Restaurants.

Soit une recette totale de **1 149 714 €** au titre de financement du service collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Sur ce point on notera la faiblesse de la part de financement assumé par la RS soit moins de 2 % alors même que la charge que l'activité économique fait peser sur le SPED (Service Public d'Élimination des Déchets) est de l'ordre de 20%. Il convient donc d'évaluer avec les services de la trésorerie le montant de la base TEOM sur les locaux commerciaux contribuant au financement du service afin d'ajuster le cas échéant les modalités de perception de la RS.

#### 4.3.5. Charges

Les tableaux ci-dessous récapitulent, selon la méthodologie e-coût (logiciel Eco-Emballages), les **dépenses de fonctionnement par poste de la collecte et du traitement des OMR, de la collecte sélective des PAV et de la collecte des biodéchets** (2015) de la CC du Centre Corse.

Poste budgétaire	Montant en € TTC
Personnel (traitement + CS)	471 000
EPI agents	1 200
Visites réglementaires et assurances véhicules	20 700
Carburant véhicules	27 800
Entretien et travaux sur véhicules	35 000
<i>Amortissement véhicules et remplacement conteneurs</i>	<i>96 700</i>
Lavage des conteneurs	32 400
Traitement OMR – 133 € /t	441 800
Traitement OMR – 18 € /t	59 800
Collecte des PAV 55 € HT/borne (*)	50 400
<b>TOTAL</b>	<b>1 236 800</b>
<i>Produit TEOM + RS</i>	<i>1 149 714</i>

Cette méthodologie de calcul fait apparaître un **besoin de financement**, abondé par le budget général de l'EPCI, **afin de couvrir le coût complet de l'ensemble du SPED** (coût de gestion de la déchetterie et de la collecte des cartons bruns et des encombrants non pris en compte dans le tableau ci-dessus du fait de l'absence d'individualisation de ces flux lors de la prise en charge en déchetterie).

## 1) Données générales décrivant la collectivité et la zone étudiée

### Collectivité

Nom de la collectivité		CENTRE CORSE
Type de collectivité		Communauté de Communes
Numéro contrat EE		
Nombre d'habitants		9 724
Type d'habitat		semi urbain
Taux d'habitat collectif	%	67,00%
Densité	hab/km <sup>2</sup>	27
Mode de financement		TEOM + Budget général

### Zone étudiée

Nom de la zone étudiée		CC CENTRE CORSE
Année étudiée		2015
Nombre d'habitants		9 724
Type d'habitat		semi urbain
Taux d'habitat collectif	%	67,00%
Densité	hab/km <sup>2</sup>	27

## 2) Description des flux et prestations attachées

CC CENTRE CORSE, CC CENTRE CORSE,

	Flux de Collecte Sélective				Autres flux			
	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>Collecte</b>	V	J	BCMP	BP		OM		
Mode de gestion	privé	privé	privé	régie		régie		
Mode de collecte	AV	AV	AV	PAP		Regl.		
Nbre d'habitants desservis	9 724	9 724	9 724	9 724		9 724		
Fréquence de collecte								
Tonnes collectées	94	94	39	30		3 322		
Si prestation facturée, reconstituer les coûts ou saisir le montant	9,13	9,62	27,05					
TVA	10,0%	10,0%	10,0%					
<b>Transfert et transport</b>								
Mode de gestion						privé		
Saisir le montant du transfert et du transport						18,00		
TVA								
<b>Traitement</b>								
Mode de gestion	privé	privé	privé	privé	privé	privé		
Mode de traitement	Tri	Recycl.	Recycl.	Recycl.		CET		
Tonnes sortantes	94	94	39	30				
Taux de refus (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%				
Mode d'évaluation du coût	prix	prix	prix	prix		Prix	Prix	Prix
Si prestation facturée, reconstituer les coûts ou saisir le montant						133,00		
TVA								

Légende : V : Verre / J : Papier / BCMP : EMR / BP : Biodéchets



#### 4) Evaluation des coûts de collecte

CC CENTRE CORSE, CC CENTRE CORSE,

##### Véhicules

Type de véhicule	Volume m <sup>3</sup>	Prix unitaire k€/HT	Nbre unités	Taux d'empr. %	Durée amort. ans	Frais fonct. k€/an	Flux concerné(s) (% répartition au temps d'utilisation, puis au volume des compartiments)					Commentaires type véhicule*	
							V	J	BCMP	BP	OM		
BOM	12,0	155,0	1,0	3,0%	7	22,0					100%		PL
BOM	12,0	155,0	1,0	3,0%	7	20,0					100%		PL
BOM	12,0	155,0	1,0	3,0%	7	24,0					100%		PL
Autre	5,0	36,0	1,0	3,0%	7	6,0					100%		VL Noceta R.
Autre	5,0	36,0	1,0	3,0%	7	3,0					60%		VL à ridelles
				3,0%	7								Biodéchets
				3,0%	7								
				3,0%	7								
				3,0%	7								
				3,0%	7								

##### Personnel affecté aux véhicules

Type de véhicule	Equipes par jour par véh.	Salaires d'un chauff.	Nbre rippers par équi.	Salaires d'un rieur	Taux de remplac.
	nbre	k€/an	nbre	k€/an	%
BOM	1	45,0	2,0	33,0	0,0%
BOM	1	45,0	2,0	33,0	0,0%
BOM	1	45,0	2,0	33,0	0,0%
Autre	1	32,0	0,0	0,0	0,0%
Autre	1	21,0	0,0	0,0	0,0%
					15,0%
					15,0%
					15,0%
					15,0%
					15,0%

##### Autre personnel (hors administratif)

Désignation	Salaires	Nbre
	k€/an	unités
Chef d'équipe		
Agt de maîtrise		
Technicien		
Garagiste		
Mécanicien		

CC CENTRE CORSE, CC CENTRE CORSE,

**5) Frais de structure**

**Personnel**

Désignation	Salaires unitaires		Nbre unités
	k€/an	unités	
Directeur du service	35,0	1,0	
Agent administratif			
Secrétaire	10,0	1,0	
Chef de projet	25,0	1,0	
Ingénieur			
Indemnités élus			
Comptable			

Flux concerné(s)					
V	J	BCMP	BP	OMI	
<input checked="" type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input checked="" type="checkbox"/>					
<input checked="" type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					

Répartition des frais de personnel (au pro rata du temps passé)		
% contenant	% collecte	% traitement
10%	45%	45%
10%	45%	45%
10%	45%	45%

**Frais divers**

Désignation	Coût		TVA
	k€ HT/an	%	
Fournitures diverses	1,0	20,0%	
Eau+électricité	1,5	20,0%	
Loyer			
Adhésion synd. trait.			
Véhicules de service	2,5	20,0%	
Téléphone	1,0	20,0%	
Frais opérateur			

Flux concerné(s)					
V	J	BCMP	BP	OMI	
<input checked="" type="checkbox"/>					
<input checked="" type="checkbox"/>					
<input checked="" type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input checked="" type="checkbox"/>					
<input checked="" type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					

Répartition des frais divers		
% contenant	% collecte	% traitement
10%	45%	45%
10%	45%	45%
10%	45%	45%
10%	45%	45%

### 4.3.6. Synthèse des coûts

CC CENTRE CORSE, CC CENTRE CORSE, 2015

Synthèse des coûts AVEC TVA

	1	2	3	4	5	6	7	8
V		J	BCMP	BP		OM		
Flux :								
Mode de collecte	AV	AV	AV	PAP		Regr.		
Nbre d'hab. desservis	9 724	9 724	9 724	9 724		régie		
Apports (kg col./hab/an)	9,7	9,7	4,0	3,1		341,6		
Apports (kg tri./hab/an)	9,7	9,7	4,0	3,1				
Taux de refus (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%				
Dotation PAP (l/hab/jour)	AV	AV	AV	0,0		0,0		
Dotation AV (1 pour X hab)	237	237	237	PAP		Regr.		
Fréquence de col.								
Contenant	7,9	7,9	7,9	0,8		55,4		
Collecte	10,6	11,2	31,4	18,9		548,3		
Transfert et transport						59,8		
Tri ou traitement						476,6		
Elimination des refus						0,0		
<b>TOTAL</b>	<b>18,5</b>	<b>19,1</b>	<b>39,3</b>	<b>19,7</b>		<b>1 140,1</b>		
Contenant	84,4	84,4	203,4	26,4		16,7		
Collecte	112,7	118,7	804,8	631,1		165,1		
Transfert et transport						18,0		
Tri ou traitement						143,5		
Elimination des refus						0,0		
<b>TOTAL</b>	<b>197,1</b>	<b>203,1</b>	<b>1 008,1</b>	<b>657,5</b>		<b>343,2</b>		
Contenant	84,4	84,4	203,4	26,4		16,7		
Collecte	112,7	118,7	804,8	631,1		165,1		
Transfert et transport						18,0		
Tri ou traitement						143,5		
Elimination des refus						0,0		
<b>TOTAL</b>	<b>197,1</b>	<b>203,1</b>	<b>1 008,1</b>	<b>657,5</b>		<b>343,2</b>		
Contenant	0,8	0,8	0,8	0,1		5,7		
Collecte	1,1	1,1	3,2	1,9		56,4		
Transfert et transport						6,1		
Tri ou traitement						49,0		
Elimination des refus						0,0		
<b>TOTAL</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>4,0</b>	<b>2,0</b>		<b>117,2</b>		

1 à 5	6 à 8
<b>TOTAL CS</b>	<b>TOTAL autres flux</b>
9 724	9 724
26,4	341,6
26,4	
0,0%	
0,0	0,0

1 à 8
<b>TOTAL ZONE</b>
9 724
368,1
26,4
0,0

24,6	55,4
72,1	548,3
0,0	59,8
0,0	476,6
0,0	
<b>96,7</b>	<b>1 140,1</b>

80,0
620,4
59,8
476,6
0,0
<b>1 236,8</b>

95,7	16,7
280,5	165,1
0,0	18,0
0,0	143,5
0,0	
<b>376,1</b>	<b>343,2</b>

22,4
173,3
16,7
133,2
0,0
<b>345,6</b>

95,7	16,7
280,5	165,1
0,0	18,0
0,0	143,5
0,0	
<b>376,1</b>	<b>343,2</b>

22,4
173,3
16,7
133,2
0,0
<b>345,6</b>

2,5	5,7
7,4	56,4
0,0	6,1
0,0	49,0
0,0	
<b>9,9</b>	<b>117,2</b>

8,2
63,8
6,1
49,0
0,0
<b>127,2</b>

Les éléments de coûts ci-après ne prennent en compte que les coûts techniques de collecte et de traitement des OMR et des déchets valorisables.

**127 € / habitant**

**343 € / tonne d'Ordures Ménagères Résiduelle (soit, 117 €/hab), décomposé comme suit :**

- 182 € / tonne OMR collectée
- 161 € / tonne OMR traitée (CSDU)

**Et :**

**376 € / tonne DVM (verre/JRM/EMR/Biodéchets) collectée et traitée  
(soit, 10 €/hab)**

Le dispositif actuel de collecte en régie est très onéreux car peu performant au regard de la faiblesse des tonnages collectés. Mais le gisement collectable et les marges de manœuvres techniques permettent d'envisager une forte augmentation des performances avec la mise en œuvre d'une collecte de proximité des DVM en zone d'habitat dense (péri urbain) et le renforcement du dispositif de collecte des déchets valorisables des professionnels. Parallèlement, le développement des PAV dans les zones d'écart (villages) est à privilégier compte tenu de l'avantage économique de ce mode de collecte.

Sur ce point il convient de préciser que la cohabitation de deux systèmes sur un EPCI de taille réduite n'est pas à privilégier du strict point de vue de l'efficacité, néanmoins la préexistence d'un service de collecte PDR s'il est vu comme un « coût fixe » doit être optimisé mais en ayant à l'esprit que le coût à la tonne sera nettement supérieur à la collecte en PAV.

## 4.4. PROPOSITIONS D'OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

### 4.4.1. Principe

Au regard du diagnostic un certain nombre de leviers d'optimisation peuvent être proposés. Selon notre expérience, il est important à ce stade de les hiérarchiser selon un certain nombre de critères :

- Coût : quel impact du levier sur l'optimisation du coût du service
- Quantité : quel impact sur les quantités collectées (donc sur la baisse des OMR ou sur l'augmentation des collectes sélectives)
- Qualité : quel impact sur la qualité du service ou sur la qualité de la composition de la collecte sélective également
- Sécurité : impact sur l'amélioration de la sécurité de la collecte (résorption des points noirs, collectes bilatérales, etc.)
- Social : impact sur la création d'emploi, sur le temps et les conditions de travail
- Environnement : impact sur la diminution des émissions de gaz à effets de serre

Pour chacun de ces critères, nous établirons un système de cotation :

😊 **Impact positif du levier sur ce critère (ex : réduction des coûts, création d'emploi...)**

😐 **Impact nul peu évident ou à étudier du levier sur ce critère (ex : pas d'impact du règlement de collecte intercommunal sur les quantités collectées)**

😞 **Impact négatif du levier (ex : impact négatif sur les coûts du renouvellement de parc de bacs)**

#### 4.4.2. Cotation des leviers d'optimisation

Thème	Levier d'optimisation	Coût	Quantité	Qualité	Sécurité	Social	Env.	GLOBAL
Cartons	Conteneurisation des cartons en PAP pour les Pros (GP) et collecte mécanisée	☹	😊	😊	😊	😊	😊	5
Bio déchets	Développement des Bio déchets en PAP(GP) et collecte mécanisée	☹	😊	😊	😊	😊	😊	5
	Mise en place d'une collecte en PAP de Bio déchets auprès des ménages sur une zone test	☹ / 😞	😊	😊	☹	😞	😊	3
	Mise en place d'une collecte en PAV de Bio déchets en zone d'habitat vertical	😞	😊	😞	☹	☹	😊	2
CS	Mise en place d'un réseau PAV semi enterrés en zone d'habitat vertical (Corte centre)	😞	😊	😊	☹	☹	😊	3
	Mise en place des trois flux de CS sur les principaux PDR OM	☹ / 😞	😊	😊	☹	😊	☹	3
	Organisation de la collecte des PAV (télé relève)	😊	☹	😊	☹	☹	😊	3

Thème	Levier d'optimisation	Coût	Quantité	Qualité	Sécurité	Social	Env.	GLOBAL
OM	Harmonisation des cycles du travail : jours de travail, horaires...	😊	😐	😊	😊	😞	😐	2
	Renouvellement des BOM de collecte	😞	😐	😐	😊	😊	😊	2
	Informatique embarquée dans les véhicules	😞	😐	😊	😊	😞	😊	1
	Revoir les fréquences de collecte OMR en basse-saison	😊	😐	😞	😊	😞	😊	1
Autre	Améliorer le règlement de collecte	😐	😐	😊	😊	😊	😐	3
	Communication par ambassadeurs du tri	😞	😊	😊	😐	😊	😐	2
Bacs	Aménagement pour éviter la chute des bacs (arceaux, ...)	😞	😐	😊	😊	😊	😞	1
	Mise en place d'un service de bacs en régie (remplacement, réparation, nettoyage...)	😞	😐	😊	😊	😊	😞	1
TEOM	Intégrer un zonage en fonction du niveau de service, intégrer une part incitative dans le financement du service (TEOMI)	😐	😐	😊	😐	😐	😐	1

---

## B. RENFORCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE ET MISE EN PLACE DE LA COLLECTE PAP

### 1. PRINCIPES GENERAUX DE LA COLLECTE SELECTIVE

#### 1.1. MATERIAUX CONCERNES

On distingue plusieurs catégories de déchets susceptibles d'être collectés sélectivement :

⇒ **Les Déchets Valorisables des Ménages (DVM) et assimilés**: Cette notion intègre les déchets d'emballages des particuliers et des commerçants (Verre, Plastiques, aluminium, acier, carton, briques alimentaires ...) et les journaux magazines.

Mode de récupération habituel : Collecte sélective

⇒ **Les biodéchets** ou fraction Fermentescible des Ordures Ménagères (**FFOM**). Il s'agit de déchets susceptibles de se dégrader spontanément dès leur production. On peut citer par exemple les déchets de légumes ou de fruits, de viande, de reliefs de repas, ...

Mode de récupération habituel : Compostage individuel ou collecte sélective

⇒ **Les déchets verts** : Ils comprennent les tontes de gazon, coupes des services municipaux, et d'entretien des jardins.

Mode de récupération habituel : Apport Volontaire en déchetterie



## 1.2. MODES DE COLLECTE

On distingue classiquement deux grands modes de collecte sélective représentés dans le tableau ci-dessous :

Nombre de flux Modalités de collecte	COLLECTE BI-FLUX	COLLECTE TRI-FLUX
CODES COULEURS	 bouteilles  Mélange : bocaux pots en verre • journaux/magazines • cartonnets • bouteilles en plastiques • boîtes métalliques	 bouteilles  journaux magazines  Mélange d'emballages : + cartonnets + bouteilles en plastiques + boîtes métalliques pots en verre
TOUT APPORT VOLONTAIRE	 conteneur  conteneur	 conteneur  conteneur  conteneur
TOUT PORTE A PORTE	petit bac  ou bac roulant  ou caissette  ou sac  ou bac roulant  ou caissette  ou bac compartimenté 	petit bac  ou bac roulant  ou caissette  ou sac  ou petit bac  ou bac roulant  ou caissette  ou sac  ou petit bac  ou bac roulant  ou caissette 
MIXTE	 conteneur  bac roulant	 conteneur  conteneur  caissette

Source : PIEDMA

### 1.2.1. Collecte en Apport Volontaire (PAV)

Il s'agit d'une collecte organisée par points spécifiques plus ou moins denses (gros bacs roulants relevés par un véhicule « basculeur » ou bornes relevées par un véhicule équipé d'une grue) situés dans des lieux différents des lieux de dépose habituelle des Ordures Ménagères : les usagers apportent leurs produits à ces points.

#### Avantages principaux :

- Les « points tri » (habituellement, lots de 3 conteneurs mono-matériau groupés pour la collecte du Verre, des Journaux-Magazines et des « Emballages « Légers » (plastiques, métal, briques alimentaires...)) nécessitent un **investissement relativement modéré** à condition de ne pas trop les multiplier.

Le taux de 1 point tri pour 300 habitants est fréquemment avancé en « habitat concentré ». En cas d'habitat dispersé un minimum d'1 point tri est à prévoir par hameau.



- 
- Il n'est pas nécessaire d'effectuer une collecte spéciale auprès des habitants, mais un véhicule dédié (camion grue avec benne) circule périodiquement pour vider les conteneurs.

Inconvénients principaux :

- Les **rendements** sont **souvent faibles** et toujours inférieurs à ceux constatés en collecte en « porte à porte ».
- L'installation de « Points Tri » en milieu urbain est souvent difficile (problème de place, de stationnement, de manœuvre et d'enlèvement des conteneurs).

La collectivité se devra donc d'être plus vigilante et d'effectuer une communication efficace et régulière afin d'entretenir le « geste tri », et de rappeler les consignes de tri.

### 1.2.2. Collecte en Porte à Porte (PAP)

Ce mode d'organisation se caractérise par la mise à disposition de contenants à un groupe d'utilisateur identifiable.

Le point d'enlèvement est situé à proximité immédiate du domicile de l'utilisateur ou du lieu de production des déchets.

La collecte peut se pratiquer avec divers contenants (bacs roulant, casiers plastique, sacs en plastique transparents ou de couleur...), mais ils sont toujours disposés aux mêmes endroits que ceux dédiés à la collecte des Ordures Ménagères (qu'ils soient présents devant chaque porte, ou regroupés en des points donnés – (PDR) Point de Regroupement). Le producteur de déchets réalise ainsi le même déplacement pour ses Ordures Ménagères que pour ses déchets recyclables.

Avantages principaux :

- Des **rendements de collecte plus importants** pour l'ensemble des matériaux, en particulier pour les « Emballages Légers ».
- Une incidence sur la collecte restante par la modification des tonnages résiduels d'où une **diminution possible des fréquences de collecte traditionnelle** que l'on peut alors remplacer par une tournée sélective (collecte de substitution). Ceci diminue alors l'impact économique global du service.
- Un type de collecte **bien adapté au milieu urbain ou aux zones difficiles d'accès**, et facilement intégrable dans son environnement.

Inconvénients principaux :

- La desserte de l'ensemble de la population avec un tel système nécessite souvent un **investissement relativement important** et des **coûts de fonctionnement** qui peuvent s'avérer **plus élevé** que la collecte en « Apport Volontaire ».
- La **qualité du tri** opéré par les habitants est souvent **de moins bonne qualité** que celle constatée en collecte de type « Apport Volontaire ».



---

## 2. EVOLUTION DU DISPOSITIF ACTUEL VERS LA COLLECTE PAP

### 2.1. TAUX DE CAPTAGE ACTUELS ET OBJECTIFS

<b>Performances 4C</b>	<b>2015</b>	
	<b>Performances périmètre SYVADEC</b>	<b>Objectifs SYVADEC</b>
Verre : 10 kg/hab/an	41/kg/hab/an (7 à 136 kg)	40 kg/hab/an
Papier : 10 kg/hab/an	14 kg/hab/an (4 à 36 kg)	22 kg/hab/an
EMR : 04 kg/hab/an	14 kg/hab/an (3 à 29 kg)	18 kg/hab/an

L'analyse des résultats permet de dégager deux grandes conclusions :

- Le tonnage annuel d'Ordures Ménagères est en forte régression depuis 3 ans -15% sur la période 2013 (3947 t) - 2015 (3322 t) alors que :
- Le tonnage de DVM secs (verre/papier/emballages) est en forte progression (+ 100%) sur la même période 2013 (112 t) – 2015 (227 t)

Néanmoins, le taux de valorisation reste très faible et non conforme aux objectifs visé par le SYVADEC.

Avec un taux de captage global des DVM de 24 kg/hab/an, les performances de la collecte sélective sont anormalement basses, et très en deçà des objectifs régionaux malgré la mise en place en février 2015 d'un programme de collecte des biodéchets auprès de certains GP (27 t en 2015) et du développement de la collecte des cartons bruns des commerçants (135 t en 2015).

Ceci s'explique principalement par trois phénomènes :

- Les limites du maillage du dispositif PAV qui repose sur le principe de l'apport Volontaire non suffisamment incitatif et intrinsèquement moins performant qu'un dispositif de collecte de proximité,
- Les faibles performances du réseau existant en particulier dans la zone du centre ville de Corte qui est notoirement sous équipé,
- L'absence de généralisation de la collecte sélective auprès des commerçants que le PAV ne peut permettre,

Dès lors, afin de tendre a minima vers les performances de valorisation recherchées au niveau régional, et face à la crise actuelle des déchets que connaît la Corse, la CC du Centre Corse a souhaité étudier la faisabilité de mise en œuvre sur son territoire d'une collecte PAP pour l'ensemble des flux (OMR / V/P/E).



## 2.2. PRESENTATION DES SCENARI D'EVOLUTION

Dans le cadre de la présente étude, nous détaillerons deux scénarii de collecte PAP envisageables :

### 2.2.1. Hypothèses communes

Production / habitant	Tonnages annuel (t)		Tonnages annuel/ habitant(kg)	
	2015	2017	2015	2017
OMR	3372	2903	348	300
EMBALLAGE	39	155	4	16
PAPIER	94	194	10	20
VERRE	94	348	10	36
TOTAL	3599	3599	372	372

Nombre d'habitants moyen par foyer :  $9\ 680 / 4\ 630 = 2,00$  hab / foyer

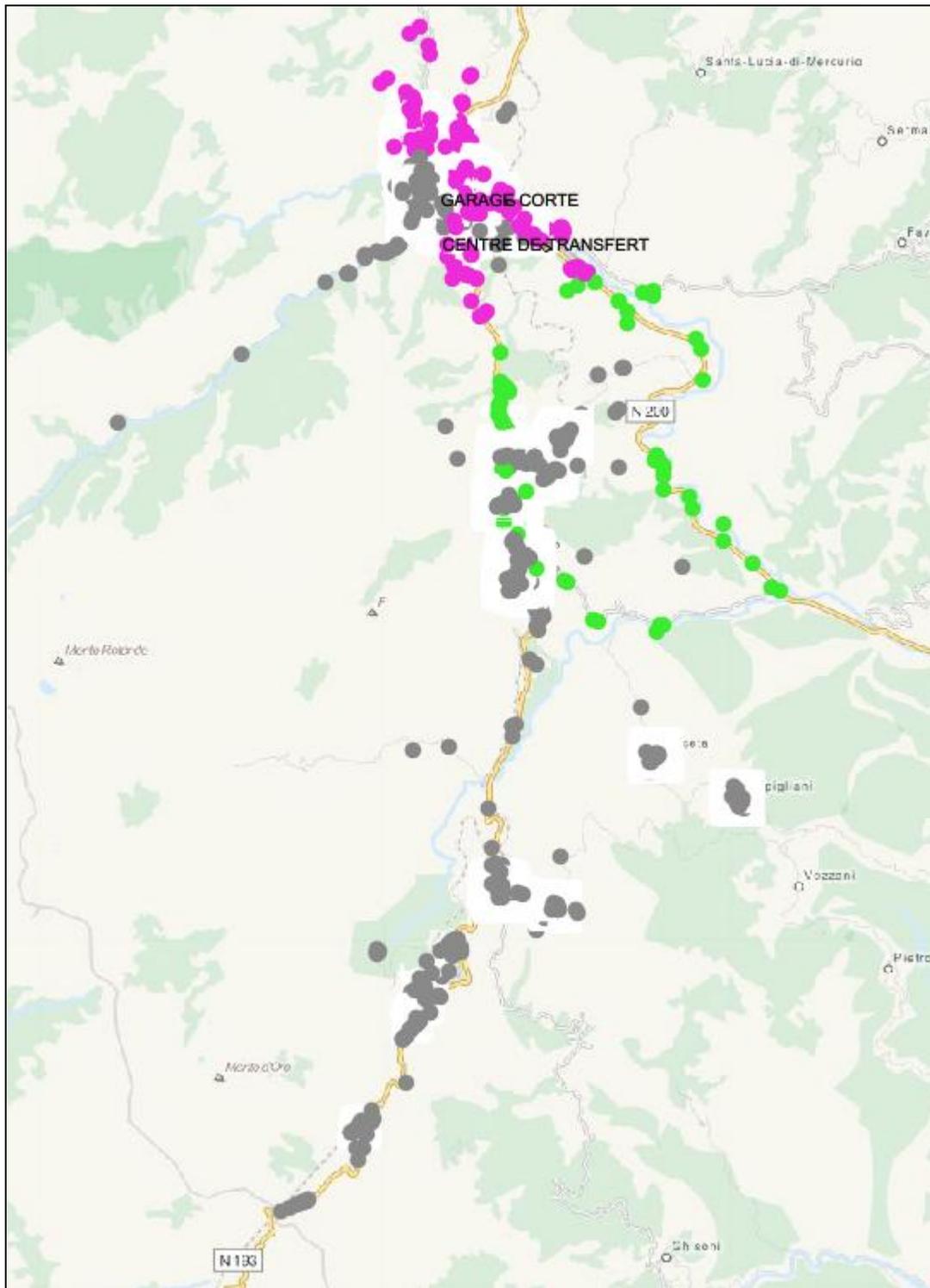
Production / foyer	Tonnages annuel/ foyer(kg)		Tonnages journaliers/ foyer(kg)	
	2015	2016	2015	2017
OMR	697	600	1,91	1,64
EMBALLAGE	8	32	0,02	0,09
PAPIER	19	40	0,05	0,11
VERRE	19	72	0,05	0,20
TOTAL	744	744	2,04	2,04

Temps de levé / bacs = 25 secondes

Production / foyer	Fréquence de Collecte	Production par passage
		2017
OMR	C1	11,51
EMBALLAGE	C0,5	1,23
PAPIER	C0,25	3,07
VERRE	C0,25	5,52
TOTAL		21,33



## 2.2.2. Zonage et scénarii



Cartographie de la zone de collecte



<input checked="" type="checkbox"/>	---		SANS OBJET ( 2328 points de collecte )
<input checked="" type="checkbox"/>	---		SCENARIO 1 ( 614 points de collecte )
<input checked="" type="checkbox"/>	---		SCENARIO 2 ( 139 points de collecte )

BASE DE DONNEES ADRESSES IGN - TOTAL : 3 081

Scénario 1 ⇒ **Collecte en Porte à Porte des DV et OMR en zone d’habitat horizontal Corte**  
(614 adresses)

Scénario 2 ⇒ **Extension de la Collecte en Porte à Porte des DV et OMR en zone d’écart proche de Corte**  
(614+139 = 753 adresses)

Compte tenu du type d’habitat (Vertical) et des impossibilités d’accès dans les centres anciens, la zone des « Villages » et le centre ville de Corte (2 328 adresses) a été exclue du périmètre des scénarii.

Il conviendra pour ces zones de compléter le dispositif PAV par l’association de bacs V/P/E sur les principaux PDR et GP (bacs roulants OM) ce afin de rapprocher le geste tri de l’usager.

Une analyse de l’ensemble des éléments techniques propre à chaque scénario permettra de guider la collectivité dans ses choix.

Chaque scénario sera ensuite présenté sous forme de tableau de synthèse mettant en évidence les différents flux de matériaux, les moyens nécessaires à la collecte et les temps de service affectés.

On notera que chaque scénario devra être accompagné du lancement d’une opération de communication spécifique afin d’informer en amont l’usager de l’évolution du dispositif de collecte et lui en donner le « mode d’emploi » (calendrier de collecte, consignes, ...).



---

### 2.2.3. Contenants

Compte tenu des fréquences adoptées dans le cadre des scénarii l'ensemble de la conteneurisation envisageable est de type 120 litres.

La gestion du verre et du papier peut quant à elle se concevoir en caissettes de 50 litres mais implique une collecte manuelle. La conteneurisation quadri-flux pose néanmoins le problème de la place disponible chez l'utilisateur mais doit être privilégiée partout où cela est possible. Si l'implantation est réalisée sur voie publique les conteneurs devront être équipés obligatoirement d'un opercule et d'une serrure. Pour les adresses non accessibles par BOM, la conteneurisation se fera en PDR au plus près des habitations avec une conteneurisation adaptée au nombre d'adresses à desservir (exemple : 5 adresses = 1 conteneur de 660 litres).

Sont donc à prévoir, 4 conteneurs de 120 litres à ouverture totale (ou operculé avec serrure) avec cuve grise et couvercle de couleurs différentes :

- ⇒ Verre : couvercle vert
- ⇒ Papier : couvercle bleu
- ⇒ EMR : couvercle jaune
- ⇒ Ordures Ménagères : couvercle gris

Note : L'absence d'orifices d'introduction pour les déchets recyclables est plus pratique pour l'utilisateur mais nécessite un contrôle de la qualité du flux par le personnel de collecte et un refus éventuel de prise en charge en cas de flux mal trié.

Pour une première approche nous pouvons retenir un prix d'achat moyen de 45 € HT (ouverture totale) à 85 € HT (couvercle avec opercule et serrure automatique) par conteneur de 120 litres.



---

## 3. SCENARIO 1 – COLLECTE EN PAP EN ZONE TEST

### 3.1. MODE DE GESTION ET LES MOYENS TECHNIQUES

La collecte des déchets recyclables en bacs roulants ne nécessite pas de matériel spécifique. Les moyens roulants affectés aux scénarii sont ceux préexistant dont dispose la régie intercommunale.

**La phase de dimensionnement a pour objectif de définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de chaque scénario mais ne prend pas en compte les nécessaires adaptations de terrain liés entre autres aux questions d'accessibilité de certaines voies et points de collecte.**

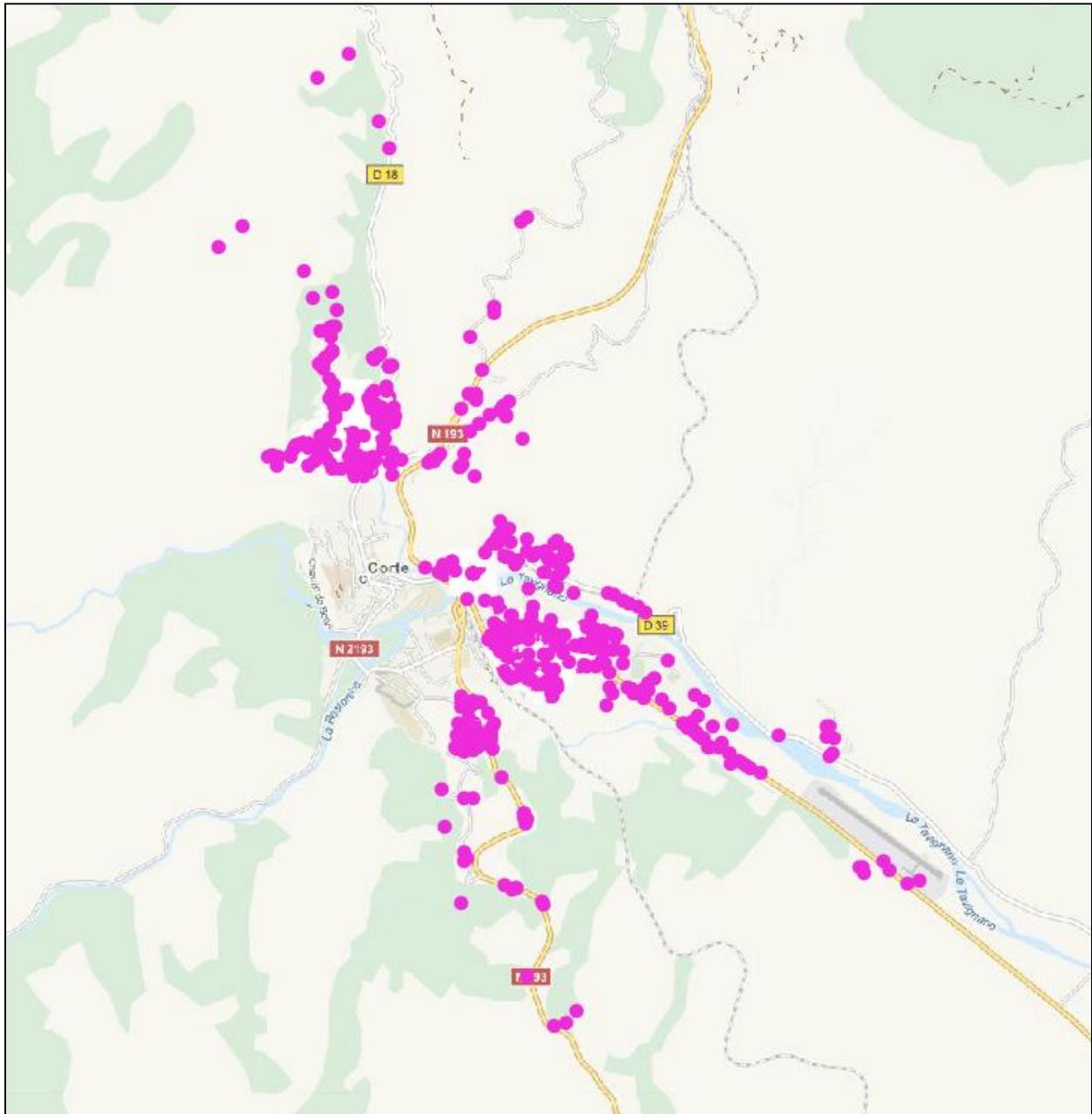
### 3.2. CARACTERISTIQUES DU SCENARIO

#### 3.2.1. Généralités

Afin d'optimiser le système de ramassage il est important que le couple « contenant / benne » constitue un ensemble cohérent. En effet, cette variable a une influence importante sur le temps et le rendement de collecte, et par là même sur son coût.



### 3.2.2. Zone de collecte PAP



Scénario 1 – Cartographie de la zone de collecte PAP



### 3.2.3. Synthèse

SCENARIO 1 - OMR (C1 à C3)	SCENARIO 1 (C2) - OM-PDR (1)			SCENARIO 1 (C1) - OM-PAP+PDR (2)		
	Par passage	Par semaine	Par an	Par passage	Par semaine	Par an
Nombre de missions	2	4	208	3	3	156
Nombre d'agents	6	12	624	9	9	468
Nombre d'agents ETP	6	12	624	9	9	468
Temps travail prévu (h)	14	28	1456	21	21	1092
Temps travail estimé (h)	8,98	17,95	933,62	15,78	15,78	820,31
Durée activité prévue en collecte (h)	14	28	1456	16,5	16,5	858
Durée activité estimée en collecte (h)	8,98	17,95	933,62	15,78	15,78	820,31
Taux activité estimé/prévu (%)	64,12			95,61		
Poids collecté (tonnes)	7,02	14,05	730,44	14,1	14,1	733,03
Kilométrage parcouru	199	397	20662	271	271	14113
Kilométrage Haut Le Pied	23	47	2435	21	21	1088
Durée Haut Le Pied	0,43	0,86	44,58	0,39	0,39	20,02
Durée vidages	0,33	0,67	34,67	0,5	0,5	26
Nombre de tours	2	4	208	3	3	156
Productivité (tonnes/heure)	0,78			0,89		

Temps travail estimé (h) global (1) +(2)	25	34	1754
--	----	----	------

#### SCENARIO 1 - OM-PDR

Véhicule	Temps travail	Durée activité	Nb tours	Poids	Tonnage/heure	Kms
BENNE 1	03:11:00	03:11:00	1	3,08	0,97	81,45
BENNE 2	05:48:00	05:48:00	1	3,94	0,68	117,22

Véhicule	Charge utile	No tour	Poids	Taux de charge	Durée	Durée(%)
BENNE 1	4,56	1	3,08	67,53	03:11:00	53,01
BENNE 2	4,56	1	3,94	86,5	05:48:00	96,61

#### SCENARIO 1 - OM-PAP+PDR

Véhicule	Temps travail	Durée activité	Nb tours	Poids	Tonnage/heure	Kms
BENNE 1	05:56:00	05:56:00	1	4,21	0,71	113,16
BENNE 2	04:11:00	04:11:00	1	4,21	1,01	51,77
BENNE 1	05:39:00	05:39:00	1	5,68	1	106,48

Véhicule	Charge utile	No tour	Poids	Taux de charge	Durée	Durée(%)
BENNE 1	6,34	1	4,21	66,48	05:56:00	98,92
BENNE 2	6,34	1	4,21	66,33	04:11:00	69,7



SCENARIO 1 - Emballages (C0,5)	Par passage	Par semaine	Par an
Nombre de missions	2	1	52
Nombre d'agents	6	3	156
Nombre d'agents ETP	6	3	156
Temps travail prévu (h)	14	7	364
Temps travail estimé (h)	7,4	3,7	192,4
Durée activité prévue en collecte (h)	11	5,5	286
Durée activité estimée en collecte (h)	7,4	3,7	192,4
Taux activité estimé/prévu (%)	67,27		
Poids collecté (tonnes)	0,75	0,375	19,5
Kilométrage parcouru	101	50,5	2626
Kilométrage Haut Le Pied	9	4,5	234
Durée Haut Le Pied	0,16	0,08	4,16
Durée vidages	0,33	0,165	8,58
Nombre de tours	2	1	52
Productivité (tonnes/heure)	0,1		

Temps travail estimé (h) global	7	4	192
---------------------------------	---	---	-----

Véhicule	Temps travail	Durée activité	Nb tours	Poids	Tonnage/heure	Kms
BENNE 1	01:35:00	01:35:00	1	0,12	0,07	37,06
BENNE 2	05:49:00	05:49:00	1	0,63	0,11	64

Véhicule	Charge utile	Nb tours	Poids	Taux de charge	Durée	Durée (%)
BENNE 1	4,56	1,00	0,12	2,59	01:35:00	26,38
BENNE 2	6,34	1,00	0,63	9,99	05:49:00	96,95

SCENARIO 1 - Papier (C0,25)	Par passage	Par semaine	Par an
Nombre de missions	2	0,5	26
Nombre d'agents	6	1,5	78
Nombre d'agents ETP	6	1,5	78
Temps travail prévu (h)	14	3,5	182
Temps travail estimé (h)	7,4	1,85	96,2
Durée activité prévue en collecte (h)	11	2,75	143
Durée activité estimée en collecte (h)	7,4	1,85	96,2
Taux activité estimé/prévu (%)	67,31		
Poids collecté (tonnes)	1,85	0,4625	24,05
Kilométrage parcouru	101	25,25	1313
Kilométrage Haut Le Pied	9	2,25	117
Durée Haut Le Pied	0,17	0,0425	2,21
Durée vidages	0,33	0,0825	4,29
Nombre de tours	2	0,5	26
Productivité (tonnes/heure)	0,25		

Temps travail estimé (h) global	7	2	96
---------------------------------	---	---	----

Véhicule	Temps travail	Durée activité	Nb tours	Poids	Tonnage/heure	Kms
BENNE 1	05:49:00	05:49:00	1	1,56	0,27	64,41
BENNE 2	01:35:00	01:35:00	1	0,29	0,19	37,06

Véhicule	Charge utile	Nb tours	Poids	Taux de charge	Durée	Durée (%)
BENNE 1	4,56	1	1,56	34,11	05:49:00	97,03
BENNE 2	6,34	1	0,29	4,65	01:35:00	26,38



SCENARIO 1 - Verre (C0,25)	Par passage	Par semaine	Par an
Nombre de missions	2	0,50	26
Nombre d'agents	6	1,50	78
Nombre d'agents ETP	6	1,50	78
Temps travail prévu (h)	14	3,50	182
Temps travail estimé (h)	7,26	1,82	94,38
Durée activité prévue en collecte (h)	11	2,75	143
Durée activité estimée en collecte (h)	7,26	1,82	94,38
Taux activité estimé/prévu (%)	65,96		0
Poids collecté (tonnes)	3,31	0,83	43,03
Kilométrage parcouru	96	24,00	1248
Kilométrage Haut Le Pied	9	2,25	117
Durée Haut Le Pied	0,17	0,04	2,21
Durée vidages	0,33	0,08	4,29
Nombre de tours	2	0,50	26
Productivité (tonnes/heure)	0,46		

Temps travail estimé (h) global	7	2	94
---------------------------------	---	---	----

Véhicule	Temps travail	Durée activité	Nb tours	Poids	Tonnage/heure	Kms
BENNE 1	01:33:00	01:33:00	1	0,56	0,36	30,85
BENNE 2	05:43:00	05:43:00	1	2,76	0,48	65,43

Véhicule	Charge utile	No tour	Poids	Taux de charge	Durée	Durée (%)
BENNE 1	4,56	1	0,56	12,23	01:33:00	25,75
BENNE 2	6,34	1	2,76	43,46	05:43:00	95,17

## SCENARIO 1

### Utilisation des 2 BOM des secteurs « Gare » et « Villages »

**Collecte chaque semaine sur 2 jours pour les OMR en PAP**

**Collecte chaque semaine sur 3 jours pour les OMR en PDR**

**Collecte 1 semaine sur 2 sur 1 jour pour les EMR**

**Collecte 1 semaine sur 4 sur 1 jour pour le verre**

**Collecte 1 semaine sur 4 sur 1 jour pour le papier**

**Temps de service cumulé tous flux : 2 136 H par an**



### 3.2.4. Planning

PLANNING - SCENARIO 1 PAP CORTE HABITAT HORIZONTAL + PDR VILLAGES									
Créneau	Équipage	nom circuit	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	
MATIN	E01	nom circuit	OM-PAP+PDR	OM-PAP+PDR	OM-PDR	EMBALLAGES	OM-PDR		
		durée (prév)	05:56	04:11	03:11	05:49	03:11		
		poids (prév)	4,215	4,205	3,079	0,633	3,079		
		kms (prév)	113,16	51,77	81,45	64	81,45		
		Semaine 2	OM-PAP+PDR	OM-PAP+PDR	OM-PDR	PAPIER	OM-PDR	OM-PDR	
			05:56	04:11	03:11	05:49	03:11		
			4,215	4,205	3,079	1,555	3,079		
			113,16	51,77	81,45	64,41	81,45		
		Semaine 3	OM-PAP+PDR	OM-PAP+PDR	OM-PDR	EMBALLAGES	OM-PDR	OM-PDR	
			05:56	04:11	03:11	05:49	03:11		
			4,215	4,205	3,079	0,633	3,079		
			113,16	51,77	81,45	64	81,45		
		Semaine 4	OM-PAP+PDR	OM-PAP+PDR	OM-PDR	VERRE	OM-PDR	OM-PDR	
			05:56	04:11	03:11	05:43	03:11		
			4,215	4,205	3,079	2,755	3,079		
			113,16	51,77	81,45	65,43	81,45		
	E02	Semaine 1	OM-PDR+PAP		OM-PDR	EMBALLAGES	OM-PDR		
			05:39		05:48	01:35	05:48		
			5,677		3,944	0,118	3,944		
			106,48		117,22	37,06	117,22		
		Semaine 2	OM-PDR+PAP		OM-PDR	PAPIER	OM-PDR		
			05:39		05:48	01:35	05:48		
			5,677		3,944	0,295	3,944		
			106,48		117,22	37,06	117,22		
		Semaine 3	OM-PDR+PAP		OM-PDR	EMBALLAGES	OM-PDR		
			05:39		05:48	01:35	05:48		
			5,677		3,944	0,118	3,944		
			106,48		117,22	37,06	117,22		
		Semaine 4	OM-PDR+PAP		OM-PDR	VERRE	OM-PDR		
			05:39		05:48	01:33	05:48		
			5,677		3,944	0,558	3,944		
			106,48		117,22	30,85	117,22		

Légendes:

OM-PAP C1	OM-PDR C3	EMBALLAGE C0,5
VERRE C0,25	PAPIER C0,25	



---

## 4. SCENARIO 2 – EXTENSION DE LA COLLECTE EN PAP EN ZONE D'ECART

### 4.1. MODE DE GESTION ET LES MOYENS TECHNIQUES

La collecte des déchets recyclables en bacs roulants ne nécessite pas de matériel spécifique. Les moyens roulants affectés aux scénarii sont ceux préexistant dont dispose la régie intercommunale.

**La phase de dimensionnement a pour objectif de définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de chaque scénario mais ne prend pas en compte les nécessaires adaptations de terrain liés entre autres aux questions d'accessibilité de certaines voies et points de collecte.**

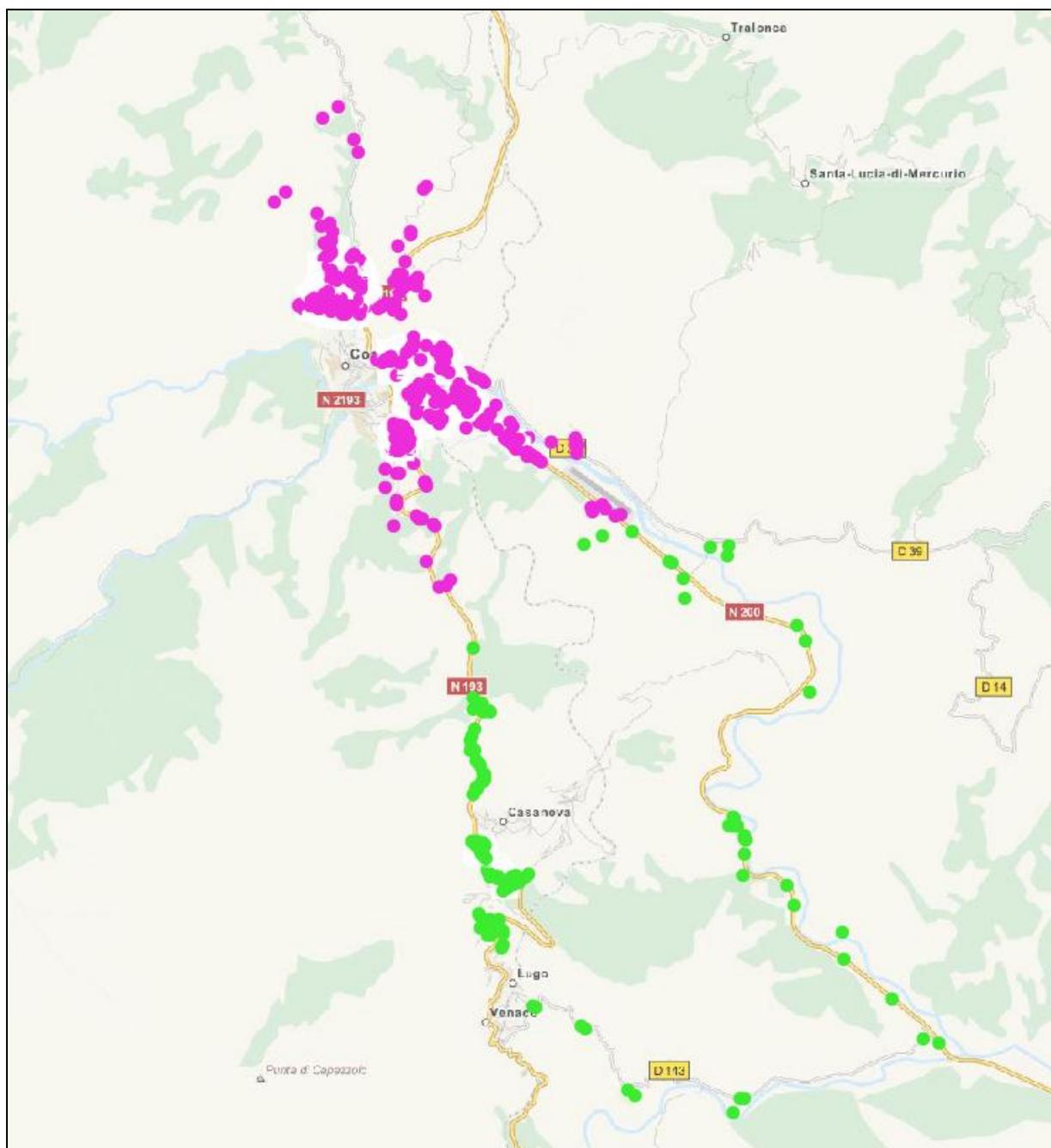
### 4.2. CARACTERISTIQUES DU SCENARIO

#### 4.2.1. Généralités

Afin d'optimiser le système de ramassage il est important que le couple « contenant / benne » constitue un ensemble cohérent. En effet, cette variable a une influence importante sur le temps et le rendement de collecte, et par là même sur son coût.



#### 4.2.2. Zone de collecte



Scénario 2 – Cartographie de la zone de collecte PAP



### 4.2.3. Synthèse

SCENARIO 2 - OMR (C1 à C3)	SCENARIO 2- OM-PAP+PDR			SCENARIO 2- OM-PDR		
	Par passage	Par semaine	Par an	Par passage	Par semaine	Par an
Nombre de missions	3	3	156	2	4	208
Nombre d'agents	9	9	468	6	12	624
Nombre d'agents ETP	9	9	468	6	12	624
Temps travail prévu (h)	21	21	1092	14	28	1456
Temps travail estimé (h)	16.39	16.39	852.34	7.06	14.12	734.35
Durée activité prévue en collecte (h)	21	21	1092	14	28	1456
Durée activité estimée en collecte (h)	16.39	16.39	852.34	7.06	14.12	734.35
Taux activité estimé/prévu (%)	78.05			50.44		
Poids collecté (tonnes)	14.81	14.81	769.88	6.14	12.28	638.8
Kilométrage parcouru	294	294	15264	138	275	14312
Kilométrage Haut Le Pied	31	31	1608	14	28	1441
Durée Haut Le Pied	0.57	0.57	29.47	0.25	0.51	26.46
Durée vidages	0.5	0.5	26	0.33	0.67	34.67
Nombre de tours	3	3	156	2	4	208
Productivité (tonnes/heure)	0.90			0.87		

Temps travail estimé (h) global (1) +(2)	23	31	1587
--	----	----	------

#### SCENARIO 2 - OM-PDR

Véhicule	Temps travail	Durée activité	Nb tours	Poids	Tonnage/heure	Kms
BENNE 1	01:39	01:39	1	2.17	1.32	29.00
BENNE 2	05:25	05:25	1	3.97	0.73	108.61

Véhicule	Charge utile	No tour	Poids	Taux de charge	Durée	Durée(%)
BENNE 1	4.56	1	2.17	47.69	01:39	27.53
BENNE 2	4.56	1	3.97	87.01	05:25	90.16

#### SCENARIO 2 - OM-PAP+PDR

Véhicule	Temps travail	Durée activité	Nb tours	Poids	Tonnage/heure	Kms
BENNE 1	05:09	05:09	1	3.71	0.72	102.80
BENNE 2	05:22	05:22	1	5.46	1.02	77.71
BENNE 1	05:52	05:52	1	5.64	0.96	113.02

Véhicule	Charge utile	No tour	Poids	Taux de charge	Durée	Durée(%)
BENNE 1	4.56	1	3.71	81.41	05:09	85.90
BENNE 2	6.34	1	5.46	86.08	05:22	89.37
BENNE 1	6.34	1	5.64	88.89	05:52	97.92



SCENARIO 2 - Emballages (C0,5)	Par passage	Par semaine	Par an
Nombre de missions	2	1	52
Nombre d'agents	6	3	156
Nombre d'agents ETP	6	3	156
Temps travail prévu (h)	14	7	364
Temps travail estimé (h)	9,61	4,8	249,74
Durée activité prévue en collecte (h)	14	7	364
Durée activité estimée en collecte (h)	9,61	4,8	249,74
Taux activité estimé/prévu (%)	68,61		
Poids collecté (tonnes)	0,95	0,47	24,64
Kilométrage parcouru	169	85	4402
Kilométrage Haut Le Pied	14	7	366
Durée Haut Le Pied	0,26	0,13	6,72
Durée vidages	0,33	0,17	8,67
Nombre de tours	2	1	52
Productivité (tonnes/heure)	0,1		

Temps travail estimé (h) global	10	5	250
---------------------------------	----	---	-----

Véhicule	Temps travail	Durée activité	Nb tours	Poids	Tonnage/heure	Kms
BENNE 1	05:58	05:58	1	0,64	0,11	89,81
BENNE 2	03:38	03:38	1	0,31	0,08	79,5

Véhicule	Charge utile	Nb tours	Poids	Taux de charge	Durée	Durée (%)
BENNE 1	4,56	1	0,64	14,07	05:58	99,4
BENNE 2	6,34	1	0,31	4,82	03:38	60,69

SCENARIO 2 - Papier (C0,25)	Par passage	Par semaine	Par an
Nombre de missions	2	0,50	26
Nombre d'agents	6	1,50	78
Nombre d'agents ETP	6	1,50	78
Temps travail prévu (h)	14	3,50	182
Temps travail estimé (h)	9,49	2,37	123,37
Durée activité prévue en collecte (h)	14	3,50	182
Durée activité estimée en collecte (h)	9,49	2,37	123,37
Taux activité estimé/prévu (%)	67,77		
Poids collecté (tonnes)	2,29	0,57	29,77
Kilométrage parcouru	160	40,00	2080
Kilométrage Haut Le Pied	12	3,00	156
Durée Haut Le Pied	0,22	0,06	2,86
Durée vidages	0,33	0,08	4,29
Nombre de tours	2	0,50	26
Productivité (tonnes/heure)	0,24		

Temps travail estimé (h) global	9	2	123
---------------------------------	---	---	-----

Véhicule	Temps travail	Durée activité	Nb tours	Poids	Tonnage/heure	Kms
BENNE 1	03:31	03:31	1	0,88	0,25	44,98
BENNE 2	05:58	05:58	1	1,41	0,24	114,62

Véhicule	Charge utile	Nb tours	Poids	Taux de charge	Durée	Durée (%)
BENNE 1	4,56	1	1,41	30,88	05:58	99,52
BENNE 2	6,34	1	0,88	13,89	03:31	58,61



SCENARIO 2 - Verre (C0,25)	Par passage	Par semaine	Par an
Nombre de missions	2	0,5	26
Nombre d'agents	6	1,5	78
Nombre d'agents ETP	6	1,5	78
Temps travail prévu (h)	14	3,5	182
Temps travail estimé (h)	9,49	2,37	123,31
Durée activité prévue en collecte (h)	14	3,5	182
Durée activité estimée en collecte (h)	9,49	2,37	123,31
Taux activité estimé/prévu (%)	67,75		
Poids collecté (tonnes)	4,08	1,02	52,98
Kilométrage parcouru	164	41	2127
Kilométrage Haut Le Pied	12	3	151
Durée Haut Le Pied	0,21	0,05	2,78
Durée vidages	0,33	0,08	4,33
Nombre de tours	2	0,5	26
Productivité (tonnes/heure)	0,43		

Temps travail estimé (h) global	9	2	123
---------------------------------	---	---	-----

Véhicule	Temps travail	Durée activité	Nb tours	Poids	Tonnage/heure	Kms
BENNE 1	05:38	05:38	1	2.32	0.41	114.29
BENNE 2	03:51	03:51	1	1.76	0.46	49.36

Véhicule	Charge utile	No tour	Poids	Taux de charge	Durée	Durée (%)
BENNE 1	4.56	1	2.32	50.86	05:38	93.94
BENNE 2	6.34	1	1.76	27.69	03:51	64.14

## SCENARIO 2

### Utilisation des 2 BOM des secteurs « Gare » et « Villages »

*Collecte chaque semaine sur 2 jours pour les OMR en PAP*

*Collecte chaque semaine sur 3 jours pour les OMR en PDR*

*Collecte 1 semaine sur 2 sur 1 jour pour les EMR*

*Collecte 1 semaine sur 4 sur 1 jour pour le verre*

*Collecte 1 semaine sur 4 sur 1 jour pour le papier*

**Temps de service cumulé tous flux : 2 083 H par an**

**Scénario le plus performant**



#### 4.2.4. Planning

PLANNING - SCENARIO 2 PAP CORTE ET VILLAGES HABITAT HORIZONTAL + PDR VILLAGES

Légendes:

OM-PAP C1	OM-PDR C3
VERRE C0,25	PAPIER C0,25
	EMBALLAGE C0,5

Créneau	Équipage	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi	
MATIN	E01	nom circuit	OM-PDR+PAP	OM-PAP	OM-PDR	OM-PDR		
		durée (prév)	05:09	05:52	05:25	05:58	05:25	
		poids (prév)	3,712	5,636	3,967	0,642	3,967	
		kms (prév)	102,8	113,02	108,61	89,81	108,61	
		Semaine 2	OM-PDR+PAP	OM-PAP	OM-PDR	PAPIER	OM-PDR	
			05:09	05:52	05:25	05:58	05:25	
			3,712	5,636	3,967	1,408	3,967	
			102,8	113,02	108,61	114,62	108,61	
		Semaine 3	OM-PDR+PAP	OM-PAP	OM-PDR	EMBALLAGES	OM-PDR	
			05:09	05:52	05:25	05:58	05:25	
			3,712	5,636	3,967	0,642	3,967	
			102,8	113,02	108,61	89,81	108,61	
Semaine 4	OM-PDR+PAP	OM-PAP	OM-PDR	VERRE	OM-PDR			
	05:09	05:52	05:25	05:38	05:25			
	3,712	5,636	3,967	2,319	3,967			
	102,8	113,02	108,61	114,29	108,61			
	E02	nom circuit	OM-PDR+PAP		OM-PDR	OM-PDR		
		durée (prév)	05:22		01:39	03:38	01:39	
		poids (prév)	5,457		2,175	0,306	2,175	
		kms (prév)	77,71		29	79,5	29	
		Semaine 2	OM-PDR+PAP		OM-PDR	PAPIER	OM-PDR	
			05:22		01:39	03:31	01:39	
			5,457		2,175	0,881	2,175	
			77,71		29	44,98	29	
		Semaine 3	OM-PDR+PAP		OM-PDR	EMBALLAGES	OM-PDR	
			05:22		01:39	03:38	01:39	
			5,457		2,175	0,306	2,175	
			77,71		29	79,5	29	
Semaine 4	OM-PDR+PAP		OM-PDR	VERRE	OM-PDR			
	05:22		01:39	03:51	01:39			
	5,457		2,175	1,756	2,175			
	77,71		29	49,36	29			



---

## 5. PROGRAMME DE COMUNICATION

### 5.1. PRINCIPE

Conformément aux prescriptions de l'ADEME, le programme de communication de la communauté de communes du Centre Corse se déroulera en trois étapes que nous décrivons ci-dessous :

### 5.2. ETAPE N°1 – EN AMONT DU LANCEMENT : FAIRE CONNAITRE, FAIRE COMPRENDRE, FAIRE ADHERER

La communication doit commencer au moins trois mois avant le lancement de la collecte en PAP. Il y a tout un travail de sensibilisation à effectuer pour que, le jour du lancement, la collecte sélective en PAP apparaisse comme une évidence.

Quatre objectifs principaux déterminent cette phase amont :

- Faire connaître ce qu'est la collecte sélective en PAP, en quoi elle est utile à la collectivité et aux individus, familiariser les esprits avec ce nouveau service ;
- Faire savoir qu'une conteneurisation au PAP va être prochainement mise en place dans tel secteur ;
- Amorcer un « bouche à oreille » ;
- Court-circuiter les rumeurs, les idées fausses, les hostilités latentes au projet.

Les messages doivent mettre l'accent sur ce qui touche le plus de gens. Il convient d'insister sur le côté pratique du service offert aux usagers.

Il est bon d'inscrire ces messages sur une toile de fonds environnementale, en insistant sur la préservation des zones de vie proches (les rues, la forêt, ...).

Attention toutefois à ne pas utiliser des messages écologiques abstraits qui ne toucheraient qu'une petite fraction de la population.

Les messages devront être exposés de façon vivante et accessible.

### 5.3. ETAPE N°2 – DEUX OU TROIS SEMAINES AVANT LE LANCEMENT : DONNER LE MODE D'EMPLOI

A ce stade, il faut atteindre plusieurs objectifs :

- A nouveau, faire connaître le service et donner des renseignements d'ordre pratique (Calendrier de collecte, localisation des PDR pour les habitats groupés, numéro de téléphone en cas de questions ...)
- Donner un mode d'emploi : les déchets que l'on peut trier, les déchets à mettre dans sa poubelle habituelle, les codes couleur, ...



- 
- Attirer, donner envie : cela suppose de lever les freins pouvant s'opposer au passage à l'acte, par exemple, en insistant sur la facilité du geste ... Cela suppose aussi de mettre en valeur le dispositif, sa propreté, sa fonctionnalité...

#### **5.4. ETAPE N°3 – PAR LA SUITE : ACCOMPAGNER, RELANCER, RESPONSABILISER**

Après le lancement, la communication ne prend pas fin. Il est indispensable de prévoir régulièrement des relances, même légères, au moins pendant trois ans, le temps que le « geste tri » s'installe vraiment dans les habitudes.

On visera alors trois objectifs principaux :

- Faire en sorte que le « geste tri » reste présente dans les esprits, ce qui supposera des relances après des périodes de creux.
- Responsabiliser les usagers : attirés par l'aspect purement « écologique », ils risquent de ne pas comprendre pourquoi on leur demande de trier. Il faut petit à petit leur donner une vue précise du devenir des déchets et des problèmes de gestion collectifs auxquels la collecte sélective permet de répondre.

En outre, une communication sur les résultats est très utile, à condition d'éviter une trop grande technicité.

Ce programme prendra en compte tout ou partie des supports de communication disponibles :

- La presse
- La radio locale
- Le bulletin municipal
- L'affichage
- Les mailings
- Les réunions avec les élus et usagers

Note : pour toute réunion, il convient de prévoir des supports d'animation adaptés (vidéo, CD rom) et de laisser des brochures.



---

## 6. CHOIX DE MISE EN ŒUVRE

### 6.1. PRISE EN COMPTE DES ELEMENTS DE SECURISATION DES PRATIQUES DE COLLECTE

La Communauté de Communes du Centre Corse consciente de la nécessité de prendre en compte la recommandation R437 de la CNAMTS applicable à la collecte des DMA visant entre autres à :

- Généraliser la collecte mécanisée
- Limiter les marches arrières (MA) aux seules MA de repositionnement,

va investir dans une BOM légère de 3.5 t de PTAC afin :

- De mettre fin à la collecte en sacs sur le secteur de Noceta-Rospigliani (réduction de fréquence de C2 à C1 par conteneurisation des 180 adresses concernées à l'aide de bacs 240 litres)
- De mettre fin à la collecte en MA des points identifiés, et ce prioritairement dans la zone du centre Ville de Corte.

### 6.2. PRINCIPE DU SCENARIO DE COLLECTE SELECTIVE

La Communauté de Communes du Centre Corse a décidé d'opter pour une mise en œuvre rapide d'une variante du scénario N°2 qui prévoit la conteneurisation de près de 750 adresses (25 % des adresses du territoire) avec collecte en Porte à Porte se déclinant de la manière suivante :

#### Utilisation des deux BOM des secteurs « Gare » et « Villages »

*Collecte chaque semaine sur 2 jours pour les OMR en PAP (750 adresses)*

*Collecte chaque semaine sur 3 jours pour les OMR maintenus en PDR*

*Collecte 1 semaine sur 2 sur 1 jour pour les EMR et papier en « bi flux » PAP (750 adresses)*

#### Utilisation d'une BOM des secteurs « Gare » et « Villages »

*Collecte chaque semaine sur 1 jour pour les Biodéchets en PAP sur une zone test (450 adresses)*

Afin de compléter le dispositif le réseau de PAV existant sera renforcé sur l'ensemble du territoire :

- Pour la nouvelle zone PAP : mise en place de 10 bornes aériennes pour le verre
- Pour le centre ville de Corte : mise en place de 4 PAV de type semi enterré présentant l'avantage d'une réduction d'emprise et d'une meilleure intégration au bâti.



### 6.3. PLANNING PREVISIONNEL

PLANNING - SCENARIO RETENU PAP CORTE ET VILLAGES HABITAT HORIZONTAL + PDR VILLAGES									
Créneau	Équipage	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi		
								OM-PAP C1	OM-PDR C3
MATIN	E01	nom circuit	OM-PDR+PAP	OM-PAP	OM-PDR	EMR / PAPIER	OM-PDR		
		durée (prév)	05:09	05:52	05:25	05:58	05:25	05:25	
		poids (prév)	3,712	5,636	3,967	1,346	3,967	3,967	
		kms (prév)	102,8	113,02	108,61	114,62	108,61	108,61	
		Semaine 2	OM-PDR+PAP	OM-PAP	OM-PDR	OM-PDR	OM-PDR	OM-PDR	
			05:09	05:52	05:25		05:25	05:25	
			3,712	5,636	3,967		3,967	3,967	
			102,8	113,02	108,61		108,61	108,61	
	Semaine 3	OM-PDR+PAP	OM-PAP	OM-PDR	EMR / PAPIER	OM-PDR	OM-PDR		
		05:09	05:52	05:25	05:58	05:25	05:25		
		3,712	5,636	3,967	1,346	3,967	3,967		
		102,8	113,02	108,61	114,62	108,61	108,61		
	Semaine 4	OM-PDR+PAP	OM-PAP	OM-PDR	OM-PDR	OM-PDR	OM-PDR		
		05:09	05:52	05:25		05:25	05:25		
		3,712	5,636	3,967		3,967	3,967		
		102,8	113,02	108,61		108,61	108,61		
MATIN	E02	nom circuit	OM-PDR+PAP	BIODECHETS	OM-PDR	EMR / PAPIER	OM-PDR		
		durée (prév)	05:22	05:30	01:39	03:38	01:39	01:39	
		poids (prév)	5,457	0,865	2,175	0,746	2,175	2,175	
		kms (prév)	77,71	77,71	29	79,5	29	29	
		Semaine 2	OM-PDR+PAP	BIODECHETS	OM-PDR	OM-PDR	OM-PDR	OM-PDR	
			05:22	05:30	01:39	01:39	01:39	01:39	
			5,457	0,865	2,175	2,175	2,175	2,175	
			77,71	77,71	29	29	29	29	
	Semaine 3	OM-PDR+PAP	BIODECHETS	OM-PDR	EMR / PAPIER	OM-PDR	OM-PDR		
		05:22	05:30	01:39	03:38	01:39	01:39		
		5,457	0,865	2,175	0,746	2,175	2,175		
		77,71	77,71	29	79,5	29	29		
	Semaine 4	OM-PDR+PAP	BIODECHETS	OM-PDR	OM-PDR	OM-PDR	OM-PDR		
		05:22	05:30	01:39	01:39	01:39	01:39		
		5,457	0,865	2,175	2,175	2,175	2,175		
		77,71	77,71	29	29	29	29		



## 6.4. PERFORMANCES ATTENDUES

Performances actuelles Recyclables secs (kg/hab/an) (T/an) (% valorisation)	Performances attendues Zone PAP (kg/hab/an) (T/an) (% valorisation)	Performances attendues Zone PAV (kg/hab/an) (T/an) (% valorisation)	Performances globales (PAV + PAP) (kg/hab/an) (T/an) (% valorisation)
24 <b>227</b> 6.00	<b>72 (+ 200 %)</b> <b>108</b> <b>19.00</b>	31 (+ 30 %) 295 8.50	<b>41 (+ 70 %)</b> <b>403 (+ 176 t/an)</b> <b>11.50</b>

Performances actuelle biodéchets (kg/hab/an) (T/an)	Performances attendues biodéchets Zone PAP + GP (kg/hab/an) (T/an)	Performances attendues Recyclables secs (kg/hab/an) (T/an)	Performances Globales Recyclables + Biodéchets (kg/hab/an) (T/an)
00 <b>30</b> <sup>(1)</sup>	<b>50</b> <sup>(2)</sup> (45+75) <b>120</b>	41 (+70%) 403	<b>57 (+ 140 %)</b> <b>553 (+ 296 t/an)</b>

<sup>(1)</sup> Collecte PAP des Gros Producteurs

<sup>(2)</sup> Collecte PAP auprès de 450 adresses (45 T/an)

Ratios de collecte des biodéchets :	
De 35 à 70 kg/hab.an = collecte des déchets alimentaires seuls	Jusqu'à 200 kg/hab.an = collecte des déchets alimentaires avec déchets verts

Collecte PAP auprès de 30 restaurants supplémentaires (50 couverts/jour) = 2.5 t/an/restaurant soit (75 t/an)

Activité	Ratio
Hôtels-restaurants	330 g/repas
Restauration traditionnelle	230 g/repas
Restauration rapide	175 g/repas

Source : La collecte séparée des biodéchets – ADEME (2015)



---

## 6.5. CONTENEURISATION PORTE A PORTE

Le scénario de mise en œuvre prévoit :

- Conteneurisation PAP des DV secs en zone test (750 adresses)
- Conteneurisation PAP des biodéchets en zone test (450 adresses)
- Renforcement du dispositif PAV
- Communication dédiée

### 6.5.1. Conteneurisation PAP des DV secs

Compte tenu des emprises disponibles et des réticences des usagers à disposer de 4 bacs individuels, le déploiement du dispositif en année 1 portera uniquement sur les flux OMR (conteneur 120 litres) et sur le flux EMR (240 litres).



Le conteneur EMR a volontairement été « surdimensionné » afin de palier aux contraintes de stockage induites par à une évolution programmée des consignes de tri (EMR + papier).

**La mise en place d'une collecte « biflux » est un puissant levier d'amélioration du geste tri au quotidien (simplification des consignes, limitation d'emprise, hausse du taux de présentation des bacs), source d'économie de gestion pour les opérations de collecte (réduction de fréquences, massification des flux).**

Par ailleurs un premier relevé de terrain a permis d'identifier l'ensemble des adresses à conteneuriser ainsi que les principales contraintes de mise en place :

- 750 adresses conteneurisables
- 100 adresses nécessitant la mise en place de Points de Regroupement en « bout d'allée » compte tenu de l'inaccessibilité des voies de collecte (30 PDR / 4 adresses en moyenne par PDR dont la moitié nécessitent un aménagement).



---

### 6.5.2. Pré-collecte du verre

Afin de palier aux moindres performances du dispositif de collecte en PAV, la Communauté de Communes du Centre Corse souhaite sensibiliser les usagers et faciliter le « tri à la maison ».

Pour ce faire la 4C va procéder à l'embauche de 2 ambassadeurs du tri qui auront pour mission d'aller au contact de l'ensemble de la population en ciblant prioritairement la future zone PAP (750 adresses) afin de leur remettre un « kit de tri » composé d'un mémo tri et d'un seau de pré collecte de 35 litres afin de faciliter le stockage du verre chez soi et le transport jusqu'à la borne la plus proche.



### 6.5.3. Conteneurisation PAP des Biodéchets

Pour les biodéchets des ménages :

Le choix technique s'est porté sur la distribution auprès de chaque usager d'un « kit biodéchets » comprenant :

- Pour la précollecte : un bio seau ajouré de 10 litres et un lot de 100 sacs compostable
- Pour la collecte : un conteneur de 60 litres ventilé



---

Pour les biodéchets des professionnels :



- Pour la précollecte : un bio seau de 35 litres
- Pour la collecte : un conteneur de 240 litres ventilé

## 6.6. RENFORCEMENT DU DISPOSITIF PAV

### 6.6.1. Renforcement du réseau « verre » en zone PAP

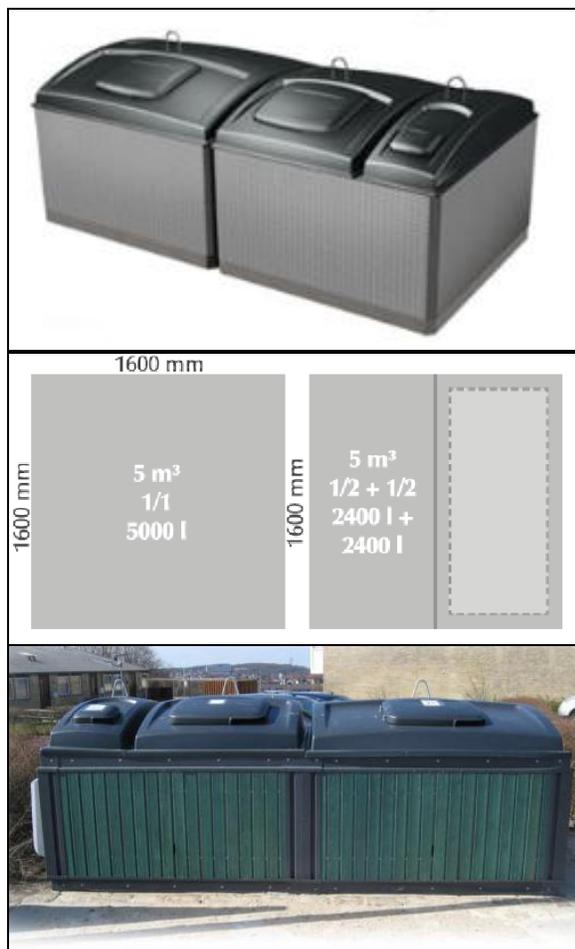
Afin d'améliorer les performances de captage du verre 10 nouvelles bornes aériennes seront implantées sur la zone PAP. Ces dernières seront conformes au modèle en bois préexistant sur le territoire et une dalle de propreté sera réalisée pour chaque nouvelle implantation.



### 6.6.2. Renforcement du dispositif PAV en Centre Ville de Corte

Le centre Ville de Corte ne dispose pas aujourd'hui de PAV du fait du manque d'emprise disponible pour l'implantation du dispositif aérien retenu pour le reste du territoire.

La solution alternative pour la desserte de hyper centre est de réaliser 4 aménagements de type semi enterré qui associe sur une emprise réduite (3.20 de longueur pour 1.60 de profondeur) un conteneur de 5 m<sup>3</sup> pour les EMR et 2 conteneurs de 2.4 m<sup>3</sup> pour le verre (sac étanche) et le papier).



### 6.6.3. Accessibilité des bornes aux gros producteurs

Afin de favoriser le tri des Gros Producteurs, 8 PAV tri-flux vont être équipés de trappes à clef dédiées au déversement de gros volumes.

## 6.7. COMMUNICATION

Afin d'accompagner la mise en place du nouveau dispositif de collecte Porte à Porte, une communication dédiée sera réalisée comportant :

- Avis de passage pour la distribution des conteneurs
- Mémo tri
- Calendrier de collecte
- Réunions de quartiers



## 6.8. PRINCIPE

Conformément aux prescriptions de l'ADEME, un programme de communication en trois étapes sera lancé afin d'assurer l'accompagnement du programme de mise en place de la collecte PAP avec une spécificité pour la collecte des biodéchets.

## 6.9. ETAPE N°1 – EN AMONT DU LANCEMENT : FAIRE CONNAITRE, FAIRE COMPRENDRE, FAIRE ADHERER

La communication doit commencer au moins trois mois avant le lancement du nouveau dispositif. Il y a tout un travail de sensibilisation à effectuer pour que, le jour du lancement, la collecte des DV secs et des biodéchets apparaisse comme une évidence.



Il faut parallèlement court-circuiter les rumeurs, les idées fausses, les hostilités latentes au projet :

Préjugés	Réponses / Solutions
Mauvaises odeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sortir son bac à chaque passage</li> <li>Utiliser du papier journal pour enrouler les biodéchets ou des sacs compostables</li> <li>Utiliser un bio-seau ajouré pour ralentir la putréfaction</li> <li>Nettoyer son bac régulièrement</li> </ul>
Production de jus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre du papier journal au fond de son bac</li> <li>Utiliser un bio-seau ajouré et des sacs compostables pour ralentir la putréfaction</li> </ul>
Prolifération d'asticots ou de mouches	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sortir son bac à chaque passage</li> <li>Éviter de stocker son bac en plein soleil</li> <li>Utiliser des sacs compostables pour mettre les biodéchets</li> <li>Fermer le couvercle du bio-seau pour éviter que les mouches n'y pondent</li> </ul>
Encombrant dans la cuisine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser un bio-seau de 7L maximum</li> <li>Stocker le bio-seau dans un coin du plan de travail</li> </ul>
Pas hygiénique en cuisine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser des sacs biodégradables pour mettre les biodéchets</li> <li>Laver régulièrement le bio-seau</li> <li>Vidanger le bio-seau tous les 2 ou 3 jours maximum</li> </ul>
Lavage du matériel contraignant	<ul style="list-style-type: none"> <li>Passer un simple jet d'eau dans le bac</li> <li>Laver le bio-seau au lave vaisselle par exemple ou rincer le régulièrement</li> </ul>
Trop complexe à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trier simplement l'organique : animal et végétal</li> <li>Cibler un type de déchets organiques pour mieux faire comprendre les consignes : les épiluchures ou les os par exemple</li> <li>Mettre les déchets dans les OMR en cas de doute</li> </ul>
Pas d'intérêt vu les quantités produites	<ul style="list-style-type: none"> <li>C'est la fraction la plus pondéreuse !</li> <li>C'est la fraction à l'origine des odeurs dans les OMR</li> </ul>

Source : La collecte séparée des biodéchets – ADEME (2015)

Les messages doivent mettre l'accent sur ce qui touche le plus de gens. Il convient d'insister sur le côté pratique du service offert aux usagers

Les messages devront être exposés de façon vivante et accessible.

## 6.10. ETAPE N°2 – DEUX OU TROIS SEMAINES AVANT LE LANCEMENT : DONNER LE MODE D'EMPLOI

A ce stade, il faut atteindre plusieurs objectifs :

- A nouveau, faire connaître le service et donner des renseignements d'ordre pratique (période de distribution des conteneurs, **distribution du calendrier de collecte**, numéro de téléphone en cas de questions ...)





- Donner un mode d'emploi : les déchets que l'on peut trier, les déchets à mettre dans sa poubelle habituelle, les codes couleur, ...

### 6.11. ETAPE N°3 – PAR LA SUITE : ACCOMPAGNER, RELANCER, RESPONSABILISER

Après le lancement, la communication ne prend pas fin. Il est indispensable de prévoir régulièrement des relances, même légères, au moins pendant trois ans, le temps que le « geste tri » s'installe vraiment dans les habitudes.

On visera alors trois objectifs principaux :

- Faire en sorte que le « geste tri » reste présente dans les esprits, ce qui supposera des relances après des périodes de creux
- Responsabiliser les usagers : attirés par l'aspect purement « écologique », ils risquent de ne pas comprendre pourquoi on leur demande de trier. Il faut petit à petit leur donner une vue précise du devenir des déchets et des problèmes de gestion collectifs auxquels la collecte à la source des biodéchets et la collecte sélective en général permet de répondre.

En outre, une communication sur les résultats est très utile, à condition d'éviter une trop grande technicité.

Le programme prendra en compte principalement les supports de communication suivant :

- La presse
- Les réunions avec les élus et usagers
- La distribution en boîte aux lettres
- Le contact avec l'utilisateur : ambassadeur de tri



## 6.12. ELEMENTS FINANCIERS

Descriptif	Taux TVA applicable (%)	Total (€ HT)
<b><u>SECURISATION DES PRATIQUES DE COLLECTE</u></b>		
BOM type PB aluminium 3.5 t PTAC Charge utile 1 t	20.00	62 500.00
Acquisition et distribution de 180 conteneurs 240 l (OMR)	20.00	9 900.00
<b>SOUS TOTAL (1)</b>		<b>72 400.00</b>
<b><u>COLLECTE PAP DES DV SECS</u></b>		
Acquisition et distribution de 750 conteneurs 120 l (OMR)	20.00	34 500.00
Acquisition et distribution de 750 conteneurs 240 l (Emballages)	20.00	45 000.00
Acquisition et mise en place de 30 conteneurs collectifs 660 l avec serrure (OMR)	20.00	6 300.00
Acquisition et mise en place de 30 conteneurs collectifs 750 l avec serrure (Emballages)	20.00	7 650.00
Aménagements de 15 PDR collectifs	10.00	12 000.00
Acquisition et distribution de 750 seaux de pré-collecte 35 litres	20.00	18 750.00
<b>SOUS TOTAL (2)</b>		<b>124 200.00</b>
<b><u>RENFORCEMENT DU DISPOSITIF PAV</u></b>		
Acquisition et mise en place de 10 bornes aériennes de 4 m <sup>3</sup> pour le verre	20.00	20 500.00
Acquisition et pose de 24 « trappes commerçants » pour gros volumes	20.00	7 800.00



Acquisition et mise en place de 4 bornes semi enterrées de 5 m <sup>3</sup> pour les EMR	20.00	18 800.00
Acquisition et mise en place de 4 bornes semi enterrées de 2.4 m <sup>3</sup> pour le Papier	20.00	11 600.00
Acquisition et mise en place de 4 bornes semi enterrée de 2.4 m <sup>3</sup> pour le Verre	20.00	13 000.00
Travaux d'aménagement de 4 PAV semi enterrés	10.00	18 000.00
<b>SOUS TOTAL (3)</b>		<b>89 700.00</b>
<b><u>COLLECTE PAP DES BIODECHETS</u></b>		
Acquisition et distribution de 450 conteneurs de 60 l ventilé	20.00	24 750.00
Acquisition et distribution de 450 bio seaux + 100 sacs compostable	20.00	10 350.00
Acquisition et distribution de 30 conteneurs de 240 l ventilé	20.00	3 000.00
Acquisition et distribution de 30 bio seaux de 35 l	20.00	1 200.00
<b>SOUS TOTAL (4)</b>		<b>39 300.00</b>
<b><u>ASSISTANCE ET COMMUNICATION</u></b>		
Mission AMO (Concertation, accompagnement PAP, DCE, ACT, DET)	20.00	17 000.00
Opération de communication	20.00	23 000.00
<b>SOUS TOTAL (5)</b>		<b>40 000.00</b>
<b>TOTAL (1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>		<b>365 600.00</b>

